Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16341 – 7,50 F — MARDI 12 AOÛT 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

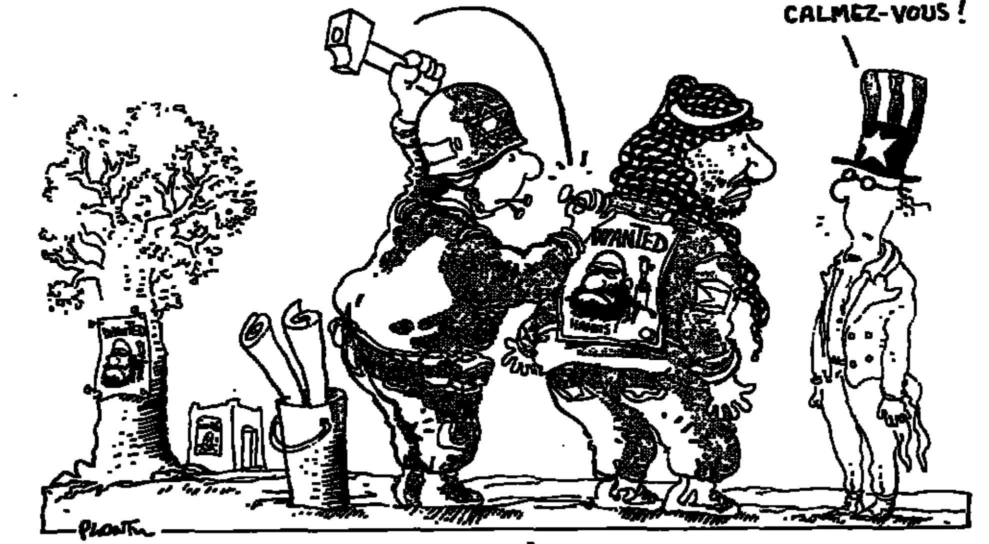
Les Etats-Unis obtiennent une reprise du dialogue entre les Israéliens et les Palestiniens

Beyrouth accuse M. Arafat d'être impliqué dans la tension au Liban sud



REPRENANT une médiation abandonnée depuis près de quatre mois, l'envoyé spécial des Etats-Unis au Proche-Orient, Dennis Ross, a réussi, semble-t-il, à réamorcer, dimanche 10 août, un début de dialogue israélo-palestinien sur les questions de sécurité. Pour la première fois depuis deux mois – et notamment depuis l'attentat qui endeuilla Jérusalem, fin juillet –, des représentants des services de sécurité des deux parties se sont rencontrés, en présence d'officiels américains. L'agence Reuter croit même savoir que le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, s'est entretenu, dimanche soir à Ramallah en Cisjordanie, avec deux hauts responsables israéliens, dont Ami Ayalon, chef des services secrets.

La coopération entre l'Autorité palestienne et Israël en matière de sécurité avait pratiquement cessé en raison de la politique de colonisation des territoires menée par le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. La reprise d'un dialogue israélo-palestinien, sous les auspices de M. Ross, restait difficile à interpréter lundi. Dans leurs déclarations publiques, les Israéliens ont laissé entendre que rien n'était changé et qu'ils attendaient des *« actes »* des Palestiniens en matière de sécurité.



Les Palestiniens, eux, insistent sur le fait que la reprise du dialogue doit aller au-delà des questions de sécurité et inclure une relance des pourparlers de paix. Au Liban sud, la situation ne cesse de se dégrader.

Dans un entretien au *Monde*, le premier ministre, Rafic Hariri, accuse M. Arafat d'être impliqué dans ce regain de tension.

Lire page 2



SIPA

Il y a 50 ans, l'Inde

LE 15 AOÛT 1947, l'Inde et le Pakistan accédaient à l'indépendance. *Le Monde* commence aujourd'hui la publication de six portraits de témoins de la fin de l'Empire des Indes britanniques : l'Anglais Edward Behr, ex-officier de renseignement ; Kushwant Singh, qui vécut les émeutes de Lahore ; Gopal Godse, qui tenta de tuer le Mahatma Gandhi ; Mrinal Sen, cinéaste bengali ; Teddy Young, le dernier planteur de thé ; le premier ministre indien Gujral, qui vécut la partition au Pakistan.

Lire page 8

SANTÉ

L'obésité devient un fléau dans les pays occidentaux

C'EST UN CRI d'alarme que lance, dans les colonnes de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet*, le professeur Per Bjorntorp de l'université de Göteborg : l'obésité est en passe de devenir un fléau mondial.

La France, le Royaume-Uni, l'Allemagne compteraient chacun entre cinq et dix millions d'obèses. Dans les pays d'Europe de l'Est, la proportion d'adultes obèses atteint parfois, dans la population féminine, 40 à 50 %. Selon le professeur Bjorntorp, entre 3 et 8 % de l'ensemble des dépenses de soins dans les pays européens sont désormais consacrés au traitement de l'obésité, soit *« au moins autant »* que pour le cancer et le sida.

Lire page 20

Les Lapons, cibles de l'extrême droite norvégienne

STOCKHOLM
correspondance

L'avenir de la Norvège vu par Thorstein Johansen est sombre comme un hiver polaire. *« Si les Lapons continuent à avoir d'autres droits que le reste des Norvégiens*, dit-il crûment, *dans dix ans, ça sera comme en Bosnie. Nous allons nous tirer dessus à coups d'AG3 »*, le fusil-mitrailleur équipant l'armée du royaume. Thorstein Johansen est candidat du Parti du progrès, formation d'extrême droite, aux élections législatives du 15 septembre. Il brigue un mandat dans le comté du Finnmark, dans le Grand Nord. C'est là, sur ce territoire plus étendu que la Suisse, que vivent une bonne partie des quarante mille à soixante mille Lapons norvégiens.

Pour tenter de combler son déficit de popularité dans le Finnmark, le Parti du progrès, qui a le vent en poupe dans le reste du pays, a *lancé une campagne de séduction* auprès des habitants d'origine non lapone, majoritaires dans le comté. Son chef, Carl Ivar Hagen, s'est rendu sur place ces derniers jours, flanqué de plusieurs autres députés, pour y prêcher la « bonne parole ». *Principale cible* : les droits accordés aux Lapons. Et en particulier leur Parlement, le Sametinget, *élu pour la première fois en 1989 par cette* population autochtone, conformément à une « loi lapone » adoptée par l'Assemblée nationale. Essentiellement consultatif, le Sametinget déplaît à Carl Hagen, car il risque, selon lui, de susciter des ambitions identiques chez d'autres *« groupes ethniques »*. *« Douze mille Pakistanais vivent dans la seule ville d'Oslo et onze mille Vietnamiens dans l'ensemble du pays ; eux aussi pourraient réclamer leurs propres assemblées élues »*, affirme le chef du parti xénophobe.

A l'entendre, il conviendrait également de démanteler le Comité des droits lapons, désigné par le gouvernement. Dans un rapport présenté en janvier, cet organisme a préconisé une participation accrue de cette minorité à la gestion des terres et des eaux du Finnmark, propriétés à 96 % de l'Etat. L'enjeu est *considérable en raison des ressources minérales* de cette région. Oslo est obligé de consulter le Sametinget avant d'y attribuer des licences d'exploitation à des compagnies minières. M. Hagen déplore que les Lapons, qui vivent notamment de l'élevage de rennes (190 000 têtes dans le pays), reçoivent une aide financière *« trop importante »* de l'Etat *pour exercer cette activité séculaire, dans* une région aux conditions climatiques hostiles.

« Le problème, avec le Parti du progrès, c'est qu'il exploite à son avantage le manque de connaissances des Norvégiens sur notre histoire et notre mode de vie », a commenté Sven Roald Nistoe, président de la Fédération norvégienne des Lapons. Présent aussi en Suède, en Finlande et en Russie, bien qu'en nettement moins grand nombre, le peuple lapon – qui se donne le nom de Same – estime que sa culture traditionnelle et son identité sont menacées par le progrès industriel et technologique.

La sortie de Thorstein Johansen n'a pas été condamnée par les autres partis politiques norvégiens, ni n'a provoqué une baisse de la popularité de l'extrême droite. D'après les *derniers sondages, la formation de M. Hagen* serait en passe de devenir le deuxième parti du pays, avec environ 20 % d'intentions de vote (contre 6,3 % au scrutin de 1993), derrière les travaillistes au pouvoir.

Benoît Peltier

Le phénomène techno

LA MUSIQUE techno continue de traîner, en France, sa mauvaise réputation liée à la consommation d'ecstasy et à la clandestinité dans laquelle ont longtemps été tenues les raves, ces immenses rassemblements qui célèbrent le culte de la *dance music*. Pourtant, la grande fête Boréalis, qui a attiré très officiellement à Montpellier 20 000 personnes, dans la nuit du 9 au 10 août, s'est déroulée sans incident. Le succès de cette musique et ce qu'elle engendre avaient été le sujet d'un colloque, en juin à Poitiers, où professionnels et universitaires avaient tenté de décrypter ce phénomène de société.

Dans nos pages consacrées à l'été des festivals, lire aussi l'article consacré à Felix Mendelssohn, célébré en trois concerts à Salzbourg.

Lire pages 17 et 18

Fusion Crédit suisse-Winterthur

Le rapprochement entre les numéros deux suisses de la banque et de l'assurance donnera naissance à l'un des premiers groupes financiers mondiaux. p. 10

Agriculture : un bon cru 1997

Les rendements en blé et betteraves s'approcheraient des records de 1996 et les vendanges sont précoces. p. 5

Stabilisation des loyers

Selon l'étude publiée par la Direction de l'habitat et de la construction (DHC), la tendance à la stabilisation des prix des loyers est générale. p. 6

Trois dirigeants de l'ETA expulsés

Les autorités dominicaines ont expulsé vers l'Espagne trois dirigeants « historiques » de l'ETA. Deux sont encore à Saint-Domingue. p. 4

Mariage de Nantes et Saint-Nazaire

Les deux villes unissent leurs atouts pour devenir une métropole de taille européenne. p. 7

Mars : le défi de Sojourner

Après le succès de la mission Pathfinder, les responsables de la Nasa envisagent d'envoyer le petit robot escalader une « colline » haute de 18 mètres. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 812 - 7,50 F

La bombe des 35 heures

DURANT la campagne des législatives, Lionel Jospin avait pris soin de ne faire aucune promesse qu'il ne pourrait honorer. Annonçant qu'en cas de victoire il relancerait la politique salariale, mais seulement avec prudence, ou encore qu'il respecterait les critères de convergence du traité de Maastricht, mais seulement en tendance, il peut aujourd'hui arguer qu'il a strictement tenu parole.

Et, de fait, la politique économique et sociale qu'il a suivie depuis son accession à l'Hôtel Matignon a suscité peu de critiques dans le pays, en dehors de quelques mouvements d'humeur dans certains milieux socialistes, lors de la ratification à Amsterdam du pacte de stabilité, et de quelques grincements de dents dans les milieux patronaux, lors de l'annonce de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés.

Dans un domaine, pourtant, – et il *est décisif puisqu'il s'agit de l'emploi* – M. Jospin n'a pas eu cette prudence. En pleine campagne, il a en effet accepté de prendre l'engagement – cela figure noir sur blanc dans la plate-forme socialiste – de *« ramener progressivement la durée légale du travail de 39 heures à 35 heures, sans diminution de salaire »*. Cette promesse, il faudra donc aussi la tenir. Ou bien le premier ministre devra se dédire. De l'avis d'une figure éminente du Parti socialiste, s'il y a un dossier avec lequel le gouvernement risque gros – jusqu'à l'échec – c'est donc d'abord celui-là. Or, le compte à rebours est maintenant enclenché : dès le mois de septembre prochain, lors de la conférence sur les salaires, l'emploi et la durée du travail, le gouvernement devra commencer à manier cette bombe des 35 heures.

Une bombe ?... La formule n'a effectivement rien d'excessif. Pour s'en convaincre, il suffit de relever les extrêmes précautions que prennent désormais tous les dirigeants socialistes, et de nombreux ministres, quand ils évoquent le sujet. Tous, en effet, soulignent que le gouvernement a raison d'avoir pris pour priorité économique de modifier le partage de la valeur ajoutée. Avec des profits qui d'année en année se taillaient une part toujours croissante et des salaires réduits à la portion congrue, l'économie française a trouvé là l'une des raisons de son asphyxie. Depuis son arrivée au ministère des finances, Dominique Strauss-Kahn ne cesse donc de rappeler que sa stratégie pour relancer la croissance repose sur une inversion de tendance : il faut, dit-il, relancer les salaires pour stimuler la consommation, et donc l'activité économique.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 9

Le maître de la perche



SERGUEÏ BUBKA

A 33 ANS, il demeure le maître incontesté de la perche. En remportant son sixième titre mondial aux championnats du monde d'Athènes, l'Ukrainien Sergueï Bubka entre dans la légende. Sa performance offre une belle conclusion au rassemblement d'athlètes organisé en Grèce, où l'équipe de France a remporté deux médailles, mais a déçu le dernier jour.

Lire page 12 à 14
et notre éditorial page 9

PROCHE-ORIENT L'envoyé spécial des Etats-Unis au Proche-Orient, Dennis Ross, a convaincu, dimanche 10 août, Israéliens et Palestiniens de renouer un début de dialogue, sur les questions de sécurité. ● LE CHEF de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a notamment rencontré, dimanche soir à Ramallah, en présence de M. Ross, le chef des services secrets israéliens, Ami Ayalon, et Yitzhak Molho, l'un des négociateurs des conversations de paix. ● LA SITUATION a continué à se dégrader au Liban sud, où Israéliens et militants du Hezbollah se sont affrontés tout le week-end. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, le premier ministre libanais, Rafic Hariri, accuse Yasser Arafat d'être impliqué dans ce regain de tension au Liban. ● UNE DÉLÉGATION de cinquante Palestiniens d'Israël a entamé une visite, vendredi 8 août, en Syrie.

Les Etats-Unis réamorcent le dialogue israélo-palestinien

Une réunion entre membres des services de renseignement des deux parties, à laquelle participaient les américains, a eu lieu dimanche 10 août. Les Palestiniens veulent que ce genre de rencontre ouvre la voie à des entretiens d'ordre politique

TEL AVIV
de notre correspondant

« Nous sommes manifestement à un moment très difficile et il faudra beaucoup de travail pour faire face à la situation et l'orienter dans la bonne direction. J'ai le sentiment qu'il y a un souhait de trouver les moyens de progresser, mais cela requerra beaucoup de travail. » Ces propos de l'envoyé spécial américain, Dennis Ross, dimanche 10 août, en Israël, après une première série d'entretiens avec le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, le chef de l'Etat, Ezer Weizman, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en disent long sur la difficulté de la tâche.

Une rencontre n'en a pas moins eu lieu dans la soirée, entre des représentants des services de renseignement palestiniens, israéliens et américains, M. Arafat ayant donné son accord à une telle réunion à la condition que les Etats-Unis soient représentés. Selon l'agence Reuter, M. Arafat a lui-même rencontré le négociateur israélien, Itzhak Molho, et le chef des services secrets, Ami Ayalon, qui accompagnaient M. Ross, dimanche soir à Ramallah. Un membre du cabinet de M. Arafat a indiqué qu'une nouvelle rencontre entre membres des services de renseignement devait avoir lieu lundi et que ces réunions devaient ouvrir la voie à des rencontres d'ordre politique. Shaï Bazak, porte-parole du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a refusé de confirmer ou démentir la réunion de dimanche soir, déclarant : *« L'essentiel, ce sont les actes sur le terrain de l'Autorité palestinienne, qui doit mener la guerre aux terroristes. »*

« S'ATTAQUER AU TERRORISME »

Après un premier entretien de deux heures trente avec M. Nétanyahou, M. Ross avait déclaré : *« Le président* [Bill Clinton] *et le secrétaire d'Etat* [Madeleine Albright] *veulent que je me concentre sur les questions de sécurité. C'est ce que je ferai »*, a-t-il dit. Bill Clinton et Madeleine Albright reconnaissent qu'il y a une *« dimension politique qui doit être abordée, mais ils comprennent aussi que les questions de sécurité constituent une base essentielle du processus »*, a-t-il ajouté. *« Pour rendre possible des progrès dans le processus diplomatique, l'Autorité palestinienne doit s'attaquer au problème du terrorisme »*, a plaidé M. Nétanyahou.



La rencontre de plus de trois heures avec le président de l'Autorité palestinienne, à Ramallah, en Cisjordanie, *« ne s'est pas limitée aux questions de sécurité »*, a tenu à préciser M. Arafat. *« Nous-mêmes, nous avons intérêt à ce qu'il y ait une situation de sécurité »*, a-t-il ajouté. *« La direction palestinienne a décidé que tous les sujets devaient être discutés avec M. Ross afin de parvenir à des résultats positifs »*, a affirmé le ministre de l'information, Yasser Abed Rabbo.

En soirée, après une nouvelle rencontre entre MM. Ross et Nétanyahou, des sources gouvernementales israéliennes citées par la radio d'Etat estimaient que M. Arafat ne s'était toujours pas engagé à lutter contre le Hamas et le Djihad islamique, comme le souhaite par l'Etat hébreu. Ces sources soulignaient qu'en l'absence d'un tel engagement la venue de M[me] Albright dans la région pourrait être remise en cause.

M[me] Albright avait annoncé, mercredi à Washington, qu'elle se déplacerait vers la fin du mois si la mission de M. Ross était couronnée de succès. Le *New York Times* a rapporté samedi dans quelles circonstances et sur quelles bases M. Clinton a décidé, dès le mois de juin, de relancer les bons offices américains. Après une vaine tentative de médiation de M. Ross, le président américain et ses conseillers se sont ralliés, selon le journal, à l'idée que *« la prémisse des accords d'Oslo de 1993* [selon laquelle des négociations graduelles créeraient la confiance qui permettrait aux deux parties de contourner les questions litigieuses liées à tout accord final] *ne tenait plus »*. *« Le temps est donc venu de faire pression sur les deux parties pour qu'elles passent directement à la formulation d'un accord de paix final »*, en avaient conclu M. Clinton et ses collaborateurs, tout en reconnaissant qu'Israéliens et Palestiniens n'y parviendraient pas seuls.

ESCALADE VERBALE

L'arrivée de M. Ross dans la région avait été précédée d'une escalade verbale entre Israéliens et Palestiniens, alimentée notamment par le fait que les services israéliens de médecine légale n'ont apparemment pas réussi à identifier les kamikazes de Mahané Yehouda, le marché de Jérusalem où a eu lieu l'attentat du 30 juillet. M. Arafat a affirmé que les officiers israéliens de renseignement lui avaient indiqué être convaincus que les deux terroristes venaient de l'étranger. Il n'en est rien, nos services de sécurité n'ont pas transmis une telle information à l'Autorité, a rétorqué, en substance, M. Nétanyahou.

Autre exemple de l'ambiance de profonde méfiance qui prévaut entre les deux parties : lorsque le Conseil législatif palestinien a appelé, samedi, à la création d'un « service national », d'une durée de six à douze mois, auquel seraient soumis les jeunes Palestiniennes et Palestiniens à l'issue de leurs études, cette nouvelle a provoqué en Israël une levée de boucliers. L'appel a été présenté dans les médias comme une *« loi de mobilisation »* et interprété comme une *« violation grossière »* des accords d'Oslo.

L'armée israélienne a levé, dimanche, le bouclage de trois villes de Cisjordanie – Djénine, Toulkarem et Kalkilya – qu'elle avait imposé après l'attentat du 30 juillet. La même mesure avait été prise, vendredi, pour Jéricho et Naplouse. Le bouclage d'Hébron, de Ramallah et de Bethléem, et l'interdiction pour les Palestiniens de travailler en Israël restent en vigueur.

L'armée a par ailleurs rouvert le passage aux frontières entre la Cisjordanie et la Jordanie, et entre la bande de Gaza et l'Egypte. – *(Interim.)*

Beyrouth implique M. Arafat dans la dégradation de la situation au Liban

LE PREMIER MINISTRE libanais estime que la dégradation de la situation au Liban sud est liée à l'impasse israélo-palestinienne. *« Les Israéliens*, a déclaré au *Monde*, dimanche 10 août, Rafic Hariri, lors d'un entretien téléphonique, *veulent donner l'impression que leur problème est un problème de sécurité, alors qu'il est politique. »* Mais M. Hariri n'en est pas moins très sévère à l'égard du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à qui il reproche de se défausser sur le Liban. M. Arafat avait déclaré à la télévision israélienne que les auteurs du double attentat-suicide récemment commis sur le marché juif de Jérusalem *« venaient de l'étranger »*. Il affirmait tenir ses informations d'un officier des services de renseignements israéliens, ajoutant que c'était pour cette raison qu'Israël frappait le Liban.

M. Hariri – qui s'est entretenu dimanche à Damas avec le président syrien, Hafez El Assad – déplore que le chef de l'Autorité palestinienne *« puise ses informations chez les Israéliens, alors même qu'il sait qu'elles sont fausses »*. *« M. Arafat*, ajoute-t-il, *sait très bien que le Liban a beaucoup enduré et endure toujours pour défendre la cause palestinienne. Les Israéliens le tiennent pour responsable de leur sécurité. Il répond qu'ils* [les kamikazes] *sont venus de l'étranger ! »*

M. Hariri se dit *« sûr que ce n'est pas le Hezbollah »* chiite libanais qui a tiré vendredi des roquettes sur le nord d'Israël. *« Que l'on soit d'accord ou non avec ses thèses, ce qui est sûr c'est que le Hezbollah revendique toujours les opérations* [anti-israéliennes] *dont il est l'auteur »*, fait-il remarquer. Et d'ajouter : *« Il semble que ce soient les gens d'Arafat qui ont lancé les roquettes. »*

Point n'est besoin pour cela, indique-t-il, d'avoir des bases au Liban sud. *« Il leur suffit d'acheter les engins et de tirer. »* Quelques heures plus tôt, un dirigeant du Hezbollah, Cheikh Mohamad Yazbeck, avait porté des accusations identiques. *« Ce sont Arafat et ses partisans qui ont tiré les roquettes Katioucha afin de fournir un prétexte à Israël »*, avait déclaré Cheikh Yazbeck.

Israël a riposté à ces tirs de roquettes en bombardant des bases du Hezbollah et d'une organisation palestinienne prosyrienne hostile à M. Arafat, le FPLP-commandement général (FPLP-CG). Bien que la mini-guerre opposant le Hezbollah à Israël se soit corsée au cours des derniers jours, M. Hariri ne pense pas qu'elle dégénérera en un affrontement de plus grande envergure. Le principal mérite en revient, selon lui, au comité de surveillance du cessez-le-feu, mis sur pied en vertu de l'accord sur l'arrêt des hostilités conclu le 26 avril 1996, après l'opération israélienne « Raisins de la colère » contre le pays du Cèdre. Cet accord prévoit notamment que les belligérants épargneront les populations civiles israéliennes et libanaises.

> « Il semble que ce soient ses gens qui ont lancé les roquettes »

Ledit comité, qui comprend des représentants des Etats-Unis, de la France, de la Syrie, du Liban et d'Israël, s'est réuni à quinze reprises jusqu'à présent, à la demande du Liban et/ou d'Israël. Il s'est borné à noter les violations *« volontaires »* ou *« involontaires »*, par l'une ou l'autre des parties en conflit, de l'accord du 26 avril. N'était l'existence de ce comité, dit M. Hariri, les violations de l'accord du 26 avril auraient été *« multipliées par dix »*. *« Souvenez-vous de la période qui a précédé l'opération "Raisins de la colère". Les échanges de bombardements duraient dix à douze jours. Le comité contribue indiscutablement à calmer le jeu. Avant sa création, personne ne parlait à personne »*, fait remarquer le premier ministre.

Il n'empêche que, sur le terrain, la situation s'est encore dégradée à la fin de la semaine. Un soldat israélien a été tué et trois autres ont été grièvement blessés, dimanche, lors d'un accrochage avec le Hezbollah dans la zone dite de « sécurité » que l'Etat hébreu et sa milice auxiliaire libanaise, l'Armée du Liban sud, occupent dans la partie méridionale du pays. L'artillerie israélienne a aussitôt bombardé des fiefs du Hezbollah jouxtant cette zone et des hélicoptères ont ouvert le feu sur les ravins empruntés par les miliciens du Hezbollah.

Quelques heures plus tôt, trois civils libanais avaient été blessés à proximité de ce secteur par des tirs dont la provenance n'avait pas encore été déterminée dimanche soir. Samedi, Israël a mené deux raids aériens contre une base du Hezbollah et une autre du FPLP-CG dans la Békaa, à l'est du Liban. Israël a affirmé vouloir éviter un embrasement généralisé au profit d'actions ciblées contre des *« concentrations terroristes »*. *« Quels qu'ils soient, les terroristes qui ont tiré des roquettes* [contre la Haute Galilée] *agissent pour le compte de la Syrie »*, a déclaré David Bar-Ilan, le porte-parole du premier ministre, Benyamin Nétanyahou.

Mouna Naïm

COMMENTAIRE

LE « PRÉALABLE » DE LA SÉCURITÉ

L'envoyé spécial des Etats-Unis au Proche-Orient, Dennis Ross, dit vouloir mettre l'accent sur la « *sécurité* ». En clair, il fait pression sur Yasser Arafat pour que le chef de l'Autorité palestinienne pourchasse avec plus d'ardeur les islamistes du Hamas et du Djihad. C'est ce que demande le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. Le premier ministre israélien y met d'autant plus d'insistance que le massacre perpétré le mois dernier sur un marché de Jérusalem pourrait bien l'avoir été par deux Palestiniens venus de Cisjordanie.

Mais M. Ross, qui fut dans la région le bras droit du secrétaire d'Etat James Baker, connaît trop ses dossiers pour se bercer d'illusions. La sécurité n'est pas une variable indépendante ; elle n'est pas *« un préalable »* aux pourparlers de paix, quelque chose qui s'obtiendrait en dehors de toute autre considération, comme semble le croire M. Nétanyahou. A tort ou à raison, les services de M. Arafat ont plus ou moins cessé de coopérer avec le gouvernement Likoud dès lors que celui-ci s'engageait dans une politique de colonisation forcenée. Cependant que M. Nétanyahou n'a eu de cesse, depuis son arrivée au pouvoir, d'affaiblir M. Arafat et de le cantonner dans l'administration de quelques îlots d'autonomie, soumettant le chef de l'Autorité palestinienne à des demandes parfaitement contradictoires : d'un côté, il entend le reléguer dans le rôle le plus mineur possible ; de l'autre, il le somme d'exercer un contrôle total sur les Palestiniens des territoires...

Affaiblir M. Arafat, c'est affaiblir la sécurité d'Israël, car c'est ouvrir la voie aux islamistes. En revanche, conforter M. Arafat dans un rôle d'homme d'Etat, c'est l'inciter à exercer toutes ses responsabilités en matière de sécurité. Il n'y a pas la sécurité d'un côté, les négociations de paix de l'autre, comme le pense M. Nétanyahou. C'est ce que dit Shimon Pérès, qui dénonce la triple erreur du Likoud : *« Ils pensent que la paix peut être achetée au rabais, que la sécurité peut être acquise avant la paix et que l'on peut faire la paix lentement. Trois erreurs majeures : la paix se paie, la sécurité est une conséquence et non un préalable, faire la paix est un processus romantique qui suppose un élan, une dynamique. »* (*Conversations avec Shimon Pérès*, Robert Littell, Denoël, cité par *Le Nouvel Observateur*.)

Alain Frachon

Une visite à Damas réhabilite les Palestiniens de l'Etat hébreu

CERTAINS JOURNAUX arabes y ont lu un *« message positif »* adressé par le président syrien, Hafez El Assad, au « camp de la paix » en Israël. Les intéressés eux-mêmes y voient la rectification d'une *« injustice »* qui leur était faite depuis la création de l'Etat d'Israël, en 1948. La visite d'une semaine qu'une délégation de cinquante Palestiniens israéliens a commencée, vendredi 8 août, en Syrie est, en fait, l'une et l'autre chose à la fois. Ce n'est sans doute pas un hasard si M. El Assad a choisi d'inviter la délégation aujourd'hui, au moment où Damas dit totalement désespérer d'une quelconque paix avec le premier ministre de droite israélien, Benyamin Nétanyahou.

Les autorités syriennes, pour qui ce geste est un signe de leur propre attachement à la paix, affirment que, quand les pourparlers avec l'Etat juif se sont interrompus, il y a un an et demi, des progrès sensibles avaient été faits, l'ancien gouvernement travailliste israélien ayant accepté, selon elles, le principe d'un retrait total du Golan occupé en 1967.

Damas accuse M. Nétanyahou de renier cet engagement, voire d'aggraver les choses, puisque la Knesset vient d'adopter une législation en vertu de laquelle tout changement de statut de ce plateau devrait être soumis à l'approbation d'une majorité qualifiée des deux tiers de la Knesset et à un référendum.

Pour les Palestiniens d'Israël – plus communément appelés Arabes d'Israël, mais qui contestent cette appellation – le fait d'être invités par le pays arabe le plus à cheval sur les principes, la Syrie, rompt de manière spectaculaire une aliénation *de facto* qui accroissait leur malaise. Leurs aspirations n'étant ni tout à fait les mêmes – puisqu'ils se définissent comme citoyens d'Israël – que celles des Palestiniens exilés ou occupés ni tout à fait autres – puisqu'ils sont Palestiniens et soutiennent la création d'un Etat palestinien –, ils souhaitent la reconnaissance d'une *« légitimité longtemps déniée »*, selon l'expression d'un membre de la délégation, Abdel Wahab Daraouché, membre du Parti démocratique arabe.

Leur nombre devrait atteindre 900 000 en l'an 2000, ce qui représentera 18 % de la population totale de l'Etat juif. Ils étaient près de 150 000 à être restés sur leurs terres et dans leurs foyers en 1948. De ce fait, à la ségrégation dont ils ont fait l'objet *de jure* en Israël jusqu'en 1966, et aux difficultés et lenteurs de leur intégration depuis cette date au sein de la société israélienne, se greffait une forme d'exclusion palestinienne et arabe. Ils étaient, sinon considérés comme des traîtres, du moins méprisés pour avoir accepté le fait accompli israélien. Les liens entre les familles ont néanmoins été perpétués et se sont renforcés lors de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza par l'Etat hébreu en 1967. Le traité de paix israélo-égyptien de 1979 leur a apporté une grande bouffée d'air. Détenteurs de passeports israéliens, ils ne pouvaient cependant se rendre dans les pays arabes, où tout document de voyage portant un visa ou le cachet des douanes de l'Etat juif est refusé.

DOSAGE POLITIQUE

Des documents spéciaux ont du reste été délivrés au Caire à la délégation qui s'est rendue en Syrie. La démarche est purement formelle. Les invitations de Damas ont été adressées en connaissance de cause. Deux membres de la délégation, Saleh Tarif et Naouaf Massalha, sont des députés du Parti travailliste israélien et un troisième, Walid Sadek, est député du parti de gauche, Meretz. Outre la reconnaissance officielle par la Syrie de ce que M. Daraouché appelle *« les masses palestiniennes d'Israël »*, la visite de la délégation à Damas devrait être, selon Abdelmalek Dahamché, député israélien du Mouvement islamique, et membre lui aussi de la délégation, l'occasion d'une *« connaissance réciproque après tant d'années de rupture entre Palestiniens restés en Israël et leurs frères arabes »*.

Damas a veillé à ce que toutes les formations politiques représentant les Palestiniens israéliens soient représentées. Si le Front démocratique pour la paix et l'égalité, Hadash, alliance de communistes et de notables, ne fait pas partie du voyage, c'est de son propre chef : parce que la composition de la délégation lui semblait *« incohérente »*, a déclaré au quotidien saoudien *El Chark el Aousat* le secrétaire général du Front, Mohamad Naffaa. Le Front se réjouissait à l'idée de dire à la Syrie sa *« solidarité dans les circonstances actuelles, mais nous ne voulons pas participer à une délégation qui convoierait des messages sans valeur du gouvernement israélien au gouvernement syrien »*, a ajouté M. Naffaa.

La délégation s'est rendue dimanche dans le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk, où elle a été accueillie par une foule en liesse. Elle doit rencontrer les responsables des organisations palestiniennes hostiles au processus de paix et à M. Arafat.

M. Na.

La tension persiste dans l'île d'Anjouan, divisée sur le « rattachement » à la France

Aucune trace d'intervention de l'armée comorienne n'était visible lundi dans le territoire insurgé

L'île sécessionniste d'Anjouan attendait, lundi 11 août, l'arrivée de l'émissaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Pierre Yéré. Ce dernier devait insister sur le respect de l'intégrité territoriale des Comores. La tension reste vive après les rumeurs d'intervention de l'armée comorienne et de mercenaires. Toutefois, aucun débarquement massif n'a été constaté par les journalistes sur place.

MUTSAMUDU
de notre envoyé spécial

L'île sécessionniste d'Anjouan a été agitée, pendant toute la fin de la semaine, par des rumeurs, aussi contradictoires qu'invérifiables, concernant un débarquement de mercenaires à la solde du gouvernement comorien. Aperçus en plusieurs endroits – c'est-à-dire nulle part –, ces envahisseurs introuvables ont donné l'occasion aux chefs de l'insurrection anjouanaise de lancer un appel à l'aide à l'« *OUA, à l'ONU et à la France pour stopper cette agression* » qui les a un peu décrédibilisés sur le plan diplomatique.

Par ailleurs, les leaders indépendantistes ont de moins en moins d'emprise sur leurs jeunes militants dont les initiatives intempestives, limitées jusque-là à l'érection de barricades et à la « surveillance » des côtes, pourraient éventuellement déboucher sur des « chasses aux sorcières ». Enfin, la direction du mouvement semblait être en proie à la zizanie depuis quelques jours, sans que l'on puisse encore dire si le Mouvement populaire anjouanais (MPA) va se scinder en deux factions.

Ces apparitions de mercenaires (blancs et noirs), dont le nombre n'aurait jamais dépassé la vingtaine, ont brusquement fait monter la tension entre deux villages de l'ouest de l'île. Les habitants de Sima accusent ceux de Bimbini d'être « *pro-takistes* » (du nom du président comorien Mohamed Taki). En fait, selon les observateurs anjouanais, ces deux communautés ont de vieilles querelles de terres à régler. Les affrontements ont fait, jusqu'à présent, une vingtaine de blessés, dont sept graves, selon le Croissant-Rouge comorien. Une soixantaine de cases ont été brûlées à Bimbini, ainsi que l'école primaire.

Il semble toutefois établi que Moroni a tenté de rallier ses partisans dans l'île, voire de semer la division dans les rangs de ses adversaires. Le gouvernement a fait déposer, par hélicoptère ou par avion, des ministres et des députés d'origine anjouanaise dans leurs villages respectifs, dans le but de créer un front anti-indépendantiste. Cette tentative a manifestement échoué, les émissaires de Moroni ayant été conspués, parfois agressés, dans leurs propres fiefs, ne devant souvent leur salut qu'à la protection de leur proche famille.

UN SENTIMENT D'ABANDON

Le secrétaire général de la présidence, un des fils de l'ancien président Ahmed Abdallah a, lui, été arrêté et sa maison a été incendiée à Domoni. Et, à la suite de la « visite » d'un ministre, les habitants du village d'Ouani, peu enthousiastes envers le mouvement contestataire, ont fini par se révolter, érigeant leurs propres barricades – *souvent une simple ligne* de pierres en travers de la route, des troncs de bananiers ou encore des chiffons. Le lendemain matin, des centaines de jeunes gens des villages environnants ont chassé les militaires qui gardaient l'aéroport d'Ouani pour y planter le drapeau français et éparpiller des pierres sur la piste. Chaque camp tente de marquer des points avant la venue de la délégation de l'OUA, emmenée par l'ambassadeur ivoirien à Addis Abeba, Pierre Yéré. Ce dernier est arrivé, samedi 9 août, à Moroni, et devait se rendre à Anjouan, lundi dans la matinée.

Le gouvernement comorien envisage de faire assurer la sécurité des émissaires africains par les gendarmes qui sont retranchés dans leurs casernes de Mustamudu depuis deux semaines. Mais la Coordination des insurgés estime que la responsabilité de protéger la délégation lui revient. Sur le plan politique, cette dernière réclame toujours le rattachement à la France, malgré Paris qui fait la sourde oreille, alors que le gouvernement, avec l'appui de l'OUA, insiste sur l'intégrité territoriale du pays. Mais la position anjouanaise cache mal la vraie raison du soulèvement de l'île, à savoir le sentiment d'être abandonnée par le pouvoir central de la République fédérale islamique des Comores.

J. H.

Nouveaux massacres en Algérie, alors que des divergences se manifestent au sein du GIA

LA PRESSE algérienne a affirmé, dimanche 10 août, qu'au moins 175 personnes avaient été tuées en une semaine en Algérie dans des massacres collectifs de villageois et des attentats à la bombe que les journaux attribuent aux islamistes armés.

Ces nouveaux massacres portent à près de 800 le nombre des morts depuis les élections législatives du 5 juin, si l'on s'en tient au bilan établi par la presse. Les massacres de villageois et les opérations des forces de sécurité contre les maquis islamistes n'ont été ni infirmés ni confirmés par les autorités, qui sont restées muettes sur la mort du chef du Groupe islamique armé (GIA), Antar Zouabri, annoncée par la presse et démentie par ce groupe dans des communiqués à la radio marocaine Médi-1 et dans un bulletin clandestin, *El Ansar*.

Dans un autre bulletin, *El Djamaa* – publication aux origines peu claires –, Abou El Moundhir, présenté comme un chef des GIA, avait justifié les tueries collectives, en expliquant que les « *ennemis* » de l'islam doivent être égorgés, « *du plus jeune des enfants au plus âgé des vieillards* ». Le quotidien saoudien *El Hayat*, paraissant à Londres, cite, lui, un autre chef islamiste, dissident du GIA, Ali Ben Hadjar, qui demande « *des garanties pour les moudjahidin* [combattants] *sincères* », en prévision d'une éventuelle trêve. C'est la première fois qu'un « *émir* » (chef) évoque le sort des combattants islamistes dans l'éventualité d'une solution à la crise algérienne.

M. Ben Hadjar, présenté comme le chef d'une « *Ligue islamique pour la prédication et la djihad* » (LIPJ), accuse le GIA de collusion avec le pouvoir dans les massacres de civils. « *Le pouvoir algérien commet des tueries en "collaboration" avec le GIA* », indique un communiqué du LIPJ « *daté de samedi et distribué en Europe* », selon *El Hayat*.

M. Ben Hadjar estime que la libération, le 15 juillet, du chef historique du Front islamique du salut (FIS, dissous), Abassi Madani, et du numéro trois du mouvement, Abdelkader Hachani, une semaine auparavant, « *contribuera à résoudre la crise* » algérienne. Il juge cependant que le geste du pouvoir est encore insuffisant et réclame l'élargissement du numéro deux, Ali Benhadj, détenu dans un lieu secret, et une solution « *garantissant l'intérêt et les sacrifices des moudjahidin sincères* ».

M. Ben Hadjar, dont la tête est mise à prix par les autorités, avait été élu sur la liste du FIS, au premier tour des législatives avortées de décembre 1991. Il avait rejoint le GIA en 1994, avant de s'en écarter à la suite de la liquidation par ce groupe de deux dirigeants du FIS, Mohamad Saïd et Abderrézak Redjam.

Présentant son programme, samedi, à l'Assemblée élue le 5 juin, le premier ministre, Ahmed Ouyahia, a rencontré l'opposition d'un des partis membres de sa coalition, le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas), qui dénonce une politique de libéralisation économique et de laïcisation de l'Etat. – *(AFP.)*

Un an après le coup d'Etat, les exactions se poursuivent au Burundi

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

A l'occasion du premier anniversaire de sa prise de pouvoir, le major Pierre Buyoya a dressé un bilan de son action d'autant plus positif qu'il doit convaincre les Etats voisins de lever totalement l'embargo qu'ils ont imposé au Burundi huit jours après le coup d'Etat du 25 juillet 1996.

L'initiateur du « *changement politique* » (selon la terminologie officielle) a aussi lancé un nouvel appel à la paix en révélant à ses compatriotes que des pourparlers réunissant tous les partis politiques burundais allaient bientôt s'ouvrir. En se pliant à la plus importante des conditions exigées pour la levée de l'embargo – celle d'un dialogue avec la rébellion –, le major Buyoya a de bonnes chances de briser enfin *l'isolement de son régime*, après avoir été réhabilité par ses pairs au dernier sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). « *Le pays est de manière globale sous contrôle*, affirme aujourd'hui l'homme fort du Burundi. *Et les principaux dangers sont écartés, à savoir l'insurrection généralisée, le génocide et la désintégration du pays* ».

REGROUPEMENT FORCÉ

L'assassinat par des militaires burundais tutsis, le 21 octobre 1993, de Melchior Ndadaye, premier président hutu, et de cinq autres dirigeants du Frodebu (le parti à dominante hutu vainqueur des élections de mai-juin 1993), avait déclenché une vague de tueries dirigée contre les Tutsis, suivie d'une pacification meurtrière de l'armée tutsie qui a fait fuir 10 % des six millions de Burundais dans les pays voisins. Ces bouleversements ont débouché sur trois années d'instabilité politique aggravée d'une guerre civile, qui ont abouti à la prise de pouvoir du major Buyoya, déjà président putchiste de 1987 à 1993. Selon Amnesty International, 200 000 civils ont été tués depuis octobre 1993. Pour sa part, le CNDD (Conseil national pour la défense de la démocratie) estime que 60 000 personnes ont péri depuis un an dans le pays, où 85 % de Hutus cohabitent avec 14 % de Tutsis et 1 % de Twas. « *Le bilan Buyoya n'a donc rien de positif* », conclut Jérôme Ndiho, le porte-parole du mouvement rebelle dirigé par Léonard Nyangoma. Le major Buyoya a su, en bon stratège, contenir la rébellion malgré un embargo qui a désorganisé l'économie du pays (notamment les exportations de café et de thé), en réussissant à obtenir des armes grâce à des soutiens extérieurs non identifiés.

Mais son succès le plus notable a trait à l'amélioration de la sécurité. On circule un peu mieux dans le pays qu'en 1996, même si certaines routes – le long du lac Tanganyika et dans le sud – restent dangereuses à cause des mines et des attaques de la guérilla. Encore active dans la moitié des seize provinces, celle-ci oblige l'armée burundaise à rester sur le pied de guerre. Ce relatif succès militaire s'explique en partie par la politique de regroupement forcé de la population hutue dans des camps gardés par l'armée. Le gouvernement affirme qu'il assure ainsi de manière temporaire la protection des civils mais, selon un enquêteur de l'organisation Human Rights Watch, les internés se disent « *prisonniers* » ou encore « *otages* ». L'armée ne laisse aux paysans hutus que le « choix » entre se regrouper dans ces camps ou rester dans les villages, au risque d'être considérés comme rebelles lors des opérations militaires.

Dans un autre rapport sur le sujet, Amnesty International estime que ces déplacements forcés, initiés en février 1996, sont une stratégie à long terme par laquelle l'armée cherche à contrôler les villageois hutus soupçonnés de sympathiser avec les rebelles. En *vidant les campagnes de leurs* habitants, les soldats privent aussi les maquisards des Forces pour la défense de la démocratie (FDD, branche armée du CNDD) de leurs sources d'approvisionnement. « *La situation est sans doute plus stable, mais à quel prix ?* », s'interroge un observateur étranger.

On recense environ 300 000 « *regroupés* » sur une cinquantaine de sites surpeuplés, où les organisations caritatives hésitent à intervenir malgré les ravages des épidémies (typhus, choléra) et de la malnutrition, afin de ne pas cautionner la politique du gouvernement, qui exerce pourtant de fortes pressions sur les ONG pour qu'elles y travaillent.

AVERTISSEMENT SOLENNEL

Dans son rapport qualifié de « *tapage médiatique tendancieux* » par le ministre burundais de la justice, Amnesty International note aussi que des milliers d'habitations ont été détruites par l'armée dans sa lutte anti-guérilla.

Selon les estimations de l'ONU, 570 000 Burundais vivent aujourd'hui hors de leur foyer. Outre les « *regroupés* » hutus, il y aussi les « *déplacés* » tutsis chassés de leurs collines depuis les massacres de 1993, et qui se sont placés sous la protection de l'armée.

Le Conseil de sécurité des Nations unies a demandé la fermeture des centres de regroupement au régime burundais qui, soucieux d'améliorer son image, tente maintenant de rapprocher les civils de leurs collines ou de les installer le long des routes, dans le cadre d'une « *villagisation* » étroitement contrôlée par les forces de l'ordre.

Avec le changement de pouvoir à Kinshasa, la guérilla burundaise a perdu une base arrière dans la province ex-zaïroise du Sud-Kivu, mais elle semble en avoir trouvé une autre en Tanzanie, où 200 000 Hutus se sont réfugiés, ce qui suscite *de nouvelles tensions entre le Burundi* et la Tanzanie, qui doit pourtant accueillir les pourparlers interburundais le 25 août à Arusha, sous la médiation de Julius Nyerere, l'ancien président tanzanien. A trois semaines de cette réunion, l'envoyé spécial de l'ONU et de l'OUA pour les Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, a lancé un avertissement solennel. « *S'il n'y a pas de volonté de discuter quant au fond des questions qui divisent les dirigeants et les communautés du Burundi, les perspectives vont être dramatiques* ».

Jean Hélène

L'ONU ne peut plus enquêter sur les droits de l'homme

Le régime burundais a demandé au Nations unies le remplacement du commissaire aux droits de l'homme, Paolo Sergio Pinheiro, qui, depuis un an, n'est plus autorisé à enquêter au Burundi. Ses précédents rapports avaient dénoncé des massacres de civils par l'armée burundaise et la « *logique militaire* » du gouvernement issu du coup d'Etat. Après avoir cédé aux exigences de la République démocratique du Congo, qui refusait la présence dans une commission d'enquête de Roberto Garreton (auteur des rapports sur les tueries dans l'ex-Zaïre), l'ONU a créé dans la région un précédent qui pourrait être exploité par les régimes en délicatesse avec le respect des droits de l'homme.

Le Centre des droits de l'homme a par ailleurs condamné la pendaison, le 31 juillet, de six Burundais accusés de crimes de guerre, qui n'ont pas eu droit à un avocat, alors que douze experts de l'ONU sont actuellement au Burundi pour favoriser une réforme judiciaire. – *(Corresp.)*

Inde : le Parti du Congrès cherche un second souffle

A la veille du 50e anniversaire de l'indépendance, la formation des Nehru-Gandhi a perdu le soutien des pauvres et des musulmans

NEW DELHI
de notre correspondante

« *C'est la première fois depuis 1946 que le Parti du Congrès se réunit alors qu'il n'est pas au pouvoir à Delhi.* » Alors que l'Inde s'apprête à célébrer ses cinquante ans d'une indépendance acquise de haute lutte, notamment par un Parti du Congrès alors tout-puissant, cette amère constatation faite par le président du parti, Sitaram Kesri, à l'ouverture de la réunion plénière des assises du mouvement (la première depuis 1992), traduit tout autant la chute de popularité du Congrès que sa volonté de reprendre rapidement un pouvoir qu'il estime lui revenir de droit.

« PAS ENCORE PRÊTS »

Après avoir subi sa plus sévère défaite électorale en 1996 – et représentant aujourd'hui moins de 30 % d'un électorat qui lui fut acquis près de quarante-cinq ans – le Parti du Congrès, profondément divisé et marqué par la corruption de ses élites, cherche désespérément un second souffle.

A quatre-vingt-deux ans, M. Kesri, qui a remplacé l'ancien premier ministre, Narasimha Rao, artisan de la déroute et impliqué dans plusieurs affaires de pots-de-vin, n'a pas de solution à proposer. S'il a promis aux délégués réunis à Calcutta une prochaine reconquête du pouvoir, il a dû admettre que celle-ci n'était pas pour demain et qu'en attendant le Congrès allait poursuivre son soutien critique à la coalition du Front Uni du premier ministre Inder Kumar Gujral. « *Nous ne sommes pas encore prêts à assumer le pouvoir* », a-t-il ainsi déclaré lors de la conférence de presse finale.

Si tous les responsables admettent que le problème du Congrès est de s'être coupé à la fois des classes défavorisées et des musulmans depuis la destruction par des extrémistes hindous de la mosquée d'Ayodhya en décembre 1992, rien n'a été proposé pour tenter de reconquérir cet électorat. Ce n'est pas la tardive reconnaissance faite à Calcutta de la « *responsabilité* » du parti dans la destruction de la mosquée qui va redonner confiance aux musulmans (12 % de l'électorat) dont plusieurs leaders ont déjà dénoncé cette motion comme « *électoraliste* ». Quant à la libéralisation économique, qui a durement touché les plus pauvres, le Congrès a plaidé pour sa poursuite, en demandant certes une plus grande attention aux problèmes des défavorisés, mais sans rien proposer de concret.

Une fois de plus, c'est vers le passé que s'est tourné M. Kesri pour galvaniser les délégués en obtenant la venue très bien préparée de Sonia Gandhi, veuve de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, héritière de la dynastie et, à ce titre, symbole d'une gloire perdue. Debout, les délégués lui ont fait une véritable ovation, réclamant un discours qu'elle a fait de bonne grâce, après quelque hésitation. S'exprimant d'abord en hindi, puis en anglais, Mme Gandhi, qui est d'origine italienne, s'est toutefois contentée de relire une adresse de son mari, Rajiv Gandhi, assassiné en 1991, exhortant le Congrès à revenir sur le terrain et à reprendre à son compte les véritables problèmes de la base.

REMISE EN ORDRE

En lui offrant sans trop de précision tous les postes qu'elle pourrait vouloir au sein du Congrès, M. Kesri s'est abrité sous son aura, mais il n'est pas sûr que celle-ci fasse toujours recette. Mme Gandhi s'est, pour sa part, bien gardé de dévoiler ses intentions, et rien, à ce stade, ne permet d'affirmer que sa première apparition dans une *convention du parti signifie son* entrée véritable sur la scène politique. Comme l'affirmait avec quelque cynisme un délégué : « *Mme Gandhi a besoin du Congrès autant que le Congrès a besoin d'elle.* »

Si ces assises n'ont sans doute pas permis au Congrès de redorer son blason dans l'opinion, elles ont donné à M. Kesri l'occasion d'asseoir avec plus de force son pouvoir et de remettre un peu d'ordre à l'intérieur du parti. Les élections de dix des vingt membres de la direction du parti ont en effet vu la victoire de sept de ses partisans. M. Kesri va dorénavant pouvoir manœuvrer plus à l'aise face à une coalition gouvernementale qui reste fragile et dont la survie dépend de l'appui du Congrès.

Françoise Chipaux

Les pourparlers intercommunautaires sur Chypre ont repris en Suisse sous l'égide de l'ONU

Les pressions s'accentuent pour tenter de mettre fin à la partition de l'île

Un mois après la relance, près de New York, du dialogue entre les communautés grecque et turque de Chypre, le dirigeant chypriote turc de l'île, Rauf Denktash, et le président de la République de Chypre, Glafcos Cléridès, se sont retrouvés, lundi 11 août, à Glion-sur-Montreux (Suisse). Les entretiens, sous l'égide de l'ONU, doivent durer cinq jours et permettre de maintenir *« une certaine dynamique de la paix »*.

MONTREUX
de notre envoyé spécial

Pressés par la communauté internationale, le président chypriote, Glafcos Cléridès, et le dirigeant de la communauté turque de l'île, Rauf Denktash, se sont retrouvés, lundi 11 août, à Glion-sur-Montreux, en Suisse, afin de tenter de donner une impulsion à la nouvelle série de pourparlers intercommunautaires engagés, il y a un mois, sous l'égide des Nations unies. Sans doute est-il encore trop tôt pour envisager une véritable percée, mais, de part et d'autre, on espère que les cinq jours de discussions prévus sur les hauteurs du lac Léman permettront de maintenir *« une certaine dynamique de paix »*, en dépit des multiples obstacles à surmonter.

Le sommet de Glion constitue la troisième rencontre entre M. Cléridès et M. Denktash depuis la relance des pourparlers sur Chypre, le 9 juillet dernier près de New York, alors que les deux dirigeants chypriotes ne s'étaient plus revus depuis trois ans. L'enlisement de la situation à Chypre, avec ses risques de débordements entre Athènes et Ankara, a poussé l'ONU et Washington à faire pression sur les deux parties afin de les ramener à la table des négociations pour tenter de sortir de l'impasse. Se faisant l'écho de ces préoccupations dans une résolution adoptée le 27 juin, le Conseil de sécurité avait apporté son plein appui à l'initiative du secrétaire général, Kofi Annan, d'engager *« un processus soutenu de négociations directes entre les dirigeants des deux communautés chypriotes en vue de parvenir à un règlement de l'ensemble »*, en même temps qu'il prorogeait de six mois le mandat de la force des Nations unies chargée du maintien de la paix.

Traçant le cadre des négociations entamées le 9 juillet, M. Annan avait déclaré que l'objectif consistait à élaborer de nouvelles structures constitutionnelles et institutionnelles à même de permettre aux populations des deux communautés chypriotes de vivre ensemble pacifiquement. Selon l'ONU, le règlement du problème de Chypre prévoit un Etat fédéral unique comprenant deux communautés politiques égales et excluant l'union, même partielle, avec un autre pays. Dans la phase actuelle, les pourparlers portent sur les *« modalités d'un processus continu de négociation »*, les négociations proprement dites ne pouvant guère commencer avant l'élection présidentielle de février 1998 dans la partie grecque de l'île, comme l'a indiqué le conseiller spécial de l'ONU pour Chypre, Diego Cordovez.

CLIMAT « MITIGÉ »

La reprise des pourparlers à Glion a été précédée de signaux contradictoires. Dans le sillage du déblocage enregistré lors de leurs retrouvailles de New York, les deux dirigeants chypriotes se sont revus quelques jours plus tard à Nicosie pour parvenir à un accord sur la question de quelque 2 000 personnes des deux communautés disparues depuis les premières violences intercommunautaires, au début des années 60, et lors de l'invasion turque du nord de l'île, en 1974. Mais après ce geste de bonne volonté, l'atmosphère s'est détériorée avec la signature, le 6 août, d'un *« accord d'association »* entre la Turquie et la République turque auto-proclamée de Chypre du Nord (RTCN). Par cette initiative, Ankara et ses protégés entendaient répondre à la décision annoncée le 15 juillet par la Commission européenne d'inclure Chypre parmi les six pays avec lesquels l'Union européenne prévoit d'avoir des négociations d'adhésion, alors que la candidature de la Turquie a été repoussée.

Dès lors, il n'est pas tout à fait étonnant qu'un représentant chypriote grec ait qualifié de *« mitigé »* le climat qui prévalait à l'ouverture des pourparlers de Glion. Mais, s'il a reconnu que *« d'importantes différences »* subsistaient, il s'est néanmoins montré confiant et s'est gardé de dramatiser la dernière *« provocation »* d'Ankara.

Jean-Claude Buhrer

Saint-Domingue remet à Madrid trois dirigeants « historiques » de l'ETA

MADRID
de notre correspondante

Pour Jaime Mayor Oleja, le ministre espagnol de l'intérieur, il s'agit d'*« un nouveau grand pas positif »* dans la lutte contre le terrorisme. Il a interrompu ses vacances pour annoncer la nouvelle, samedi 9 août à Madrid : se rendant aux arguments du gouvernement de Madrid, dont le secrétaire d'Etat à la sécurité, Ricardo Marti Fluxa, s'était rendu à Saint-Domingue, en juillet, peu après l'assassinat du dernier otage de l'ETA qui avait indigné le pays, les autorités dominicaines ont « expulsé » vers l'Espagne trois « etarras » historiques.

Le premier est Eugenio Etcheveste Arizcuren, dit « Antxon », quarante-six ans. Plusieurs fois interpellé en France, dans les années 80, puis expulsé vers le Venezuela et l'Equateur, « Antxon » fut l'idéologue de l'organisation séparatiste et le numéro deux de l'ETA entre 1978 et 1984, avant de devenir le principal représentant de son organisation lors des négociations d'Alger, en 1989, avec le gouvernement socialiste espagnol. Négociations qui se soldèrent par un échec. Le deuxième « etarra », de loin le plus sanguinaire, car on lui reproche d'avoir commis au moins huit assassinats terroristes, lorsqu'il faisait partie des commandos Araba et Madrid, n'est autre qu'Arakama Mendia, dit « Makario », quarante-six ans, qui prit également part aux discussions d'Alger. Quant à José Maria Ganchegui Arruti, alias « Pello », quarante-huit ans, spécialiste en explosifs, il était surtout chargé de recruter de nouveaux adeptes pour l'organisation terroriste.

Ces trois dirigeants, incarcérés dans un commissariat madrilène depuis samedi, représentaient officiellement le « Front de négociation » de l'ETA, et, en dépit de certaines divergences survenues entre eux et les chefs actuels de l'organisation, dont ils avaient plusieurs fois critiqué *« la ligne de conduite et l'intransigeance »*, ils restaient les *« interlocuteurs »* désignés par l'ETA, en cas de négociation. Une situation qui durait depuis la fin des pourparlers d'Alger, lorsque – à la demande des Espagnols – ils furent expulsés d'Alger vers Saint-Domingue. Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez avait, avant de se raviser, longtemps préféré laisser les choses en l'état, estimant que ces trois « etarras » permettaient de faire passer certains messages, et surtout de *« prendre la température »* de l'organisation.

« FARCE INUTILE »

L'actuel gouvernement conservateur, qui, dès son arrivée au pouvoir, il y a un peu plus d'un an, avait annoncé qu'il se refuserait à négocier avec une *« bande terroriste »*, n'a eu de cesse de mettre un terme à ce que le ministre de l'intérieur a qualifié, samedi, de *« farce inutile et* [d']*anomalie juridique, qui n'avait d'autre but que de servir de haut-parleur à l'ETA à l'étranger »*. Sollicité pour qu'il intervienne, en juillet, avant l'assassinat du conseiller municipal Miguel Angel Blanco, « Antxon » n'avait rien pu faire pour sauver la vie de l'otage, et Madrid en avait conclu que le vieux chef « etarra » avait perdu toute influence. Un conseiller du gouvernement basque, Juan Maria Atutxa, avait parlé alors des *« toiles d'araignée »* qui couvrent le télécopieur du dirigeant exilé tant il est coupé de son mouvement.

Lors d'une rencontre, en 1996, avec le président dominicain, Leonel Fernandez, José Maria Aznar, avait demandé à Saint-Domingue d'expulser les « etarras » pour lesquels des demandes d'extradition avaient été déposées. Ils étaient cinq en tout, deux sont encore à Saint-Domingue : Belen Gonzalez, réclamée par la justice espagnole pour plusieurs attentats sanglants, et le frère de Txomin Iturbe, l'ex-dirigeant suprême de l'ETA, mort en Algérie au moment des préparatifs de négociations avec Madrid.

Ces expulsions ont suscité des réactions diverses. Le gouvernement, appuyé par l'opposition socialiste, se félicite de la coopération internationale contre le terrorisme et savoure cette victoire *« symbolique »* sur les privilèges dont jouissait encore l'ETA à l'extérieur. Les partis nationalistes basques, même modérés, et la gauche d'Izquierda Unida sont plus critiques. De nombreuses voix ont déploré cette expulsion qui, disent-elles, *« ferme la porte à toute possible négociation »*. A moins que cela ne soit le contraire, comme le soutiennent des commentateurs proches du gouvernement qui estiment que l'ETA et Herri Batasuna, sa « vitrine politique », par leur *« immobilisme »*, ont provoqué ces nouveaux développements, et que si des contacts doivent un jour avoir lieu entre « Antxon » et les autorités, ils seront plus efficaces et *« discrets »* s'ils se déroulent à Madrid même.

Marie-Claude Decamps

Plusieurs pays se disputent les hydrocarbures de la mer Caspienne

COUTUMIER des déclarations surprises, le président russe, Boris Eltsine, a annoncé, jeudi 7 août, qu'il *« annulait »* un contrat préliminaire passé, il y a un mois et trois jours, entre les sociétés pétrolières russes Lukoïl et Rosneft et la compagnie azerbaïdjanaise des pétroles Socar pour l'exploitation d'un gisement de brut en mer Caspienne. Le champ concerné – Kyapaz en turkmène, Serdar en azéri – est une pomme de discorde entre l'Azerbaïdjan et le Turkménistan, riverains de cette mer fermée. Pour l'Azerbaïdjan, le gisement, situé à la limite des eaux territoriales des deux pays, doit être partagé, tandis que les Turkmènes entendent l'exploiter seuls.

Un officiel du ministère du gaz et du pétrole du Turkménistan vient d'ailleurs d'annoncer la vente publique, le 3 novembre à Houston (Texas), de ce gisement dont les réserves ont été estimées à 50 millions de tonnes d'or noir. Le Turkménistan a également émis récemment des prétentions sur un autre gisement, celui de Chirag, inclus dans le « contrat du siècle », signé en septembre 1994 pour un montant de 7,5 milliards de dollars entre la compagnie azerbaïdjanaise Socar et un consortium comprenant, entre autres, British Petroleum et Amoco. De fait, l'exploitation des énormes réserves de gaz et de pétrole que recèle la Caspienne est rendue incertaine par la querelle qui oppose, à propos de son statut, les cinq pays qui la bordent. Certains, comme l'Azerbaïdjan, voient la Caspienne comme une mer, ce qui implique un découpage en eaux territoriales par pays ; d'autres la voient comme un lac, avec une exploitation commune des richesses, comme le suggère la Russie.

C'est au cours d'un entretien avec le président turkmène, Saparmourad Niazov, en visite à Moscou, que Boris Eltsine a qualifié la signature du contrat avec l'Azerbaïdjan de *« malentendu »*. Il a aussi déploré que celle-ci se soit faite sans son accord ou celui du gouvernement russe. La compagnie Rosneft s'est aussitôt retirée du contrat, mais le géant du pétrole Lukoïl, habitué aux méandres de la politique du Kremlin, s'est contenté d'annoncer la *« suspension »* de sa participation.

Comment expliquer le brusque revirement présidentiel ? Nul doute que la Russie, qui entend conserver la plupart des leviers de contrôle – surtout énergétiques – sur son *« proche étranger »*, a pris ombrage de la visite à Washington, début juillet, du président azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev, et surtout de la signature – pour 10 milliards de dollars – de contrats mirobolants avec des compagnies américaines (Exxon, Chevron, Amoco). Ce qui a été vécu à Moscou comme une intrusion dans son arrière-cour de Transcaucasie.

« VIEILLES AMBITIONS »

Pourtant, si, d'après l'agence Itar-Tass, *« les liens historiques entre la Russie et le Turkménistan ont reçu une nouvelle impulsion »*, Saparmourad Niazov s'est montré, lui, moyennement satisfait de sa visite. *« J'ai senti l'odeur des vieilles ambitions soviétiques »*, a révélé le *turkmenbachi* (le « chef » des Turkmènes), lors de sa conférence de presse à Moscou, jeudi 7 août. Il a alors expliqué que la partie russe, représentée par Gazprom, *« proposait des prix quatre fois inférieurs »* à ceux pratiqués par son pays.

A l'occasion de cette visite, le Turkménistan a pourtant créé avec la Russie – les deux pays extraient à eux deux plus de 60 % du gaz mondial – une société mixte, Turkmenrosgaz, chargée du transport du gaz vers les autres pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), mais il s'est heurté au refus de Gazprom de faire transiter à bon prix le gaz turkmène destiné à l'Europe – l'Allemagne est le premier client du Turkménistan – par ses oléoducs. M. Niazov a aussi souligné que son pays ne fournirait plus son gaz au Nord Caucase : un gazoduc reliera bientôt les champs de Frolovo, sur les bords de la Volga, à Stavropol, au sud-ouest de la Russie, et la région consommera du gaz russe.

Malgré tout, le gaz turkmène ne manque pas de débouchés : après avoir signé, en mai 1997, un contrat avec la Turquie portant sur la fourniture de 28 milliards de mètres cubes par an – Ankara devient ainsi le 2e plus gros client du Turkménistan –, cette république d'Asie centrale a reçu la bénédiction des Etats-Unis pour la construction d'un gazoduc en vue du transport de son gaz vers la Turquie *via* l'Iran. Long de 1 200 kilomètres, le futur gazoduc constituera le premier pas vers un désenclavement de la région, soumise jusque-là, malgré les indépendances acquises en 1991, à la mainmise de Moscou sur le transit de son énergie.

Marie Jégo

Cambodge : le roi Sihanouk « prêt à abdiquer »

PÉKIN. Le roi Norodom Sihanouk, en cours de traitement à Pékin, affirme qu'il est *« prêt à abdiquer »* si l'homme fort du Cambodge, Hun Sen, lui en fait la demande lors de l'audience qu'il lui accordera, mardi 12 août. *« Ma lettre d'abdication est déjà rédigée par moi, depuis plus d'une semaine »*, a indiqué M. Sihanouk, dimanche, dans une lettre adressée à l'un de ses anciens collaborateurs. Le roi recevra le chef de l'Etat par intérim, Chea Sim, et les deux co-premiers ministres, Hun Sen et Ung Huot. Ce dernier vient d'être nommé en remplacement du prince Ranariddh, fils du roi Sihanouk, déchu de ses fonctions, début juillet, à l'issue de deux jours d'affrontements armés dans Phnom Penh. Le souverain cambodgien a déjà fait savoir qu'il ne reconnaissait pas la nomination de Ung Huot, qualifiant ce dernier de *« marionnette »* qui avait destitué son fils de façon *« illégale et anticonstitutionnelle »*. – *(AFP.)*

Sécurité renforcée au Pakistan après des violences interconfessionnelles

LAHORE. Trois cents membres des unités paramilitaires sont arrivés, dimanche 10 aoû†, dans la province pakistanaise du Pendjab où des violences entre sunnites et chiites ont fait plus de quarante morts en dix jours. Seize personnes avaient été tuées et plusieurs autres avaient été blessées, samedi 9 août, dans cette province, la plus grande du pays. Le même jour, six hommes à motos avaient ouvert le feu dans un marché de la ville industrielle de Shekhupura, tuant dix personnes. Auparavant, six musulmans chiites avaient également été tués dans le sud de la province, dans l'un de ces affrontements intercommunautaires qui, depuis le début de l'année, ont déja fait plus de cent morts au Pendjab. La police avait déjà augmenté les mesures de sécurité après la mort de treize personnes tuées dans des attentats commis, mercredi, dans des mosquées de Lahore et de Multan. – *(AFP.)*

Près de la moitié des plages marocaines sont polluées, selon un rapport officiel

RABAT. Plus de 40 % des plages marocaines, récemment soumises à un contrôle antipollution, sont non-conformes à la baignade, révèle une étude du ministère marocain des travaux publics, publiée, dimanche 10 août, par le journal *l'Opinion*. Sur 42 stations balnéaires contrôlées tout au long de 1997, 17 ont montré que leurs eaux étaient d'une *« mauvaise qualité microbiologique »*, note le journal qui précise que, jusqu'à présent, aucune plage polluée n'a été interdite à la baignade.

Selon l'étude, les 17 plages concernées sont situées pour la plupart sur la côte Atlantique. Elles se trouvent en général à proximité de sources de pollution : rejet des eaux usées des villes, déchets des usines, embouchures sales et ports pétrolier ou de marchandises. Enfin, selon la même étude, 40 % des plages faisant l'objet de l'enquête ne disposent pas d'équipement sanitaires publics (douches et toilettes) et 27 % ne sont même pas équipées de poubelles. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CONGO : la tension persiste à Brazzaville,** où des affrontements à l'arme lourde ont repris dimanche 10 août, après une relative accalmie de trois semaines. Les belligérants auraient profité du cessez-le feu pour se réarmer. – *(AFP.)*

■ **EGYPTE : Cheikh Omar Abdel Rahmane, chef spirituel de la Djamaa islamiya,** qui purge aux Etats-Unis une peine de détention à vie pour son rôle dans l'attentat contre le World Trade Center, soutient l'appel à l'arrêt de la violence, lancé le mois dernier par six dirigeants de ce groupe, rapporte le quotidien saoudien *el Hayat*. *« Nous devons honorer cette demande »*, déclare le dirigeant islamiste dans un communiqué signé obtenu par le journal et qui a été confirmé par l'avocat américain du cheikh, Me Ramsey Clarke. – *(AFP.)*

■ **MALI : quatre chefs de partis d'opposition** ont été arrêtés, dimanche 10 août, après qu'un officier de police, qui *assistait* samedi à un meeting de l'opposition, eut été lynché à mort. – (AFP.)

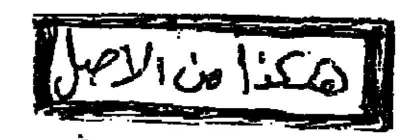
■ **MAROC : Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme** (PPS, opposition), a été victime samedi 9 août d'un accident de voiture à Casablanca, où son état de santé est qualifié de *« grave »*. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : des réfugiés hutus rwandais,** dont d'anciens soldats et officiers de l'armée, ont tenté, samedi 9 août, de détourner un avion qui les ramenait du Gabon vers Kigali, rapporte le HCR. Ils ont frappé le pilote, qui a posé l'avion au Gabon. – *(Reuter.)*

Les zapatistes veulent créer un parti politique au Mexique

MEXICO. La guérilla zapatiste, en perte de vitesse, tente de reprendre l'initiative au moment où le paysage politique mexicain a été profondément modifié par le résultat des élections du 6 juillet, qui ont mis un terme à l'hégémonie du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Au pouvoir depuis 68 ans, le PRI a perdu d'un seul coup le contrôle de la Chambre des députés et celui du District fédéral, c'est-à-dire de la ville de Mexico.

Apparemment conscient de ce changement, le *« sous-commandant »* Marcos, dans son premier commentaire public post-électoral, a annoncé la prochaine création d'un Front zapatiste de libération nationale (FZLN), bras politique de l'armée zapatiste (EZLN) implantée dans la province du Chiapas depuis 1994. Les zapatistes vont également entreprendre une marche *« pacifique »* sur Mexico, en septembre, pour demander au gouvernement le respect des accords conclus portant sur les droits et la culture des Indiens. En Espagne, les zapatistes ont récemment participé à la *« deuxième réunion intercontinentale pour l'humanité et contre le néolibéralisme »*, qui s'est tenue à Barcelone du 25 juillet au 3 août. – *(AFP.)*



RÉCOLTES Les moissons s'achèvent, et sans égaler les records de 1996, la production de blé devrait atteindre 33 millions de tonnes. Il en va sensiblement de même pour le maïs, les oléagineux et la betterave. Les vendanges sont favorisées par la chaleur du mois d'août *et* commenceront plus tôt que d'habitude dans la plupart des vignobles. ● LA RÉFORME de la politique européenne, actuellement en cours de discussion, inquiète cependant le monde paysan, notamment les producteurs de maïs. ● LA JUSTICE est décidée à poursuivre avec sévérité les agriculteurs qui ont attaqué des camions étrangers au début de l'été. La chancellerie vient d'envoyer une circulaire aux parquets leur demandant de *« faire preuve de toute la fermeté requise »*. Bruxelles avait menacé la France de sanctions en cas *« d'attitude insuffisamment déterminée de la part des forces de l'ordre françaises »*.

1997 devrait être un bon millésime pour la production agricole

Pluies et soleil s'étant succédé en bon ordre, les rendements en blé et en betteraves pourraient globalement s'approcher des records. Sauf incident météorologique dans les prochaines semaines, les vendanges se présentent sous les meilleurs auspices

L'OPTIMISME est de mise dans les milieux agricoles, au cœur de cet été. Qu'on regarde du côté des moissons, des récoltes de plantes oléagineuses, des champs de betteraves ou des prochaines vendanges, les professionnels affichent, dans leur grande majorité, le sourire. Sauf incident météorologique que les paysans ont, de tout temps, appris à prendre en considération, le millésime 1997 devrait rester comme un bon parmi les bons. Les performances de l'agriculture française – la première d'Europe en volume et en diversité – devraient s'en trouver confortées.

Les céréaliers se souviendront longtemps de 1996, qui fut, en quantité, qualité et rendement, « l'année du siècle » pour le blé ou l'orge. Le miracle ne se reproduira pas cette année, mais on annonce cependant un bon cru. Tout pronostic précis serait toutefois imprudent, puisque dans plusieurs exploitations de Picardie ou du Nord, les moissonneuses-batteuses n'ont pas fini leur travail. Mais globalement, et même si les résultats sont hétérogènes selon les régions, on compte sur quelque 33,2 millions de tonnes de blé tendre contre 34,7 l'an passé. La sécheresse du printemps a pénalisé les zones du pourtour méditerranéen et le Centre-Ouest, où les céréaliculteurs font la moue. Mais dans le grand Bassin parisien, c'est l'inverse. *« La Beauce va afficher des rendements meilleurs que l'an passé, alors que ce sera l'inverse au nord de la Seine, où les records de 1996* [jusqu'à 110 quintaux à l'hectare] *seront loin d'être approchés, même s'ils restent confortables »*, précise-t-on à l'ONIC (Office national interprofessionnel des céréales), qui se fonde sur des rapports d'étape régionaux établis tous les quinze jours. La qualité des blés sera, elle aussi, moins assurée que celle de 1996 à cause des fortes pluies de juin.

S'agissant du maïs, on parle sans ambages, à l'Association générale des producteurs (AGPM) qui a son siège près de Pau, de *« belles cultures en perspective »*, car il y a eu de la chaleur et de l'eau au bon moment. En Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Alsace, on emploie même des superlatifs pour décrire la taille des épis et le peuplement à l'hectare, alors qu'en Poitou-Charentes, on se montre un peu plus réservé. En moyenne, le rendement national devrait dépasser celui de 1996, qui avait atteint 84 quintaux *(lire ci-dessous)*.

MATURATION PRÉCOCE

Les producteurs d'oléagineux (soja, colza, tournesol, pois) sont eux aussi portés à faire des prévisions encourageantes. Le colza vient d'être récolté et le rendement à l'hectare tourne autour de 30 quintaux. Il en va de même pour les tournesols qui servent à faire de l'huile et des tourteaux pour l'alimentation animale et qui caractérisent les paysages des grandes plaines du Centre, du Poitou et de Midi-Pyrénées. La récolte de pois protéagineux riches en protéines se termine dans le Bassin parisien et en Champagne-Ardenne ; les agriculteurs concernés se disent satisfaits.

La Confédération des planteurs de betteraves (CGB) ne fait pas exception. L'activité des sucreries ne commencera que fin septembre pour cesser fin décembre, mais déjà, on n'hésite pas à parler, au vu des premiers prélèvements sur les tubercules, qui ont eu lieu début août, *« d'excellents indices »*. Les conditions climatiques récentes ont été favorables : eau en juin peu après les semis, soleil en juillet et température adéquate, août arrosé et chaud. Qu'il s'agisse du Loiret, de la Marne, de la Somme ou de l'Aisne, le feuillage est beau et les betteraves sont bien développées. Aucun problème phytosanitaire sérieux n'est signalé, et la grêle qui a affecté plusieurs parcelles en juin ne devrait pas avoir de conséquence notable. Par rapport au rendement en sucre blanc de 1996, soit 10 tonnes à l'hectare, *« on devrait faire cette année aussi bien sinon mieux »*, ajoute-t-on à la CGB.

Favorisées par des conditions climatiques particulièrement clémentes, les vendanges commenceront presque partout en avance. Cette précocité, selon les spécialistes, est un atout car elle permet d'étaler le travail, de mieux choisir les vignes en fonction de leur état d'avancement et d'éviter, surtout dans les régions les moins méridionales, les pluies d'équinoxe à la fin septembre. La cueillette du raisin a commencé le 4 août à Rivesaltes, au nord de Perpignan (Pyrénées-Orientales), connu pour son muscat.

« On va commencer le 25 août dans le sud du Gard, et c'est la première fois qu'on démarre si tôt », indique un responsable du Comité interprofessionnel des vins d'AOC des Côtes-du-Rhône. *« Vendanger pendant les périodes de fortes chaleurs est une bonne chose »*, ajoute-t-il en soulignant la qualité sanitaire des grappes. Dans cette région, les volumes seront corrects et le degré d'alcool relativement élevé. Le gel, qui avait touché de manière inégale quelque 6 000 hectares sur les 60 000 du vignoble, n'aura en définitive que des conséquences limitées.

Un viticulteur de Gaillac (Tarn) parle d'une récolte *« relativement faible en volume mais très bonne en qualité »*. Du côté de Bourgueuil (Indre-et-Loire), on est, là aussi, tout sourire, et un viticulteur confie : *« Si on avait pu commander la nature, on n'aurait pas fait mieux ! »*

Entre Lyon et Mâcon, dans le « temple » du Beaujolais, la précocité annoncée des vendanges nourrit, comme partout, l'optimisme. La récolte sera irrégulière selon les parcelles, mais les rendements seront proches des plafonds autorisés. On ne parle ni de calamité, ni de pléthore ni d'encombrement dans les chais comme l'an dernier. *« Nous sommes optimistes, sereins et en tout cas pas inquiets »*, dit un responsable de l'Union interprofessionnelle des vins du Beaujolais.

Dans le Bordelais, un œnologue affirme que *« la pluie depuis le 4 août n'est pas catastrophique ; au contraire, c'est nécessaire pour accélérer la véraison, c'est-à-dire le mûrissement »*. Un propriétaire de château a cette belle formule : *« Il faut que cette période orageuse se termine... Mais compte tenu de la précocité générale, on risque de faire un bon millésime... Après 1995 et 1996, ce serait un tiercé exceptionnel ! »* Pour les prix aussi.

François Grosrichard

Une progression continue

Le secteur des fruits et légumes se redresse

Seule la tomate pâtit d'un phénomène de mévente

ON S'ATTENDAIT, fin juin et début juillet, à de vives tensions dans le secteur des fruits et légumes : attaques de camions espagnols par des commandos de paysans du Midi ; temps pluvieux qui dissuade les consommateurs d'acheter tomates, melons et abricots ; arrivée massive sur les marchés des fruits à gros noyaux alors que les fraises et les cerises ne sont pas encore écoulées ; télescopage des livraisons de pommes de terre primeurs françaises et étrangères. Toutes les conditions étaient réunies pour déséquilibrer le marché, avec une offre pléthorique et une demande molle. Dans un communiqué en date du 2 juillet, intitulé « Ça ne peut plus durer ! », la FNSEA lançait une mise en garde.

Gérée avec finesse par l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (Oniflhor), la crise qui touchait en particulier le melon, la tomate et les prunes semble s'estomper avec le retour du beau temps et des grosses chaleurs, propices à la consomation de fruits et légumes verts, même si certaines importations (girolles en provenance des pays de l'Est à bas prix) perturbent, à la marge, des circuits en général bien établis. Des efforts ont été faits pour inciter les producteurs des vallées du Rhône ou de la Garonne à se regrouper et à concentrer l'offre, améliorer la qualité, conquérir des marchés à l'étranger, faire des campagnes de promotion actives plutôt que de détruire des marchandises excédentaires. Cette pratique est, de toute façon, exclue des aides conjoncturelles du budget européen depuis cette saison.

Selon l'Oniflhor, la deuxième semaine d'août marque, pour le melon, un creux de la production en toutes régions. Le marché est correct. L'offre n'a pas progressé. Elle s'est en général bien ajustée à la demande. Par rapport au 25 juillet, les prix progressent de manière significative sur les marchés de Cavaillon et de Châteaurenard. La demande de pêches et de nectarines, tant interne qu'externe, s'est réactivée, mais insuffisamment au regard des quantités disponibles – c'est la période de pleine production de la vallée du Rhône –, et les prix n'ont que très peu monté. La campagne des poires d'été – guyot ou williams – s'annonce assez bien, compte tenu des quantités limitées. Les prix sont fermes, indique l'Oniflhor. Prunes et raisins se « tiennent » aussi assez bien. Seul signe d'inquiétude réelle : la tomate, qu'elle soit ronde, allongée ou en grappe. Les prix baissent, en raison d'une demande insuffisante, et ce malgré la diminution de l'offre globale. Au départ de Provence, le calibre 57-67, qui cotait chez les expéditeurs 4,50 francs le kilo lundi 4 août, ne valait plus que 3,60 francs vendredi.

F. Gr.

Les producteurs de maïs s'inquiètent des projets de Bruxelles

BORDEAUX
de notre correspondante

Les producteurs aquitains de maïs sont dans l'attente. Comme chaque année, à quelques semaines des premières récoltes, ils observent attentivement leurs champs et le ciel. Ils attendent aussi de voir le nouveau visage de la politique agricole commune (PAC), en préparation à Bruxelles, dans le cadre d'« Agenda 2000 » (*Le Monde* du 11 juillet). L'Aquitaine retient peut-être un peu plus son souffle qu'ailleurs car elle est le berceau du maïs français : avec 3,6 millions de tonnes en 1996 pour une production nationale de 14,5 millions de tonnes, elle est la première région française. Grenier de l'Europe, elle fournit plus de 10 % de sa production (32 millions de tonnes en 1996).

La récolte 1997 semble bien partie : *« Les plants ouvrent de belles promesses, mais il faudra regarder vers le 15-20 août s'ils sont bien garnis en grains »*, estime Serge David, responsable du service recherche et développement à l'Association générale des producteurs de maïs (200 000 exploitants en France). Dans les secteurs non irrigués (Pyrénées-Atlantiques, sud des Landes), les agriculteurs espèrent un bon rendement grâce aux pluies abondantes du mois de juin. Dans les terres sableuses de la Haute Lande, l'arrosage a commencé en juillet, trois semaines plus tard que les années moyennes. Mais les pluies abondantes et le froid tardif de juin ont « stressé » les plants, surtout en Haute Lande et dans le Périgord. Enfin, le maïs aquitain a manqué de soleil en juillet. Si, par endroits, les rendements seront supérieurs à la normale, les maïsiculteurs ne s'attendent pas à renouveler l'exploit de 1996, année record en termes de production et de rendement.

Le changement de politique européenne nourrit surtout les inquiétudes. Selon Jacques Castaing, président de Maïsadour – une grosse coopérative landaise qui réunit 4 000 producteurs –, les exploitants *« craignent la baisse de 20 % des prix d'intervention sur les céréales, qui ne sera compensée que de moitié. En 1992* [première année de réforme de la PAC], *le contexte était relativement bon, mais ils s'en sont tirés sur la corde raide. Le marché céréalier est devenu très spéculatif et rien ne dit que ce sera mieux plus tard. De plus, on va devenir dépendant des marchés mondiaux. »*

Les Périgourdins semblent aussi préoccupés : *« Il est difficile de se prononcer, car les négociations ne sont pas terminées. Mais nous avons fait des simulations pour notre département*, explique Alain Lucas, maïsiculteur et président de la chambre départementale d'agriculture. *Avec le "paquet Santer"* [le président de la Commission européenne], *sur un chiffre d'affaires comprenant l'ensemble des productions – lait, viande, céréales, poules... – de 3 milliards, nous perdrions 60 millions de francs. En plus, comment voulez-vous qu'un agriculteur investisse ou qu'un jeune s'installe quand on change les règles tous les cinq ans ? »*

Claudia Courtois

Les avantages pour les investissements outre-mer devraient être maintenus

JEAN-JACK QUEYRANNE, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a commencé, lundi 11 août, son premier déplacement en Polynésie, qui le conduira, jusqu'au 18 août, dans les archipels des Touamotou, des îles Sous-le-Vent et des Marquises. Selon le haut-commissariat de Polynésie française, M. Queyranne entend manifester le fait que *« l'Etat partage aussi bien le souci du territoire d'accélérer le développement de ces îles que celui d'œuvrer au rééquilibrage des infrastructures et activités économiques entre Tahiti et les autres archipels de Polynésie française »*.

A Papeete, le secrétaire d'Etat s'adressera, mardi, au gouvernement du territoire et aux 41 conseillers de l'assemblée territoriale. M. Queyranne a déjà donné quelques indications sur ses intentions concernant la loi Pons, qui prévoit d'importants avantages fiscaux pour les investissements outre-mer. Il a ainsi indiqué au quotidien polynésien *Les Nouvelles* que cette loi, *« si elle a enregistré certains détournements (...), se justifie par son effet sur l'emploi »*.

M. Queyranne présidera ensuite le comité de suivi de la loi d'orientation du 5 février 1994 et du contrat de développement, qui représente un ensemble de projets de quelque 3 milliards de francs, dont plus de 1,8 milliard de la part de l'Etat, pour la période 1994-1998. Il examinera aussi les dossiers de la perliculture aux Touamotou et du tourisme à Bora-Bora.

La chancellerie demande de poursuivre avec « fermeté » les auteurs de destructions de produits importés

LE MINISTÈRE de la justice vient d'adopter un ton nouveau à l'égard des agriculteurs français auteurs de destructions de produits importés. Dans une circulaire diffusée à tous les parquets de France, en date du 4 août, la chancellerie enjoint de poursuivre *« avec toute la fermeté requise »* les auteurs d'attaque contre des camions de fruits et légumes importés, notamment espagnols. Signé par Marc Moinard, directeur des affaires criminelles et des grâces, le texte rappelle que *« de tels agissements exposent la France à une condamnation de la Cour de justice des communautés européennes »*. Il estime qu'une *« condamnation pour entrave à la libre circulation des marchandises pourrait intervenir dans les prochains mois à la suite des faits commis au cours des campagnes 1993 à 1995, et qui n'ont donné lieu qu'à un faible nombre de poursuites pénales »*.

Cette circulaire précise qu'il est *« nécessaire que les procureurs de la République donnent pour instruction aux officiers de police judiciaire placés sous leur autorité de leur signaler sans délai, quel que soit leur degré de gravité, les actes ayant pour objet d'entraver illégitimement les importations de fruits et légumes d'origine étrangère »*. Elle demande aussi que *« toute la fermeté requise »* soit employée, avec *« recours, le cas échéant, à la procédure de la comparution immédiate »*.

La circulaire de la chancellerie répond aux demandes de poursuites judiciaires formulées par le gouvernement espagnol et aux avertissements de la Commission européenne. Mario Monti, commissaire européen chargé du marché unique, avait écrit le 8 juillet au ministre français délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, pour protester contre *« les obstacles à la libre circulation des marchandises en France »*, indiquant que Bruxelles se réservait le droit d'utiliser son droit de sanction en cas *« d'attitude insuffisamment déterminée de la part des forces de l'ordre françaises »*. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) s'est félicitée, vendredi 8 août, de la diffusion de cette circulaire, estimant qu'ainsi, *« la justice est égale pour tous »*.

DÉPÊCHES

■ **BUDGET : les Verts ont estimé, dimanche 10 août, qu'une politique économique,** *« centrée sur la création massive d'emplois utiles, n'est pas compatible avec la réduction accélérée des déficits publics imposée par les critères de Maastricht ». « Pour financer la réduction rapide et généralisée du temps de travail, l'Etat doit élargir ses marges de jeu budgétaire »*, écrit Philippe Boursier, porte-parole des Verts, dans un communiqué.

■ **ENVIRONNEMENT : l'association France nature environnement (FNE) a exigé,** vendredi 8 août, la démission du professeur Souleau de la présidence de la section environnement du Conseil supérieur d'hygiène publique. Considérant que *« le professeur Souleau s'est totalement discrédité »*, notamment *« par son attitude pseudo-scientifique dans le dossier de la Hague »*, l'association lui demande *« de prendre toutes ses responsabilités »*.

LOGEMENT **Selon une étude publiée par la direction de l'habitat et de la construction, en 1996, l'écart est resté quasi nul entre l'indice des prix à la consommation (1,8 %) et la hausse des loyers (1,6 %). D'une manière générale, la hausse des prix dans le parc privé (1 %) a été moindre que dans les logements sociaux (1,7 %). ● L'ÉCART reste important entre Paris et la province : le loyer moyen pour l'ensemble du parc locatif privé est de 81,4 francs au mètre carré à Paris, 65,6 francs en banlieue et 37 francs en province. Pour des logements de surface égale, les Parisiens paient environ deux fois plus cher que les habitants de Lyon, Rennes ou Bordeaux. ● EN 1995, LES FONDS DE SOLIDARITÉ pour le logement ont été dotés de 600 millions de francs. Leurs critères d'attribution sont de plus en plus sélectifs et, en outre, extrêmement variables selon les départements.**

Les loyers sont restés pratiquement stables en 1996

Selon une étude du ministère du logement, l'an dernier, l'écart est resté élevé entre Paris et la province : 81,4 francs le mètre carré dans la capitale, contre 37 francs en moyenne dans les autres grandes villes. C'est essentiellement lors des relocations que l'on assiste à des hausses de tarifs

LA FLAMBÉE des loyers qui a caractérisé le début de la décennie n'est plus qu'un souvenir. Dans les 5 millions de logements du parc locatif privé comme dans le secteur social, après les très faibles hausses de 1995, le mouvement de stabilisation des prix est général. C'est le principal enseignement de l'étude annuelle que vient de publier la direction de l'habitat et de la construction (DHC) du ministère de l'équipement, des transports et du logement. Le mouvement de décélération de l'indice général des loyers engagé depuis 1993 s'est renforcé en 1996. L'écart est désormais quasi nul entre la hausse des loyers (1,6 %) et l'indice des prix à la consommation (1,8 %). Dans le parc privé, en 1994 et 1995, les loyers avaient enregistré une hausse de 2 % qui est tombée à 1 % en 1996. Par comparaison, au début des années 90, les loyers augmentaient, en moyenne, de 6 % à 7 % par an dans l'agglomération parisienne et de 4 % à 5 % en province. La conjoncture économique incite visiblement les propriétaires à modérer leurs prétentions. Soucieux de prévenir les risques d'une durée de vacance trop longue entre deux locataires et d'éviter les accidents de paiement, ils hésitent de plus en plus à pratiquer des hausses trop fortes ou non justifiées. Pour preuve, les augmentations de loyer réalisées en dehors de tout cadre légal diminuent fortement, même si le phénomène reste important en province. En 1994, 39 % des augmentations de loyer dans le privé se faisaient de cette manière, 19 % en 1996.

Le tassement des prix qui affecte le parc privé est moins net dans le logement social où la hausse enregistrée en 1996 reste de 1,7 % (contre 3 % en 1995 et 3,6 % en 1994). « *Cette situation*, note l'étude, *est le résultat de la politique menée en matière de réhabilitation du parc social, de la mise en service de nouveaux logements et également des relocations, dont le niveau des loyers se situe d'une manière générale au-dessus de celui des locations stables.* »

DÉCRET D'ENCADREMENT

Comme les années précédentes, le ministère du logement a travaillé sur la base d'un échantillon représentatif de 600 000 logements situés dans 11 villes de province et de 831 000 logements de l'agglomération parisienne. Depuis 1994, le mouvement de décélération des loyers est plus soutenu à Paris et dans sa proche banlieue que dans les villes de province. Les loyers sont quasi stables à Paris depuis deux ans alors qu'ils ont augmenté, en moyenne, de 1,5 % en province. Toutefois, l'écart se maintient et reste important entre Paris et la province. Le loyer moyen pratiqué pour l'ensemble du parc locatif privé est de 81,4 francs au mètre carré à Paris, 65,6 francs en banlieue et 37 francs en province. Pour des logements de surface égale, les Parisiens payent environ deux fois plus cher que les habitants de Lyon, Rennes ou Bordeaux.

C'est sur cet argument que le Conseil d'Etat s'est appuyé pour rejeter la requête des professionnels de l'immobilier et administrateurs de biens, qui réclamaient, comme en 1995, l'annulation du décret annuel d'encadrement des loyers dans la région parisienne (*Le Monde* daté 8-9 juin). Il devrait être reconduit, comme chaque année, à la fin du mois d'août. Le Conseil d'Etat a estimé que le mouvement de baisse des loyers à Paris, mis en avant par les professionnels, était encore « *très modeste, voire marginal* » puisqu'il ne concernait que 1 % du parc locatif. Et la haute juridiction a souligné que les prix restaient nettement supérieurs à ceux pratiqués en province. L'enquête du ministère du logement confirme cette analyse pour 1996.

Chaque année, dans le parc locatif privé, un peu plus de 20 % des ménages changent de logement. Or, à Paris comme en province, c'est à l'occasion des relocations que l'on enregistre l'essentiel des hausses de loyer même si celles-ci ont tendance à diminuer. En 1996, en province, les baisses de loyer à l'occasion d'une relocation (– 6 % en moyenne) ont concerné 16 % des logements libérés. A Paris et en proche banlieue, le phénomène est plus accentué : il a touché 40 % des logements changeant de locataires. Ces fluctuations, note l'étude, affectent toutefois essentiellement les loyers les plus élevés, ceux qui restent les plus chers du marché. Contrairement à l'idée reçue, on n'enregistre donc aucune baisse spectaculaire du niveau des loyers à Paris. « *Depuis quelques années*, résume la direction de l'habitat et de la construction, *la conjoncture économique conduit à un nivellement vers le haut des loyers les plus faibles et à un maintien, voire, à la marge, un tassement, du niveau des loyers les plus élevés* ».

Christine Garin

L'écart se maintient entre Paris et la province

LES LOYERS MOYENS AU 1er JANVIER [illegible]

SURFACE MOYENNE en mètres carrés		PRIX DES LOYERS en francs par mètre carré	ÉVOL. 1996 en %
53	PARIS	81,4	+ 0,5
59	PROCHE BANLIEUE	65,6	+ 0,8
67	AIX	46,7	- 0,4
67	GRENOBLE	39	- 0,1
66	RENNES	37,3	0
66	BORDEAUX	36,9	0
71	LYON	36,8	- 0,2
73	STRASBOURG	36	0
71	TOULOUSE	35,4	- 0,1
64	BESANÇON	34,4	0
71	LILLE	32,5	0
67	BREST	30,2	- 0,1
68	NANCY	30,1	0

Source : ministère du logement

Les hausses enregistrées à Paris et proche banlieue sont très faibles. Par rapport à 1995, la surface moyenne des logements s'accroît en province.

L'attribution des fonds de solidarité pour le logement est de plus en plus sélective

CRÉÉS en 1990 par la loi Besson instaurant le droit au logement, les Fonds de solidarité pour le logement (FSL), cofinancés par l'Etat et les départements et réservés aux plus démunis, ont été dotés, en 1995, de 600 millions de francs. Ils servent essentiellement à faciliter l'accès à un logement par l'octroi de prêts ou de subventions, ou à financer des aides aux impayés de loyers. Par rapport à 1994 (360 millions de francs), l'augmentation des crédits consacrés aux FSL est spectaculaire. Il fallait notamment faire face au programme exceptionnel de logements d'extrême urgence lancé par le gouvernement Juppé.

Mais, selon un bilan qui vient d'être soumis par le ministère du logement au Conseil national de l'habitat, la hausse des dépenses n'a fait qu'accompagner l'accroissement de la paupérisation des ménages, donc l'augmentation des besoins. En outre, les disparités d'utilisation de ces fonds, gérés de manière très déconcentrée, sont telles, d'un département à l'autre, qu'on peut légitimement s'interroger sur l'équité du système.

Le nombre de familles aidées s'est accru, en une seule année, de 15 %, dépassant les 200 000 en 1995. Depuis 1992, 78 départements ont augmenté leur activité de plus de 30 %, 39 départements l'ont au moins doublé. Les contraintes budgétaires obligent pourtant les FSL à modérer leurs dépenses.

Certains FSL, comme celui du Haut-Rhin, choisissent de sélectionner strictement les ménages et refusent d'aider ceux dont les revenus sont trop faibles. D'une manière générale, souligne le ministère du logement, les critères employés pour instruire les dossiers sont de plus en plus sélectifs. Par exemple, dans la quasi-totalité des départements, l'aide aux impayés de loyers n'est accordé que si le ménage a recommencé à payer depuis trois mois au moins son loyer, ce qui risque d'accroître ses difficultés. En cas d'échec, certains prévoit un réexamen au cas par cas – comme dans l'Aude, le Cher, l'Ille-et-Vilaine, les Vosges ; d'autres, en revanche, se contentent d'un refus comme en Corrèze ou en Seine-Saint-Denis.

Le niveau de la dette prise en compte dépend aussi largement des moyens financiers de chaque FSL. En Meurthe-et-Moselle, seules sont admises les dettes inférieures à 35 000 francs mais la barre chute à 20 000 francs dans le Bas-Rhin, et à 10 000 francs dans la Haute-Marne et le Puy-de-Dôme. En Eure-et-Loir, les impayés de loyers doivent être d'une durée inférieure à quinze mois tandis que dans le Calvados, en Charente et dans le Territoire de Belfort, seuls sont pris en compte les impayés d'une durée inférieure à deux ans. En revanche, dans les Alpes-de-Haute-Provence, on admet des dettes antérieures à 1991, date de création du FSL.

Les montants des aides sont également infiniment variables. En moyenne, ils s'élèvent à 6 500 francs par ménage en impayés de loyers et à 3 000 francs pour ceux qui bénéficient d'une aide à l'accès au logement (dépôts de garantie et frais d'installation). Pour ces derniers, l'aide est plafonnée à 5 000 francs dans la Drôme, à 8 000 francs dans les Bouches-du-Rhône, à 11 000 francs en Seine-Saint-Denis. Enfin, les locataires du parc HLM – particulièrement ceux des offices publics départementaux – sont, de loin, les premiers bénéficiaires du système. En 1995, comme l'année précédente, douze départements, parmi lesquels le Pas-de-Calais, l'Oise, le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne ont consacré moins de 15 % des aides des FSL aux locataires du parc privé.

Ch. G.

Les jeunes adeptes des catacombes inventent des rituels et des codes souterrains

LE « K-TA'S LAND » parisien – lire « cata » pour « catacombes » – est investi d'une nouvelle génération de visiteurs. Les « *nouveaux cataphiles* », comme le dit Pétroléum, adepte depuis 1991, qui travaille sous son vrai nom et « *en surface* » à Air France. Quand il n'explore pas une nouvelle portion du réseau souterrain, le jeune homme écrit des fictions ayant les catacombes pour toile de fond.

« *Descendre dans les carrières*, dit « l'Ancien », un cadre à la cinquantaine discrète, *c'est plonger dans un univers hallucinatoire et onirique. Expérimenter une nouvelle dimension temporelle et spatiale. Les carrières sont féminines. C'est un univers protecteur, clos sur lui-même, matriciel.* »

Situées sur deux étages sous les égouts et le métro parisiens, les réseaux labyrinthiques des 13e et 14e arrondissements sont les plus fréquentés. Ils représentent un « *immense espace de liberté, de gratuité et de rencontre pour des jeunes essentiellement urbains et blancs* », explique Eric, étudiant en histoire. Un autre habitué des lieux raconte qu'« *un mur, construit par l'IGC* [inspection générale des carrières], *sépare le réseau souterrain au niveau des boulevards des maréchaux. La banlieue leur fait peur* ».

Ces anciennes carrières souterraines, gérées depuis 1977 par l'IGC, sont interdites au public par un arrêté préfectoral de 1955. Depuis quelques années, la police des carrières et l'IGC ont tenté d'endiguer cette fréquentation clandestine, condamnant systématiquement les entrées – des puits de 10 à 20 mètres fermés par des plaques disséminées sur le pavé. Cette politique a découragé les curieux, mais non les « cataphiles » aguerris qui n'hésitent pas à rouvrir les points d'accès si nécessaire.

DE 5 000 À 8 000 « CATAPHILES »

L'équipe de recherche et d'intervention en carrières (ERIC) de la 2e division de police judiciaire évalue entre 5 000 et 8 000 le nombre de personnes descendues en 1996, contre 10 000 à 15 000 les années précédentes. Sur 2 000 contrôles effectués l'an dernier par les hommes du commandant Jean-Claude Saratte, la fréquentation des carrières s'est révélée à 84 % masculine et à 41 % estudiantine ; 9 % des visiteurs avaient moins de 18 ans, 59 % entre 18 et 25 ans et 32 % plus de 25 ans. Toutes les catégories socioprofessionnelles étaient représentées.

L'ERIC n'intervient qu'en cas de bagarre et délivre parfois quelques amendes. « *Notre but*, explique le commandant Saratte, *n'est pas la répression à outrance. La délinquance du dessous n'est pas plus exarcerbée qu'en surface.* » Contrairement aux idées reçues, les cataphiles ne sont ni adeptes de messes noires ni de débauche sexuelle – « *nous n'avons jamais trouvé trace de rituel satanique ou d'orgie* », assure le policier.

La culture souterraine se prête plutôt au fantastique, mélange de bandes dessinées et d'images vidéo. Les cataphiles aiment craquer des fumigènes dans l'obscurité, se raconter des histoires de troisième sous-sol. Certains descendent « *pour faire quelques rencontres* », d'autres viennent « *fumer un " cône " et comater un peu* ». La « *défonce pure* » n'est pas leur motivation principale – selon la police, on ne trouve ni drogue dure ni seringue dans les carrières. Le plus souvent, l'atmosphère reste ludique. Pour preuve, le traditionnel bizutage souterrain de l'Ecole des mines laisse chaque année une nouvelle fresque sur un mur réservé.

Depuis les années 80, de nouveaux codes et usages structurent le petit peuple des cataphiles. Première étape pour faire partie de la confrérie : choisir un pseudonyme. La « K-taliste » dressée par Docteur Calma, Cytee et Taara, consultable sur Internet, en répertorie 1 141. Les nouveaux se nomment Claustrophile ou Pétroléum, les anciens s'appelaient The Rats, TNT (expert dans le dynamitage des chatières closes par l'IGC), et aussi KCP pour Kmar, Cochies et Patty, sans oublier Ratus, un rat bleu au pelage teinté au bleu de méthylène, devenue une figure mythique.

Autre pratique essentielle : celle du « tractage ». Le jeu consiste à faire circuler des tracts, à les cacher, à les chercher, à les collectionner. Ces missives cataphiles – messages personnels, informations sur la vie souterraine, poèmes, bandes dessinées –, s'adressent essentiellement aux initiés. Plus on « tracte », plus on a de chances d'être intronisé « kata'star ». Pour conquérir ce titre, il faut être capable de guider sans plan toute une troupe de visiteurs. Les lampes à acétylène – l'« acéto » –, les bottes et le casque, indispensables dans les galeries basses ou engorgées d'eau, distinguent l'aspirant « kata'star » du « touriste » aux baskets détrempées.

LA MORT DE RAT BLEU

La nomination d'une salle et son aménagement font aussi partie du mythe. Le « graphe des Rats », une énorme vague, donne ainsi son nom à « la plage », théâtre de nombreuses fêtes souterraines. La mort de Ratus, le rat bleu des KCP, fut l'occasion d'inaugurer « la salle aux miroirs » : parmi les offrandes offertes au défunt rongeur se trouvait un beau miroir sur pied, qui fut brisé. Ses éclats habillent aujourd'hui les murs.

Véritable mémoire des lieux, « l'Ancien » se souvient de ses premières émotions cataphiles, « *l'odeur humide du calcaire, l'obscurité, l'excitation.* » « *Il n'y avait pas encore toute cette mode cataphile, ni tract, ni pseudo*, souligne-t-il. *Les jeunes descendaient sans plan, juste pour se faire un peu peur, et se lassaient vite.* » En 1988, « l'Ancien » a recommencé à descendre sous terre, cette fois avec ses deux enfants. « *J'avais réussi à me procurer un plan auprès d'un jeune cataphile, le fameux plan Giraud, tracé par un ancien*, explique-t-il. *Au début, nous descendions dans le plus grand secret. Un jour, ma fille a souhaité faire des rencontres. Et, à ma grande surprise, ces jeunes gens m'ont accueilli comme l'un des leurs.* » Depuis, l'Ancien fait partie, comme « kata'star », du gotha des nouveaux cataphiles.

Avigal Amar

Soirées « poubelle » et défense du patrimoine

Les « *cataphiles* » ont leurs ennemis, leurs « *briseurs de rêves* », dit l'un d'eux. Les tagueurs irritent surtout les « *puristes* », défenseurs acharnés des « *carrières propres* ». A l'initiative de l'Organisation pour la connaissance et la restauration d'au-dessous terre (OCRA), de grandes soirées « poubelle » réunissent régulièrement des centaines de participants : on ramasse les détritus laissés là par des visiteurs sans scrupule, on gratte les tags des parois.

« *On trouve des puits, des encorbellements du XVIIIe siècle, et des épures d'architectes tracées au crayon ou des témoignages de communards sur les murs* », explique Marc Leviel, président de l'OCRA, qui réclame « *une véritable politique de protection du patrimoine* ». Les infiltrations de béton effectuées en vue de consolidation par l'inspection générale des carrières amenuise chaque jour le réseau. « *Une vraie peau de chagrin* », déplore Manu, cataphile averti.

Le domicile parisien de Maurice Papon est placé sous protection policière

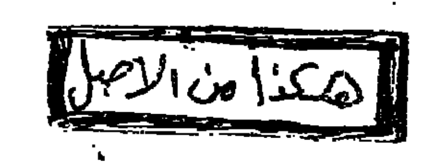
DEVANT comparaître à partir du 8 octobre devant la cour d'assises de la Gironde pour complicité de crimes contre l'humanité, Maurice Papon dispose d'une garde policière statique devant son domicile parisien, a annoncé dimanche 10 août son avocat, Me Jean-Marc Varaut, sur Europe 1.

Cette protection policière, dont l'existence est confirmée au ministère de l'intérieur, intervient alors que l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, accusé d'avoir participé à la déportation de 1560 juifs entre juillet 1942 et mai 1944, est soumis à un contrôle judiciaire qui lui interdit notamment de sortir du territoire métropolitain et lui impose d'informer au préalable la juridiction compétente de tout déplacement hors de Paris (*Le Monde* du 9 août).

■ **ASSASSINAT : un homme de trente-huit ans a été mis en examen et écroué, dimanche 10 août à Périgueux (Dordogne), pour** « *enlèvement et séquestration suivis de la mort de la victime, viol accompagné d'actes de torture et de barbarie et assassinat* », par le juge chargé de l'enquête sur le meurtre de la jeune Maryline. Interpellé vendredi soir, il aurait avoué avoir tué la jeune fille, âgée de dix-sept ans, dont il avait trouvé les coordonnées sur un serveur minitel proposant des services de baby-sitters.

■ **MEURTRE : un père de famille a tué son épouse et ses deux enfants,** âgés de trois et cinq ans, dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 août, à Aisonville (Aisne), avant de retourner son fusil contre lui. Grièvement blessé, il a été hospitalisé au CHRU d'Amiens (Somme).

■ **NOYADES : trois plaisanciers ont trouvé la mort, dimanche 10 août,** en Bretagne, en raison des orages et des vents très violents. L'un d'eux est tombé à l'eau au sud de Belle-Ile (Morbihan), près de l'île de Hoedic. Près de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), deux personnes âgées, qui naviguaient sur la Rance, sont mortes noyées après le chavirement de leur bateau.



1996

ASSOCIATION Nantes et Saint-Nazaire, avec les 97 autres communes de l'estuaire de la Loire, forment le premier ensemble urbain du Grand Ouest – 784 000 habitants –, la cinquième agglomération française et la vingt-cinquième ville européenne. ● L'ANTAGONISME HISTORIQUE entre les deux villes disparaît peu à peu. L'Etat, qui imposa à Nantes le développement de Saint-Nazaire, comptait en 1965 les deux villes comme l'une des six « métropoles d'équilibre » destinées à contrebalancer le poids de Paris, et créait en 1966 le Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire. ● DEPUIS le début des années 90, les actions de coopération se multiplient : les chambres de commerce des deux villes ont créé le concept de Nantes-Atlantique, l'université de Nantes a une antenne à Saint-Nazaire, les municipalités se rencontrent deux fois par an avec les agences de développement...

Nantes et Saint-Nazaire s'associent pour constituer la métropole du Grand Ouest

Progressivement, et après des années d'antagonisme, les deux villes de l'estuaire de la Loire mettent leurs atouts en commun pour prendre place parmi les grandes agglomérations européennes, en regroupant 99 communes et 784 000 habitants

NANTES
de notre correspondant

Trente ans après avoir été conceptualisée par la Datar, « Nantes-Saint-Nazaire, la métropole de l'Ouest », prend corps. Les élus et milieux économiques locaux ont enfin relayé les théoriciens de l'aménagement du territoire. Matin et soir, la quatre-voies qui relie les deux villes ressemble à un boulevard urbain. Toutefois, même si elles ont évolué, les mentalités des « Nanto-Nazairiens » ne sont pas encore au diapason de leurs décideurs. L'antagonisme historique des deux villes ne peut s'effacer d'un trait.

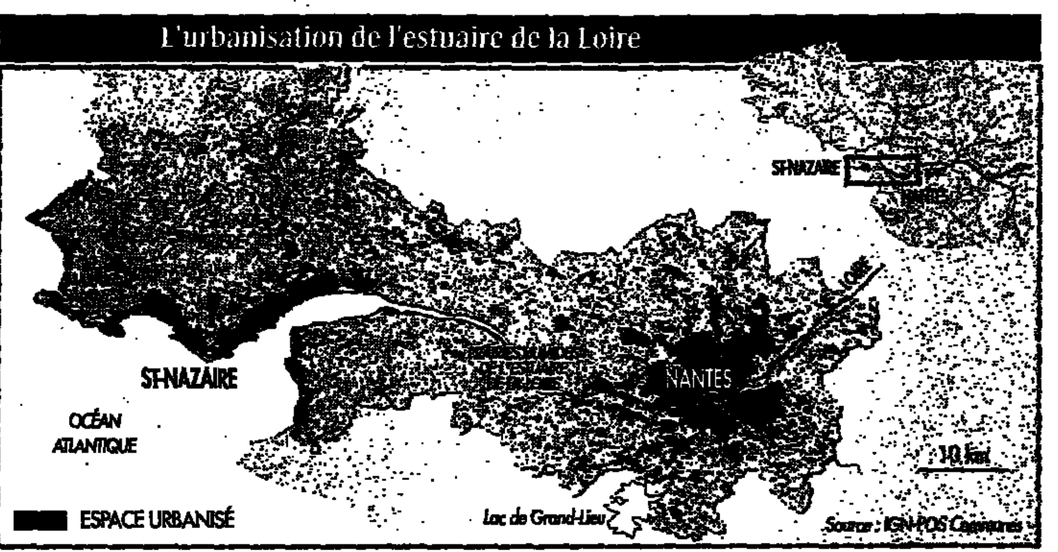
Sur la carte, il paraît évident que Nantes et Saint-Nazaire ont un destin commun, lié à l'estuaire de la Loire qui les sépare de 70 kilomètres. L'aire métropolitaine définie pour le mettre en œuvre compte 99 communes et 784 000 habitants. *« Elle cumule la plate-forme industrialo-portuaire nazairienne, les centres de décisions tertiaires nantais et les plages de l'océan »*, jubile Joël Batteux, le maire (MDC) de Saint-Nazaire. C'est le premier ensemble urbain du Grand Ouest, la cinquième agglomération française et la vingt-cinquième ville européenne. Quand elle est privée de Saint-Nazaire, Nantes peine à se faire reconnaître comme capitale des pays de la Loire, elle a du mal à être distinguée de Rennes, deux fois plus petite, elle rétrograde au septième rang français et au quarante-quatrième rang européen.

IMPOSÉ PAR L'ÉTAT

Après avoir imposé, au XIXe siècle, le développement de Saint-Nazaire aux Nantais, l'Etat fut le premier à afficher la complémentarité des deux villes. Parmi les six *« métropoles d'équilibre »* choisies en 1965 pour contrebalancer le poids de Paris, figurait celle de Nantes-Saint-Nazaire. Un schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine (Sdaam) fut adopté dès 1970.

C'est aussi l'Etat qui a créé le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire en 1966, nouant le premier lien institutionnel entre les deux cités. Le plus symbolique aussi puisque le port fut leur principale pomme de discorde. Longtemps les Nantais refusèrent absolument de voir émerger un port et une ville concurrente. *« Les bourgeois nantais se rendaient à La Baule sans jeter un œil sur Saint-Nazaire la rouge. A l'inverse, Saint-Nazaire a cru longtemps se suffire à elle-même. Les ouvriers des chantiers navals se fichaient pas mal de Nantes, eux qui construisaient les plus beaux bateaux du monde. Il y avait souvent plus de différence entre les deux unions locales d'un même syndicat qu'entre deux syndicats différents »*, se souvient Laurent Théry, qui a piloté l'agence de développement économique de la région nazérienne avant de prendre la direction du district de l'agglomération nantaise.

La situation n'a véritablement évolué que dans les années 90. Oubliant leurs querelles passées, les chambres de commerce et d'industrie des deux villes ont créé le concept de Nantes-Atlantique pour manifester le potentiel de l'estuaire, puis ont montré l'exemple en regroupant leurs services au sein du groupement interconsulaire atlantique.



Les politiques ont embrayé au sein de l'association communautaire de l'estuaire de la Loire (Acel), qui réunit la ville de Saint-Nazaire, le district de l'agglomération nantaise, le département de Loire-Atlantique, la région Pays-de-la-Loire, les deux CCI, le port de Nantes-Saint-Nazaire et l'Union maritime de la Basse-Loire (groupement des usagers du port). L'Acel est le lieu où les grands élus de l'estuaire débattent à huis clos de son aménagement, avec l'objectif d'obtenir un consensus. C'est grâce à elle que le département et la région ont joué le jeu du rapprochement de Nantes et de Saint-Nazaire dont ils pourraient pourtant tirer ombrage. Après la charte d'objectifs signée par l'Etat en 1995, les collectivités négocient avec celui-ci un programme concerté d'aménagement de développement et de protection de l'estuaire de la Loire. L'Etat promulguera ensuite une directive territoriale d'aménagement qui cadrera les chantiers des décennies à venir.

« Les prises de conscience de l'échelle européenne et de la mondialisation ont été fondamentales pour accélérer le mouvement », juge le maire (PS) de Nantes, Jean-Marc Ayrault, selon qui *« les Nazairiens ont compris qu'ils ont besoin de Nantes et les Nantais ne considèrent plus Saint-Nazaire comme une zone industrielle »*.

« DONNER UNE PERSPECTIVE »

L'université de Nantes a délocalisé une antenne à Saint-Nazaire qui, de son côté, a adhéré aux syndicats d'animation de la technopole de Nantes. Deux rencontres annuelles entre maires, membres de leur cabinet, secrétaires généraux et agences de développement mettent en place les questions traitées en commun au fil de l'année. Les deux villes présentent ensemble leur potentiel au Salon de l'immobilier de Cannes et au Salon nautique de Paris. Elles multiplient les actions de communication conjointes et esquissent un territoire culturel commun, dont l'exposition « Estuaire », qui se tient à Nantes, est un premier signe fort. Les journaux municipaux échangent leurs informations et, des deux côtés, on rêve de voir les quotidiens *Ouest-France* et *Presse-Océan* créer des rubriques « Nantes-Saint-Nazaire ». En septembre, le nombre de liaisons ferroviaires et routières (autocar) passera de quatorze à vingt-trois. *« Il faudrait arriver à ce qu'un jeune Nantais puisse aller passer un après-midi sur les plages de Saint-Nazaire pour le prix d'une place de cinéma »*, juge Laurent Théry.

Jean-Marc Ayrault reste pragmatique : *« Il n'est pas question de créer une superstructure mais de donner une perspective. Le rapprochement, cela se gagne tous les jours, c'est comme la coopération intercommunale. »* Joël Batteux s'attache lui aussi à l'évolution des esprits : *« La ville, c'est d'abord l'idée que l'on s'en fait. »*

Adrien Favreau

Roubaix va retrouver son musée et sa mémoire

LILLE
de notre correspondante

Voilà une dizaine d'années, Roubaix perdait sa célèbre piscine art déco de la rue des Champs. Une piscine municipale pas tout à fait comme les autres, la plus belle de France selon les Roubaisiens. Sa façade byzantine, son jardin intérieur, ses bains-douches, son bassin tout en longueur décoré de carreaux de céramique et alimenté en eau par une tête de Neptune que des générations de Roubaisiens rebaptisèrent « le Lion » lui donnaient, c'est certain, un charme incontestable.

Inaugurée au début des années 30, en plein cœur du quartier textile, elle avait été conçue selon les plans d'Albert Baert, un architecte aux convictions sociales affirmées. A une époque pas si lointaine où Roubaix vivait de l'industrie textile, le maire – un certain Jean Lebas, qui deviendra ministre du travail de Léon Blum – voulait donc offrir à tous non seulement la salubrité et l'hygiène, mais aussi un cadre somptueux. Au fil des années, la piscine resta un lieu exceptionnel de convivialité, de mélange social, un lieu de mémoire... jusqu'à ce que, pour cause de sécurité, on décide de la fermer en 1986. La voûte de béton qui supportait l'édifice était fragilisée.

A l'horizon 2000, les Roubaisiens pourront de nouveau pousser les portes du magnifique bâtiment. Mais l'ancienne piscine se sera métamorphosée en Musée d'art et d'industrie. Un vaste musée dédié pour l'essentiel au tissu dans tous ses états, à découvrir à travers une collection de 30 000 pièces présentant la création de textiles, de l'Egypte copte aux produits les plus contemporains, des centaines de milliers d'échantillons exprimant la diversité du vêtement en France de 1835 à 1940, des collections de mode et d'art décoratif. Son conservateur, Bruno Gaudichon, entend ouvrir cet espace culturel à de nouveaux publics, aux plus jeunes en particulier, mais aussi au monde de l'entreprise en exposant, par exemple, les travaux des jeunes créateurs de la région.

FERMÉ EN 1940

Pour l'heure, les grands travaux de rénovation viennent de commencer. La première pierre a été posée en juin dernier et le coût de l'opération s'élève à 91 millions de francs, apportés conjointement par l'Etat, la région Nord-Pas-de-Calais, la ville de Roubaix, le département du Nord et les fonds européens. L'architecte Jean-Paul Philippon, qui travailla notamment pour le Musée d'Orsay, a particulièrement veillé au respect des lieux pour en sauvegarder toute la beauté et l'âme. Les collections textiles seront ainsi disposées dans les anciennes cabines de douches de faïence aménagées en vitrines, le bassin sera conservé et s'y refléteront des sculptures exposées sur les berges, les collections beaux-arts seront réparties dans les anciens bâtiments de bains.

Au-delà de la résurrection de ce lieu magique, Roubaix va surtout retrouver un véritable musée. Un événement de taille lorsque l'on sait que la ville en fut privée pendant une cinquantaine d'années. Depuis la fermeture de son Grand Musée national en 1940 – l'essentiel des collections avaient alors été dispersées – jusqu'à l'ouverture d'une salle de préfiguration attenant à l'hôtel de ville en décembre 1990, qui marqua une première étape vers la naissance du Musée d'art et d'industrie, Roubaix demeura en effet la seule ville de cette importance sans musée, dans une région où le tissu muséal est pourtant l'un des plus denses de France. Une anomalie bientôt réparée.

Nadia Lemaire

Violentes polémiques autour de la politique culturelle en Corse

Un nouveau directeur des affaires culturelles devrait être nommé après la diffusion d'un rapport accusant les institutions de l'île

UN APPEL à candidature pour obtenir l'emploi de directeur régional des affaires culturelles (Drac) en Corse a été publié au *Journal officiel* du 25 juillet. Ainsi s'achève la crise singulière qui a opposé, depuis la mi-juin, l'actuel titulaire de la charge, Jean-François Mozziconacci, aujourd'hui en congé, et le milieu culturel de l'île, dont il était l'un des interlocuteurs privilégiés.

La déconcentration des pouvoirs de l'Etat en matière culturelle a fait de l'île une sorte de laboratoire, plus volontiers expérimental qu'exemplaire. Cette réforme, qui a confié l'attribution des crédits culturels, jusqu'ici du ressort des « services centraux » du ministère, aux directeurs régionaux des affaires culturelles (*Le Monde* du 28 mai), a fait en Corse, dans les milieux culturels, l'objet d'un âpre débat dont l'issue pourrait faire jurisprudence.

A l'origine de l'« affaire », un rapport émanant de la direction régionale des affaires culturelles de Corse et adressé au ministère, autorité de tutelle, dont la teneur a scandalisé nombre d'acteurs culturels de l'île. Selon ce *Bilan d'activité 1996*, sorte de brouillon d'humeur de Jean-François Mozziconacci – directeur régional des affaires culturelles (Drac) depuis 1994, il venait au printemps de voir son mandat prolongé pour deux ans –, tout travail sérieux semble problématique en Corse. Accusés : les fantasmes collectifs de représentation (cette nébuleuse *« identitaire »* qui fait confondre *« civilisation »*, *« culture »*, *« loisir »* et *« folklore »*), les chevauchements de compétences (le préfet y est fermement épinglé pour des ingérences jugées déplacées jusque dans l'attribution de subventions qui porteraient *« ridicule »* et *« discrédit »* sur les services de la Drac), et les acteurs culturels eux-mêmes, dénoncés comme formant de *« véritables réseaux »* et bénéficiant d'*« extravagantes subventions »*. Villes et départements y sont caractérisés comme ne constituant *« pas des partenaires solides »*. Il ne resterait en fin de compte que *« médiocrité, imposture et lassitude »*.

Dans ce rapport, le Drac pose de façon aiguë le problème des moyens humains à sa disposition, dont l'insuffisance, reconnue, n'est pas corrigée. Il s'inquiète des difficultés à obtenir une réponse à des courriers pourtant officiels – mais l'expérience prouve que dans l'île le phénomène est rien moins que banal. Plus fondamentalement, il doute du réalisme, dans l'état actuel des choses, de *« projets méditerranéens »* largement invoqués alors que la Corse n'entretient de liens réguliers qu'avec la France continentale. Il s'inquiète encore de la survie tenace d'une vision romantique et caricaturale de l'île dont le *« berger-bandit-chanteur »* est devenu l'icône. Il s'affirme *« scandalisé »* que cette séduction fâcheuse triomphe au Musée de la Corse (*Le Monde* du 25 juin), la présentant comme *« un relent de lutte des classes »*.

La diffusion de ce document, conçu pour une audience plus confidentielle, a enflammé les esprits. Moins pour le tabou de l'indicible qu'il romprait que pour la suspicion qu'il fait planer sur toutes les entreprises culturelles de l'île.

> **Selon le Drac, il ne resterait en fin de compte que « médiocrité, imposture et lassitude »**

Les premiers à réagir furent les responsables d'Una Volta, centre culturel de Bastia, du Sveglíu Calvese, des éditions Albiana, qui accompagnèrent le président du conseil économique, social et culturel, Toni Casalonga, chez le préfet de région pour lui faire part de leur stupeur et obtenir de lui la garantie du respect des engagements de l'Etat que les coupes budgétaires, opérées au printemps, mais révélées seulement par le document sulfureux, semblaient dénoncer.

La toute jeune Camara sindicale du a cultura, chambre syndicale née le 22 mars d'une consultation organisée à l'initiative du conseil économique, social et culturel pour la mise en œuvre de la charte culturelle, prit une position plus radicale. Alain Juppé avait promis une charte culturelle destinée à compléter le contrat de Plan, puis à s'y substituer, éventuellement, à l'expiration de celui-ci. Elle a été en grande partie élaborée par le directeur régional des affaires culturelles, mais sans concertation préalable avec les acteurs culturels concernés – son budget prévisionnel étant de 27,8 millions de francs. Epinglé dès sa naissance par Jean-François Mozziconacci comme une association de *« quémandeurs professionnels, artistes autoproclamés et créateurs autocélébrés »* dont l'appétit serait aiguisé par l'annonce de cette manne complémentaire, le collectif provisoire de la Camara sindicale venait de se doter d'une structure intégrant, par collèges, chacun des domaines de l'expression culturelle lorsqu'est sorti le rapport.

Celui-ci raillait le projet originel de l'association. Outre la demande adressée à la collectivité territoriale de Corse d'un audit sur l'engagement financier de l'Etat et de la région depuis 1989 – le préfet a fait savoir, le 30 juillet, qu'il était prêt à en faciliter la réalisation –, la Camara sindicale se donnait pour ambition d'évaluer les besoins, mesurer les difficultés rencontrées, mais, plus encore, se poser en instance de concertation, en interlocuteur prêt à participer à l'élaboration des politiques culturelles dans l'île. Par cette ambition affichée, le collectif projetait une plus stricte responsabilisation des partenaires.

Dans un communiqué du 2 juillet, la Camara sindicale exigeait *« la destitution immédiate de l'actuel Drac, en lequel* [elle] *ne reconna*[ît] *plus l'interlocuteur loyal, compétent et soucieux d'équité que doit être le représentant de l'Etat »*, et *« l'ouverture d'urgence des négociations avec le nouveau ministre de la culture »*.

La suspicion générale provoque d'autres « sorties » remarquées. Dans la livraison de juillet d'*A Messagera*, Florence Antomarchi, dans un article au titre explicite – « Les plombs ont sauté ! » –, plaint ironiquement *« un Drac-Calimero »* qui trouve si peu de projets dignes du financement de l'Etat que la dotation qu'il défend n'a cessé de chuter depuis 1995 (1,85 million de francs, puis 1,45 million en 1996, et enfin 0,4 million en 1997). Il est vrai que cette ligne, qui concerne l'aide au fonctionnement des structures culturelles, devrait être alimentée de 4 à 5 millions de francs par an sur la durée du contrat de Plan ; et que, si la région joue le jeu pour l'heure, elle pourrait envisager de s'en dispenser si l'Etat dénonce son engagement, officiellement équivalent.

Ce chapitre – qui permet la diffusion de l'action culturelle soit sur l'année (théâtre jeune public au centre culturel de Bastia, saison théâtre et musique de l'Aghja à Ajaccio), soit sur un rythme festivalier annuel (BD à Bastia avec Una Volta ou les rencontres de chants polyphoniques de Calvi) – condamne à mort toutes ces manifestations si les subventions accordées jusqu'ici ne sont pas reconduites. C'est ainsi qu'A Filetta et U Sveglíu Calvese tentent désespérément de trouver d'autres partenaires pour ne pas annuler la IXe édition des Rencontres de Calvi, qui débutent le 16 septembre, mais que les autres actions disparaîtront si, d'ici septembre, aucune solution n'est envisagée. Or le silence des interlocuteurs accroît le malaise.

Pour l'heure, la Corse tourne son regard vers Paris. Que va faire le ministère ? On imagine mal que le dialogue aussi brutalement interrompu puisse être renoué sans séquelles. Mais la fonction de Drac est périlleuse et le terrain miné. Il faudra bien du talent à l'artificier attendu pour restaurer l'indispensable sérénité.

Philippe-Jean Catinchi

Edward Behr, au service de Sa Majesté à Peshawar

LA FIN DE L'EMPIRE DES INDES

1

CE jour-là, il était midi à Peshawar et il faisait beau. Ce n'était pas un de ces jours étouffants de l'été indien, quand le ciel lourd de la mousson pèse sur les têtes et les âmes. Ce jour-là, c'était le 15 août 1947, et ce n'était pas un jour comme les autres : sur une vaste et poussiéreuse esplanade du chef-lieu de la « province du Nord-Ouest », à l'extrême occident des Indes, une émouvante cérémonie était en train de marquer la fin d'une époque. La parade réunissait plusieurs centaines de soldats autour d'un mât où, avec la digne lenteur qui sied aux crépuscules des empires, l'« Union Jack » britannique était amené.

Un autre drapeau remplaça aussitôt celui qui avait longtemps flotté sur la partie d'un empire où, jusque là, *« le soleil ne s'était jamais couché »* : c'était une oriflamme vert et blanc frappée du croissant islamique éclairé d'une étoile blanche. Le drapeau du nouveau Pakistan. C'était la fin du « British Raj », une expression anglo-hindie qui signifiait « la couronne britannique ». C'est-à-dire l'empire des Indes. Un long règne s'achevait ainsi au son de la cornemuse des soldats en kilt du régiment des « Black Watch », qui entamèrent avec un nostalgique entrain *All the Blue Bonnets are over the Border (Tous les bonnets bleus ont franchi la frontière)*, hymne impérissable sans doute inventé un soir de brume par un Ecossais ayant abusé du breuvage national et que le dernier carré des officiers britanniques de Peshawar avait choisi comme chant d'adieu aux Indes...

En ce 15 août 1947, les provinces à majorité musulmane des régions occidentales et orientales de ce qui avait été l'Inde unie devenaient indépendantes. Elles s'appelleraient dorénavant « Pakistan ». Elles seraient séparées par plus de quinze cents kilomètres de territoire indien... Le reste de la gigantesque péninsule, le « cœur » du sous-continent à majorité hindoue, garderait son nom d'origine : l'Inde.

Au pied du mât, un jeune Britannique regardait avec sérénité se dérouler cette cérémonie qu'il avait été chargé d'organiser. Ce jeune officier sanglé dans la tenue vert olive du corps expéditionnaire de Birmanie ne regrettait rien. Il n'avait pas d'états d'âme. Il n'était en fait pas fâché de voir les Britanniques quitter les Indes alors que leur ancienne colonie accédait enfin à la liberté au terme d'une longue, douloureuse, mais, somme toute, pacifique lutte pour l'indépendance : depuis l'hiver précédent, il était posté à Peshawar et, depuis longtemps, il était tombé amoureux de ce pays.

Mais, deux jours plus tôt, quand les soldats hindous aux yeux légèrement bridés des habitants de l'Himalaya qui composaient son régiment, le « Royal Garhwal Rifles », étaient retournés en Inde, le jeune officier de vingt et un ans avait ressenti *« une tristesse à pleurer ». « Je savais que le départ de mes hommes et la partition de l'empire mettaient un terme définitif à une époque de ma vie »*, se souvient-il, cinquante ans plus tard.

Ce jeune officier est aujourd'hui un vieux jeune homme de soixante et onze ans. Entre-temps, il est devenu l'une des stars du journalisme international. Après avoir assisté à la fin de l'empire des Indes britanniques, Edward Behr choisit le métier de reporter et « couvrit » tout, ou à peu près, des tourments et des désordres de la seconde partie du XXe siècle. En cinquante ans, il aura crapahuté auprès des troupes américaines au Vietnam, assisté aux débuts chaotiques du Zaïre, patrouillé dans la montagne aux côtés des hommes du FLN algérien.

Mais la carrière de l'ancien grand reporter de *Time Life* et de *Newsweek*, c'est à Peshawar qu'elle a vraiment commencé, dans ces confins de l'Afghanistan, non loin de la célèbre passe de Khyber, où défilèrent, durant des siècles, les vagues successives d'envahisseurs en route vers les Indes. Pour ce jeune Britannique né à Paris, cette étonnante « province du Nord-Ouest » et ses farouches guerriers pathans qui étaient, à son arrivée, *« encore empreints d'une atmosphère à la Kipling »*, fut sa première aventure. Avant la fin de la guerre, Edward rêvait déjà de voir du pays. A Londres, il s'engage dans l'armée britannique, arrive en Inde, subit un entraînement à Bangalore et passe avec brio des examens d'hindoustani, la *lingua franca* des Indes. Si l'armistice ne l'en avait pas empêché, il aurait même sauté en Birmanie derrière les lignes japonaises.

A l'hiver 1946, il est affecté à Peshawar avec son régiment de Garhwalis. Et c'est donc de là qu'il assiste au crépuscule de l'empire des Indes, à son démembrement, à sa partition et aux terribles massacres qui en découleront.

Depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes en Grande-Bretagne, le 26 juillet 1945, le premier ministre, Clement Attlee, a décidé de liquider le plus cher des « joyaux de la couronne » britannique : l'Inde. Ensuite, tout va aller très vite, plus vite qu'on ne l'aurait cru : au mois de mars 1946, Lord Louis Mountbatten, vicomte de Birmanie et cousin du roi d'Angleterre, arrive à New Delhi pour devenir le dernier vice-roi des Indes. Les jeux sont pratiquement faits : dès la mi-avril, il a compris que la partition des Indes est inévitable. Car, entre les deux grands acteurs de la lutte antibritannique, la rupture est presque consommée, même si aucun d'entre eux ne voulait de ce démembrement de l'Inde éternelle.

D'UN côté, le futur président du Pakistan, Mohammed Ali Jinnah, un musulman *« caricaturalement anglais »* qui s'habille à Saville Row, comme le décrit Behr : de l'autre, le futur premier ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, ce brahmane du Cachemire qui porte le long *sherwani* de l'aristocrate indien mais pense comme un socialiste anglais. Entre eux et leurs partis, la Ligue musulmane et le Congrès indien, l'affrontement est permanent. Et puis, il y a le Mahatma Gandhi, bien sûr, une émouvante silhouette en « pagne » s'appuyant sur un bâton et qui défend l'*« harmonie communautaire »* entre hindous et musulmans. Mais il n'a rien pu faire, lui non plus, pour éviter l'infernale mécanique qui s'est mise en branle.

Le 2 juin, Lord Mountbatten convoque dans son bureau les grands leaders indiens. Il leur propose le plan de partage : les régions à majorité musulmane de l'ouest et de l'est de l'Inde iront au Pakistan. Le reste reviendra à l'Inde. Les maharadjahs hindous et les nizams musulmans, à la tête des 562 Etats princiers qui avaient conservé une relative indépendance sous le règne britannique, devront se prononcer pour l'accession de leurs royaumes à l'une ou l'autre des deux nouvelles nations. Le plan est accepté. Le 18 juillet, le Parlement britannique vote l'« *India independance act* ».

Auparavant, le vice-roi a décidé d'avancer la date du transfert de souveraineté : ce sera le 15 août 1947. Alors que les tensions continuent et que certains massacres commencent entre hindous et musulmans, il ne reste plus que quelques mois aux chefs des partis et aux Britanniques pour éviter le pire. C'était un véritable défi, explique Edward Behr. Les hindous et sikhs des régions à majorité musulmane font mouvement vers l'Inde et les musulmans des régions à majorité hindoue partent dans l'autre direction, vers le Pakistan, occasionnant l'un des plus grands transferts de population de l'Histoire (12 à 14 millions de personnes). Et la fureur va s'emparer de nombreux extrémistes des deux camps : entre deux cent mille et un million de personnes seront massacrées. Aujourd'hui encore, les sources divergent sur l'exact bilan du bain de sang.

Curieusement, en ces sombres journées où la province du Pendjab est endeuillée par les carnages, plus au nord, dans cette « province du Nord-Ouest » devenue pakistanaise, tout est calme à Peshawar. Depuis son arrivée, Edward Behr a été nommé *intelligence officer* : il est chargé de faire du renseignement à la petite semaine pour le compte de son régiment. *« Je n'étais qu'un gamin qui connaissait chaque rue, chaque ruelle et chaque boutique du vieux Peshawar. Ça avait plu à mon chef, le général Morris. Mais je n'étais pas un espion de l'Intelligence Service. Même si j'étais l'Anglais le mieux informé de Peshawar. »*

Dans la région de Peshawar, la majorité des Pathans – musulmans sunnites – est, bien sûr, pour la création du Pakistan. Lord Mountbatten est convaincu qu'il n'y a plus d'autre solution. En tant que grand liquidateur, il lui faut nourrir son dossier. En somme, il lui faut, lorsqu'il se rend à Peshawar en avril 1947, une grande manifestation pathane. Et il l'a eue, explique le capitaine Behr : *« Les* political agents, *ces fonctionnaires britanniques chargés des secteurs tribaux, avaient préparé le terrain pour montrer que les Pathans voulaient le Pakistan. En fait, ils n'avaient cessé de manipuler les tribus : ces Anglais passionnés d'islam formaient une clique de hauts fonctionnaires plus pro-pakistanais que les Pathans eux-mêmes ! »*

C'est pourquoi, quand, le 26 avril, debout sur un talus de chemin de fer aux côtés de son épouse Edwina, Lord Louis apparaît, face à des milliers de Pathans en armes, il ne court pas grand risque, contrairement à ce qu'écriront plus tard certains historiens. Edward, lui, en rit encore : la grande manifestation était largement *« de la mise en scène »*. Pour souligner la force du sentiment pro-pakistanais...

C'est en septembre que les choses vont se gâter à Peshawar. Un incident entre militaires musulmans et soldats sikhs qui n'avaient pas encore quitté le Pakistan tourne à la bataille rangée dans le *cantonment*, le quartier des soldats. La rumeur se répand rapidement dans toute la région et des hordes de Pathans descendent de leurs montagnes pour massacrer sikhs et hindous restés sur place. *« Un accès de folie meurtrière qui dépassa tout ce que l'on avait pu connaître dans le genre en Inde »*, affirme Edward Behr. C'est le vrai baptême du feu du jeune capitaine. Il tire sur trois Pathans en train de se livrer à des massacres à l'hôpital militaire. Il les tue. *« Je devais le faire pour sauver d'autres vies. »*

MAIS il se souvient de *« son sentiment d'angoisse »*, alors que les tueries prenaient une ampleur sans pareille. *« Ce furent des journées d'horreur. Il y eut sans doute mille morts par jour pendant huit jours. Une fois, j'ai découvert un charnier où gisaient une trentaine de cadavres. Parmi eux, il y avait des femmes aux seins coupés. La police était débordée. C'était le bordel complet dans Peshawar. »*

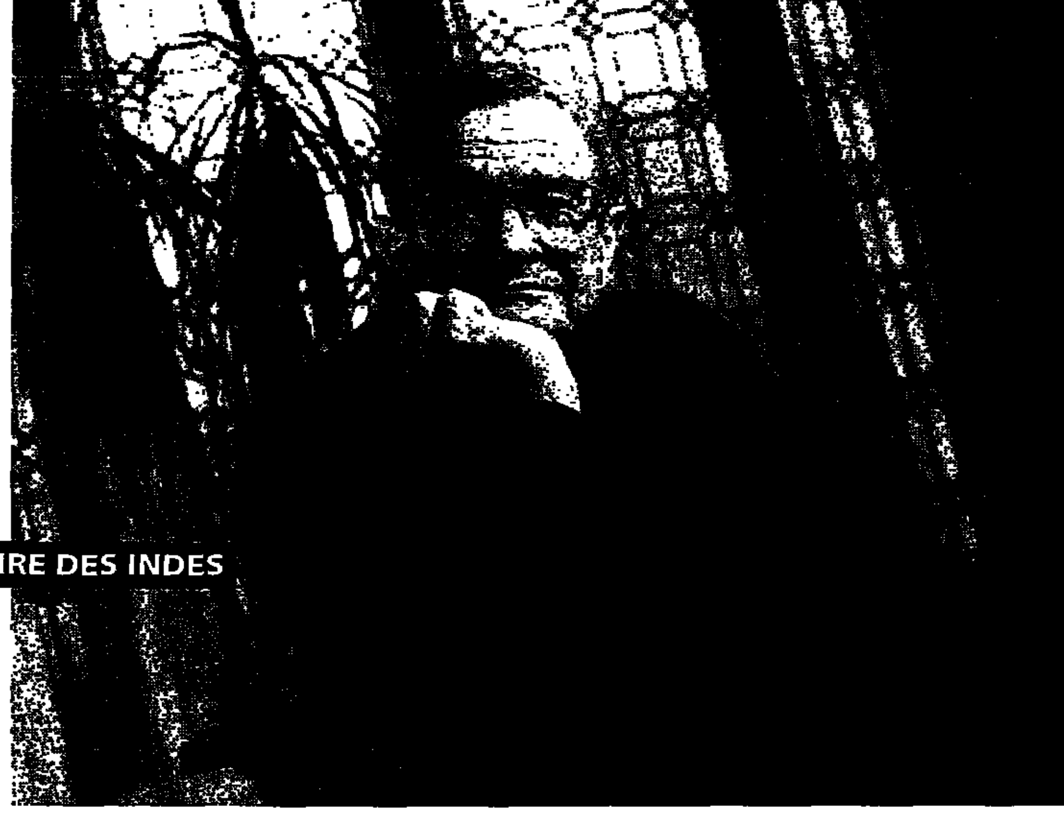
Revisités aujourd'hui, attablé autour d'un *chicken curry* qu'Edward prépare lui-même dans la grande cuisine de sa maison de Ramatuelle, dans l'arrière-pays de Saint-Tropez, les souvenirs de l'ancien soldat au service de Sa Majesté dans Peshawar ensanglantée semblent presque irréels... Qui est responsable de ce *« grand chaos »* que fut la partition ?

« Mountbatten !, répond l'ancien capitaine de l'armée des Indes britanniques. *C'était un acteur extraordinaire, un grand communicateur, mais un homme pressé : pourquoi avança-t-il la date de la partition ? S'il avait pris son temps, s'il avait attendu pour mettre en place une administration militaire efficace, on aurait sans doute évité beaucoup de massacres... »* Mountbatten devait d'ailleurs reconnaître, bien après, qu'il n'aurait jamais pu *« prévoir l'ampleur et la dimension des troubles »*...

Edward Behr ne joue pas les anciens combattants. Car l'Inde, pour lui, ce n'est pas que ces Mémoires de guerre, c'est aussi une longue histoire d'amour, l'histoire d'une vie. D'ailleurs, dit-il, il en fut de même pour la Grande-Bretagne. Paradoxalement, l'empire des Indes, au moins autant qu'une histoire coloniale, ce fut *« la rencontre entre deux cultures qui avaient certains traits communs : une société de classes rencontrait une société de castes »*. Behr l'Indien ne s'en est jamais complètement remis. Pastis en main, devant le golfe de Saint-Tropez, il avoue : *« Si je ne vais pas en Inde une fois par an, j'en suis malade »*...

Bruno Philip

PROCHAIN ARTICLE
Kushwant Singh, l'iconoclaste au turban

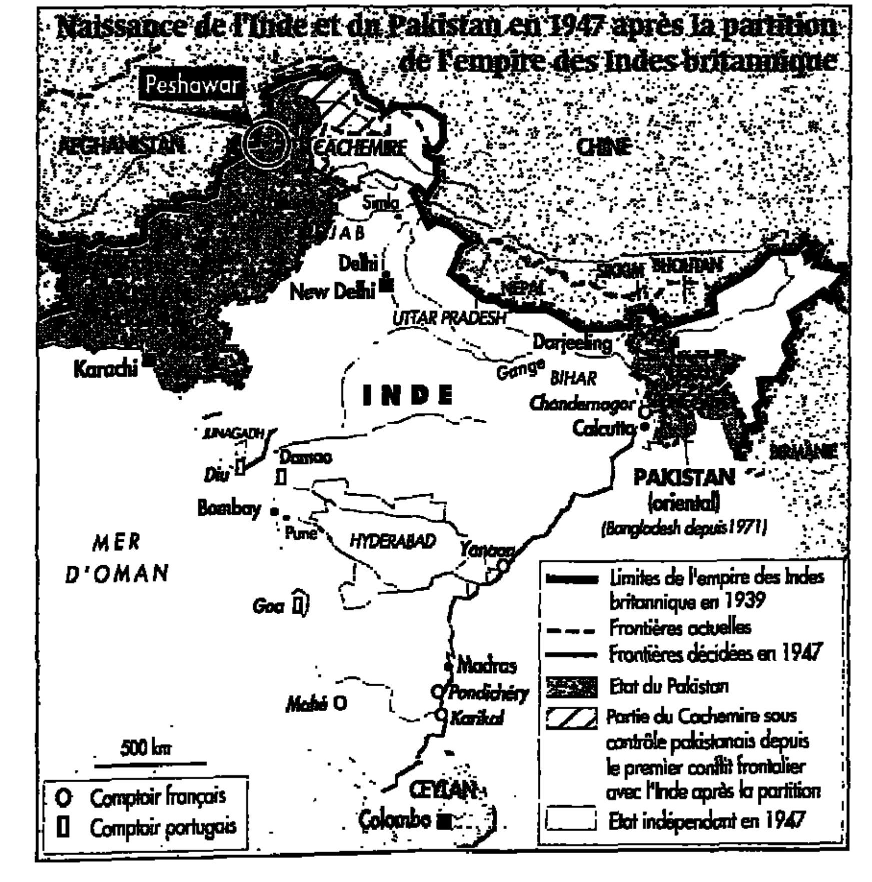


SIPA

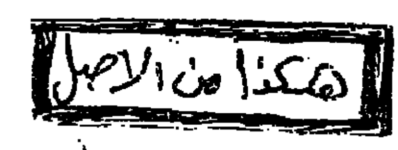
Edward Behr, à son domicile de Ramatuelle, près de Saint-Tropez. Le journaliste britannique était officier de renseignement dans l'Indian Army au moment de la partition de l'empire des Indes. De Peshawar, où on le voit photographié (ci-dessous, au troisième rang, le quatrième en partant de la gauche) en avril 1947, en compagnie du 1er bataillon du « Royal Garhwal Rifles », il assista à la naissance du Pakistan. Il s'en souvient comme l'histoire d'un « grand chaos ».



DR



Naissance de l'Inde et du Pakistan en 1947 après la partition de l'empire des Indes britannique



Plaidoyer pour les « bons élèves » de l'Audit

par Pierre Richard

LE rapport sur l'état des finances publiques vient de le confirmer : à l'aune des critères de Maastricht, les collectivités locales françaises prises dans leur ensemble affichent un bon équilibre financier, et, loin d'accroître le déficit public, dégagent, au contraire, une capacité de financement évaluée entre 3 milliards et 10 milliards de francs.

Ce résultat, surprenant pour beaucoup, avait déjà été signalé par le Crédit local de France dans sa note de conjoncture. Il suscite bien naturellement des interprétations diverses, selon les propres analyses ou convictions de chacun.

L'étude du Crédit local de France, quant à elle, ne conclut pas à une vision *« euphorisante »* du secteur local puisque la situation actuelle résulte en grande partie d'une forte hausse des recettes fiscales locales, qui ne saurait se prolonger sans dommage pour l'économie. Mais elle permet de démontrer que les *« fondamentaux »* du secteur local sont sains. En particulier, l'endettement global des collectivités locales, en pourcentage du produit intérieur brut, est resté stable, à un niveau raisonnable depuis dix ans, contrairement à celui de l'Etat. Cette vérité est bonne à dire, même si de nombreux élus locaux hésitent à l'afficher. Ils peuvent craindre en effet que l'Etat impécunieux ne soit enclin à réduire ses dotations ou à leur transférer de nouvelles charges.

Dans cette affaire, il faut prendre un peu de recul et traiter de la sphère publique dans son ensemble : l'Etat et les collectivités locales ne peuvent, en effet, qu'être solidaires dans la conduite de l'action publique.

Deux chiffres sont très parlants : d'une part, l'ensemble des déficits publics pour 1996 s'est élevé à 356 milliards de francs, selon les derniers chiffres connus des comptes de la nation : d'autre part, l'ensemble des administrations publiques ont financé 369 milliards de francs d'investissements directs ou indirects. Ces deux montants, très proches, indiquent, à première vue, un taux d'autofinancement, c'est-à-dire un taux de couverture par des recettes définitives très faible, mais on peut constater qu'il n'y a pas de dérapage financier catastrophique, puisque globalement le besoin de financement de la sphère publique correspond approximativement au montant des dépenses d'investissement à couvrir.

> L'endettement des collectivités locales, en pourcentage du PIB, est resté stable depuis dix ans, contrairement à celui de l'Etat

Si l'on pousse l'analyse plus loin, en *« déconsolidant »* ces données globales entre l'Etat et les collectivités locales, on arrive à un partage étonnant : d'un côté, l'Etat génère un déficit de 302 milliards de francs, pour seulement 122 milliards d'investissement ; de l'autre, les administrations publiques locales dégagent une capacité de financement de 3 milliards de francs pour 207 milliards de francs d'investissement.

C'est une situation étrange où l'Etat emprunte pour financer ses dépenses courantes, alors que les collectivités locales, principaux investisseurs publics, modèrent leur dette. On comprend que ceci intrigue les analystes économiques : selon les règles classiques, c'est celui qui investit qui emprunte.

Je vois dans ce phénomène la traduction que la décentralisation n'a pas été au bout du chemin, même si de grands progrès ont déjà été réalisés pour améliorer la qualité de vie dans nos communes. En particulier, l'enchevêtrement des compétences entre l'Etat et les collectivités locales et la complexité des financements ont conduit l'Etat à devenir le premier contribuable local et ont brouillé les cartes.

Le temps est venu de parachever la décentralisation, en répartissant plus clairement les responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales. Les Français sont soucieux de rigueur, de transparence et d'éthique dans l'action publique. Ils attendent de l'Etat et les collectivités locales qu'ils agissent ensemble pour mieux maîtriser l'évolution actuelle excessive des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires.

L'Europe nous y invite ardemment. La France ne restera compétitive que si elle s'approche des standards européens dans ce domaine. Faisons confiance en priorité à l'initiative locale. La gestion au plus près du terrain est la mieux adaptée aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens. Elle vient de faire la preuve de son efficacité, même si ceci n'est pas encore reconnu. Peut-être faut-il qu'elle fasse l'objet d'un meilleur contrôle ?

Les collectivités locales ont aujourd'hui les moyens de participer à une relance raisonnable de l'investissement, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement et des nouvelles technologies. L'Etat peut les y encourager, en affichant des règles du jeu contractuelles et stables qui comportent un partage clair des compétences et des ressources. Loin d'être attentistes, les collectivités locales pourront alors mieux anticiper l'avenir et contribuer ainsi à renforcer notre pays à l'aube de l'euro.

***Pierre Richard** est président de Dexia et président du Crédit local de France.*

Mettre l'impôt au service de l'emploi

par Elisabeth Bergé-Suet

DANS le souci de respecter l'engagement pris par la France lors de la ratification du traité de Maastricht, le gouvernement vient de décider, outre des économies budgétaires, une augmentation de l'impôt sur les sociétés.

Cette hausse d'impôt, et c'est heureux, épargne les PME. Chacun sait en effet que les petites entreprises sont les seules à créer des emplois. Cette hausse d'impôt est annoncée comme temporaire. Acceptons-en l'augure car avec un taux supérieur à 40 % de manière durable, le handicap deviendrait très lourd pour les entreprises françaises. Plus préoccupant, un tel taux est de nature à freiner les investissements étrangers en France.

Il est possible, au prix d'une opération simple, de rendre cette hausse d'impôt favorable à l'emploi et au pouvoir d'achat des salariés. Comment ? Il faudrait considérer que le supplément d'impôt serait remboursable aux sociétés qui, dans les douze mois du versement, créeraient des emplois ou augmenteraient leur masse salariale, sans réduction d'emploi, au-delà de l'application des conventions en vigueur aujourd'hui dans l'entreprise.

Chaque emploi supplémentaire créé sous contrat à durée indéterminée ouvrirait droit à un remboursement égal au SMIC brut annuel plus charges patronales. Une technique analogue a été utilisée en 1993 pour accélérer le remboursement du décalage d'un mois de la TVA pour les grandes entreprises. Ce système est simple et bien connu des spécialistes.

On objectera que la décision de créer des emplois n'est pas fiscale et dépend de la situation propre à chaque entreprise et de son marché. Certes, mais l'expérience montre que les entreprises sont sensibles à ce type d'incitations qui ne sont pas subordonnées à des autorisations administratives préalables. Le succès du crédit d'impôt-recherche en témoigne.

Si on souhaitait limiter ces crédits d'impôt aux seuls emplois créés pour les jeunes, la même technique pourrait être utilisée. Mais comme il ne serait alors pas possible de raisonner en créations nettes d'emplois, l'enjeu budgétaire du remboursement serait probablement plus élevé pour l'Etat du fait d'un *« effet d'aubaine »* plus important. Sur le plan symbolique, le fait de limiter cette aide à l'emploi des jeunes serait peut-être plus fort.

Ce serait un moyen pour aider à la création des emplois pour les jeunes, dans le secteur privé, annoncée durant la campagne électorale. A dire vrai, les deux types de création d'emplois pourraient ainsi être aidés.

S'agissant des salaires, le système à mettre en place serait plus complexe et sûrement plus novateur. L'entreprise, qui passerait un accord salarial de trois ans permettant une progression des salaires allant au-delà de l'évolution de l'indice des prix et de la stricte application des conventions existantes, obtiendrait un crédit de remboursement du supplément d'impôt sur les sociétés. Une telle démarche relancerait le dialogue salarial dans les entreprises qui vont bien. Or, aujourd'hui, ces entreprises s'abritent derrière le taux de chômage et l'existence d'entreprises en difficulté pour maintenir une politique salariale rigoureuse.

Pour le gouvernement, retenir cette orientation lui permettrait de concilier deux objectifs : sur le plan budgétaire, sa recette d'impôt sur les sociétés au titre de 1997 serait acquise ; mais il pourrait créer une dynamique favorable à l'emploi et au pouvoir d'achat dans les grandes entreprises.

A l'heure où se prépare la conférence nationale sur l'emploi et les salaires, l'utilisation du supplément d'impôt que je suggère permettrait d'alimenter le dialogue social à tous les niveaux. C'est un système simple qui ne repose sur aucune autorisation administrative préalable. C'est un système qui repose sur le contrat dans l'entreprise, s'agissant de la politique salariale.

Pour une fois que l'impôt peut servir *« de grain à moudre »* à une époque où ce grain se fait si rare, pourquoi ne pas l'essayer ?

***Elisabeth Bergé-Suet** est présidente de la section du travail du Conseil économique et social.*

La bombe des 35 heures

Suite de la première page

Seulement, voilà : à chacune de ses interventions publiques, le ministre des finances prend bien soin aussitôt d'ajouter qu'il y a deux manières, radicalement différentes, de relancer les salaires : on peut soit distribuer du pouvoir d'achat à ceux qui ont un emploi, ou alors donner la priorité aux créations d'emploi, pour que, globalement, plus de salaires soient distribués. Or, entre les deux solutions, c'est la seconde qui a évidemment la préférence du gouvernement.

On peut donc ici en porter témoignage : même si aucun ministre n'a osé encore le dire publiquement, il ne s'en trouve aucun pour persister à défendre le projet des trente-cinq heures payées trente-neuf. Pour reprendre le jargon des économistes, tous admettent qu'il faudra inévitablement rendre un arbitrage pour rééquilibrer le partage emploi-salaire et que, des deux termes de l'alternative, c'est le premier qu'il faudra privilégier.

Dit brutalement, si trente-cinq heures il y a, le projet devra nécessairement s'accompagner de sacrifices. Il suffit d'ailleurs de faire un simple calcul de coin de table. Avec une masse salariale qui, dans le secteur privé, avoisine 1 700 milliards de francs, une baisse approximative de 10 % de la durée du travail avec compensation salariale intégrale équivaudrait à une majoration du coût du travail de plus de 170 milliards de francs. Autant dire que de très nombreuses entreprises n'y résisteraient pas, à commencer par les plus petites, pourtant présentées comme le principal vivier des créations d'emplois.

Ou plutôt si, elles pourraient y résister, mais à une seule condition, sur laquelle les socialistes ne se sont pas, jusqu'à présent, appesantis, c'est que cette réforme, pour être absorbée par les entreprises, devrait être accompagnée de fantastiques gains de productivité. Il faut, en effet, bien lire le projet socialiste pour relever qu'il comprend une habileté. Il se borne à indiquer que le projet *« se fera par la négociation entre les partenaires sociaux, l'Etat ayant pour rôle de donner le cap et de fixer le calendrier »*. Mais il se garde bien d'indiquer quelles pourraient en être les modalités.

Or, on devine bien que, lors de la conférence sur les salaires, l'emploi *et la durée du travail*, le patronat traînera des pieds. Au pis, il s'opposera à une réforme qu'il a toujours combattue ; au mieux, il proposera qu'elle ait pour contrepartie une flexibilité accrue. Comment, en effet, parvenir à réaliser des gains de productivité ? La réponse coule de source : en modifiant le droit du travail de telle sorte que certaines « rigidités », rituellement dénoncées par les chefs d'entreprise, soient remises en cause.

RISQUES ET PARADOXES

Alors que le projet socialiste reste muet sur le sujet, Marc Blondel, pour Force ouvrière, a bien senti le danger. Dans un entretien à *La Tribune* du 30 juillet, il exprime sa crainte que *« la marche vers les trente-cinq heures impose l'annualisation du temps de travail »* et prévient que, dans une telle hypothèse, il combattra *« vigoureusement »* le projet. Si dans le monde syndical, cette critique ne fait évidemment pas l'unanimité, elle a au moins le mérite de souligner les risques que peut recouvrir la mise en œuvre, sous certaines conditions, du projet socialiste. S'il prévoit un passage des trente-neuf heures hebdomadaires aux trente-cinq heures, calculées dans un cadre annuel, c'est-à-dire, s'il modifie profondément le code du travail sur des sujets aussi sensibles que la rémunération des heures supplémentaires ou le travail du dimanche, il risque d'être mal accueilli par certains milieux syndicaux. Et paradoxalement... très bien par certains milieux patronaux.

De surcroît, le gouvernement peut-il espérer obtenir quelques résultats d'une table ronde réunissant patrons et syndicalistes, si, dans le même temps, il ne donne lui-même pas l'exemple de la réduction du temps de travail avec ses propres troupes, celles de la fonction publique ? Or, de cela, le gouvernement ne veut pas entendre parler. Ou en tout cas, il ne cesse de faire passer le message que, compte tenu des contraintes budgétaires, il n'y a pas de marge de manœuvre pour espérer mieux qu'une stabilisation du nombre des fonctionnaires.

Pour l'heure, le gouvernement a donc montré un réel doigté dans la conduite de la politique économique et sociale. Du décret d'avance, décidé pour financer les mesures d'urgence, jusqu'au plan de redressement des finances publiques, révélé en même temps que l'audit, en passant par la gestion du dossier européen, il n'a pas fait de faux pas. Avec la fameuse conférence sur les salaires, l'emploi et la durée du travail, qu'il commence à préparer durant ce mois d'août, il ouvrira le dossier sans doute le plus explosif de la législature.

Laurent Mauduit

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les Jeux des villes

A ***Athènes, la compétition la plus féroce qui a eu lieu pendant les championnats du monde d'athlétisme ne s'est pas produite sur la piste ou sur la pelouse du stade. Elle s'est tenue en coulisse à propos de la désignation, le 5 septembre à Genève, de la ville organisatrice des Jeux olympiques de l'an 2004. Un mois avant que les dirigeants du Comité international olympique (CIO) n'opèrent leur choix, entre Rome, Buenos Aires, Le Cap, Stockholm et Athènes, la capitale grecque a saisi l'occasion de ce rendez-vous planétaire dans le premier sport olympique pour mettre en valeur les atouts techniques de son dossier.***

A tous les membres du CIO, il a aussi été rappelé que la Grèce est le berceau antique de l'olympisme, et Athènes le lieu de sa rénovation en 1896. Pour les Grecs, il y a eu quelque injustice à confier à Atlanta, capitale de Coca-Cola et de CNN, les Jeux du centenaire. Ils attendent réparation.

La moindre remarque sur le faible taux de remplissage du stade Spiridon-Louis, les premiers jours des épreuves, a été perçue comme une déclaration de guerre à la candidature hellène. Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme, qui s'était risqué sur ce terrain, s'est vu vertement rappeler qu'il était le vice-président du comité de candidature de Rome et qu'il était tenu à un devoir de réserve. Pour le déstabiliser, la presse locale est allée jusqu'à rapporter des informations de la presse finlandaise selon lesquelles M. Nebiolo serait impliqué dans le plasticage, par des opposants à la candidature suédoise, du stade olympique de Stockholm.

En cette fin du XXe siècle, les villes modernes se cherchent querelle, telles des cités grecques antiques, pour obtenir la charge d'organiser ces JO.

Au début des années 80, les Jeux semblaient menacés d'étouffement par gigantisme. Après Grenoble, Montréal fut au bord de la faillite pour les avoir reçus. Faute d'autres candidatures, Los Angeles accueillit les XXIIIe Olympiades. Trop chers, trop grands, les Jeux étaient aussi devenus des enjeux diplomatiques dangereux. Entreprise privée à but pacifiste déclaré, ils étaient des pions dans la partie de dominos des blocs.

Les Africains boycottèrent Montréal pour protester contre l'apartheid en Afrique du Sud, les Américains n'allèrent pas à Moscou pour dénoncer l'invasion de l'Afghanistan et les Russes ne firent pas le voyage de Los Angeles par mesure de rétorsion.

On a prédit la mort des Jeux au moment où, institution née d'une idéologie du XIXe siècle, ils accomplissaient leur mutation culturelle. Leur impact médiatique en fait un investissement. Ils sont aujourd'hui la manifestation sportive la plus convoitée par les grandes métropoles.

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

Le raid du « Reynolds-Bombshell »

EXTÉNUÉ mais souriant, le capitaine William P. Odom a atterri hier à 19 h 58 sur l'aérodrome municipal de Chicago à bord du *Reynolds-Bombshell*. Sa randonnée autour du monde avait duré 73 heures 6 minutes. Le record du tour du monde par un pilote seul à bord, qui était de 186 heures 56 minutes, est donc battu.

Vingt mille personnes avaient envahi l'aérodrome. Au premier rang se trouvaient la femme du capitaine Odom et ses deux enfants, et, bien entendu, M. Milton Reynolds, commanditaire du vol. *« Depuis mon départ je n'ai dormi que pendant une heure quarante minutes entre Anchorage* (Alaska) *et Edmonton* (Alberta), a déclaré le courageux pilote, *et ce court moment de repos a failli me coûter la vie. J'avais mis en marche le système de pilotage automatique et je m'étais assoupi. Lorsque je me suis réveillé, mon appareil était descendu de 6 000 à 5 000 mètres et se dirigeait vers le nord. Il piquait droit sur une montagne de 5 600 mètres de hauteur. Je n'ai eu que le temps de redresser la situation. Le pilotage automatique, qui avait été mis une première fois hors d'usage dans une tempête au-dessus des Indes, ne fonctionnait plus. J'ai dû piloter moi-même sans interruption jusqu'à Chicago. »*

Dans un message qu'il avait envoyé par radio en survolant Edmonton, il avait déclaré : *« C'est beaucoup plus dur que la dernière fois. Le monde est toujours aussi grand. »* Le capitaine Odom n'a pourtant mis que trois jours à en faire le tour. Le voyage des compagnons de Magellan avait duré trois ans et vingt jours.

(12 août 1947.)

FINANCE Le groupe bancaire Crédit suisse et l'assureur Winterthur ont annoncé, lundi 11 août, leur intention de fusionner. La deuxième banque et le deuxième assureur suisse formeront un géant de la bancassurance, avec près de 100 milliards de francs français de fonds propres. ● L'acquisition de Winterthur par échange d'actions Crédit suisse représente une opération de près de 56 milliards de francs français. ● Winterthur gardera son autonomie de gestion au sein du groupe Crédit suisse. La banque et l'assureur qui avaient déjà développé un partenariat pour la distribution de produits poursuivront leur coopération et maintiendront également la structure qu'ils ont créées avec leur actionnaire commun, le réassureur Suisse de ré. ● Après la fusion Axa-UAP et la formation du groupe Ergo en Allemagne, les restructurations entre les groupes financiers en Europe vont se poursuivre.

La fusion Crédit suisse-Winterthur crée un géant de la bancassurance

Le deuxième groupe bancaire et le deuxième assureur de la Confédération helvétique ont annoncé leur rapprochement. Effectif à la fin de l'année, celui-ci constitue une réponse aux grandes manœuvres dans le secteur en Europe

LA PLUS VIEILLE des trois grandes banques helvétiques, le Crédit suisse a annoncé, lundi 11 août, son intention de fusionner avec le groupe Winterthur, deuxième assureur suisse et cinquième européen en termes de primes encaissées. L'opération, qui se fera par échange d'actions, évalue l'assureur à 13,54 milliards de francs suisses, près de 56 milliards de francs français. Les deux groupes vont créer un géant de la bancassurance avec 700 milliards de francs suisses d'actifs gérés.

Winterthur et Crédit suisse Group avaient décidé dès 1996 de conclure une alliance stratégique et d'exploiter des canaux de distribution communs. Les deux groupes et Suisse de Ré, leur actionnaire commun, ont également fondé la Reinsurance Finance Company, une joint venture spécialisée dans la gestion des risques des grandes entreprises internationales.

Une fois obtenu l'accord des assemblées et des autorités de tutelle, la fusion devrait être effective rétroactivement à compter du 1er juillet et devrait être terminée avant la fin *de l'année, a précisé* la banque. Winterthur poursuivra ses activités « de manière autonome » et sera la troisième entité juridique de Crédit suisse Group avec Crédit suisse et Crédit suisse First Boston.

D'ores et déjà, Lukas Mühlemann, le directeur général du Crédit suisse a indiqué que dans les trois prochaines années, l'opération permettrait de faire 300 à 350 millions de francs suisses d'économies et aurait *« un impact du même ordre sur les coûts et les revenus »*. Les actionnaires s'y retrouveront donc à terme, même si dans un premier temps, le bénéfice par action sera dilué. Il a également annoncé que les réductions d'effectifs dans le nouvel ensemble ne porteraient pas sur plus de 500 personnes.

Depuis plusieurs mois déjà, ces deux groupes suisses étaient au cœur de toutes les spéculations sur la restructuration à venir de la finance suisse. Au printemps 1996, le président du Crédit suisse, Rainer Gut, avait fait une proposition de fusion à son grand rival l'Union de Banque Suisse (UBS). Cette proposition ayant été rejetée, le groupe s'était lancé en juillet dans une opération de restructuration d'envergure.

RESTRUCTURATION D'ENVERGURE

Celle-ci avait commencé par la démission du directeur général, Josef Ackermann, remplacé opportunément par M. Mühlemann, jusqu'alors directeur général du deuxième réassureur mondial Suisse de Ré. La banque suisse avait annoncé qu'elle allait supprimer progressivement 5 000 emplois, soit 15 % de ses effectifs, dont 3 500 en Suisse, et se concentrer sur quatre activités : la banque de détail dans son pays d'origine et sur une base mondiale, la banque d'affaires et de grandes entreprises, *via* sa filiale Credit suisse First Boston, la gestion de fortune et la gestion d'actifs.

Quelques mois plus tard, en mars, la banque n'hésitait pas à afficher une perte comptable de 2,43 milliards de francs suisses, après avoir passé une provision colossale de 5,41 milliards pour provisionner tous les coûts liés à sa réorganisation et ses risques latents sur les petites entreprises, selon une nouvelle méthode comptable. L'opération a porté ses fruits puisque la banque vient de publier son résultat pour le premier semestre : elle escompte un bénéfice net semestriel de l'ordre de 1,41 milliard de francs suisses, en hausse de 70 % par rapport au premier semestre de 1996, soit un rendement sur fonds propres de 17 %. Avec une telle rentabilité, la banque suisse recolle au peloton de tête des meilleures banques.

Winterthur était loin d'être en reste dans ce contexte de restructuration. Pour preuve, le financier suisse Martin Ebner avait annoncé en juillet qu'il cherchait à détenir plus de la moitié du capital de Winterthur, dont il possédait déjà 30 % à travers les fonds qu'il gère, notamment BK Vision et Stillhalter Vision. M. Ebner est également le premier actionnaire de l'Union de Banque suisse. L'assureur suisse s'était alors contenté d'indiquer que M. Ebner n'était pas le seul investisseur institutionnel présent à son capital, citant le groupe Suisse de Ré, qui venait juste de renforcer sa participation à 5 %. En investissant dans le capital de Winterthur, M. Ebner avait aussi misé sur un groupe en bonne santé, dont le directeur général Peter Spaelti a annoncé le 19 juin, qu'il prévoyait une progression à deux chiffres de son bénéfice pour 1997, pour la cinquième année consécutive. Depuis le début de l'année, l'action Winterthur a fait le plus beau parcours boursier du marché suisse : son cours a pratiquement doublé.

Se félicitant de cette opération qui sera facilitée par le fait que les deux groupes *« ont déjà mené à bien leurs restructurations »*, M. Mühlemann a décrit l'acquisition de Winterthur comme *« une réponse puissante et tournée vers l'avenir aux développements actuels dans le marché des services financiers »* en formant *« l'un des principaux fournisseurs de solutions globales pour les multinationales et fera partie des plus grandes sociétés de gestion de fortunes privées et institutionnelles »*.

Le marché des services financiers évolue très vite, pas seulement sur le plan du marché domestique suisse, mais aussi à l'international. La fusion des assureurs français AXA et UAP en novembre 1996 en donnant naissance à un groupe dominant en Europe avec 430 milliards de francs de primes, contre 69 milliards de francs pour Winterthur, a lancé le coup d'envoi d'une série de mouvements en Europe. Au début de l'été, quatre grands assureurs allemands se sont regroupés pour former le groupe Ergo sous l'égide du réassureur Munich Ré, devenu ainsi l'un des poids lourds de l'assurance direct en Allemagne (*Le Monde* du 19 juillet). La fusion du Crédit suisse et de Winterthur, sous l'œil vigilant du groupe Suisse de Ré, apparaît comme une réponse directe à cette évolution en Allemagne, marché très proche de la Suisse.

En formant un géant de la bancassurance, les financiers suisses ont répondu par une solution domestique à un mouvement de restructuration devenu mondial dans deux domaines, la banque et l'assurance, où la puissance financière compte plus que l'origine géographique.

Doté d'une base de départ solide, le groupe poursuivra son développement international déjà bien engagé, à l'image de ce que font déjà les bancassureurs néerlandais ING, Fortis ou ABN Amro.

Dans la foulée de ce mouvement, les restructurations devraient se poursuivre en Europe. La France est en première ligne avec la privatisation du GAN. L'émergence d'un grand réassureur en Suisse pourrait redonner de l'élan à une solution préservant le groupe GAN-CIC en France. Mais il n'est pas sûr en revanche qu'une solution nationale puisse être privilégiée. Les AGF feront tout pour que cela soit le cas. Mais le jeu est très ouvert, sous la surveillance de la commission de Bruxelles.

Sophie Fay

100 milliards de francs français de fonds propres

Avec des fonds propres consolidés de quelque 23 milliards de francs suisses (FS) soit 94,7 milliards de francs français (FF), un total de bilan de 700 milliards de FS, une fortune gérée de 700 milliards de FS et une capitalisation boursière de 50 milliards de FS, le groupe issu de la fusion Crédit Suisse-Winterthur occupera une position mondiale de premier plan.

● **Crédit Suisse** : le produit brut du deuxième groupe bancaire du pays s'est établi à 12,9 milliards de FS pour 1996 (53 milliards de FF) pour un total de bilan de 524 milliards de FS. Les effectifs du groupe s'élèvent à 34 800 personnes.

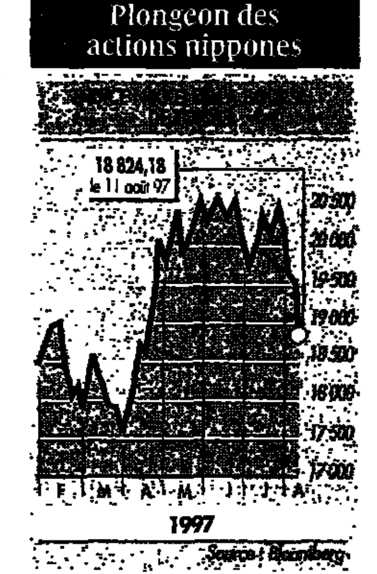
Le bénéfice d'exploitation après impôts atteint 1,8 milliard de FS mais les frais de restructuration et la nouvelle politique de gestion des risques de crédit se sont traduits par une perte nette de 2,6 milliards de FS. Conséquence, les fonds propres ont été réduits à 16,4 milliards de FS.

● **Winterthur** : le deuxième assureur suisse, derrière Zurich, a engrangé en 1996 un volume de primes de 25,9 milliards de FS (106 milliards de FF). Avec 346 milliards de FF d'actifs gérés, il revendique le quatrième rang européen. Son bénéfice s'est établi à 507 millions de FS. Ses fonds propres, qui dégagent une rentabilité de 11 %, s'établissaient à 5,2 milliards de FS à fin 1996.

Forte baisse à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a vivement reculé, lundi 11 août. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a perdu 780,28 points, soit 3,98 %, pour s'inscrire en clôture à 18 824,18 points. Il s'agit de la baisse la plus importante enregistrée en une seule séance depuis sept mois. Après cette chute, la Bourse japonaise se retrouve à son niveau de la fin du mois d'avril.

Affectées par le recul de Wall Street à la veille du week-end (– 1,91 %), les actions nippones étaient aussi victimes du brusque accès de faiblesse du dollar. Le billet vert avait brutalement reflué, vendredi 8 août dans l'après-midi, revenant de 119 à 114,50 yens. Lundi matin, le dollar restait faible, à 115,20 yens. Le raffermissement de la devise nippone, s'il se confirmait au cours des prochains jours, serait une très mauvaise nouvelle pour les entreprises exportatrices japonaises.



La Bourse japonaise souffre de la remontée du yen face au dollar.

LA CROISSANCE REMISE EN QUESTION

La compétitivité de leurs produits sur les marchés mondiaux en serait lourdement affectée. Lundi, les actions des grandes sociétés multinationales nippones, comme Sony, Toyota, Honda qui réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger, ont été, de toutes les valeurs de la cote, les plus durement touchées. *« Le principal problème est celui du taux de change*, note Norio Kumamoto, opérateur à la West LB Securities Pacific Ltd, interrogé par l'agence Bloomberg. *Le consensus de marché était que le yen allait se stabiliser autour de 120 yens pour un dollar. A 115 yens, la situation est totalement changée. »*

Une remontée du yen pourrait ainsi remettre en question les perspectives généralement optimistes de croissance économique au Japon. En dépit des mesures de rigueur budgétaire décidées par le gouvernement, le produit intérieur brut nippon devrait progresser de 2,3 % en 1997, après 3,6 % en 1996, selon les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Le marché des actions japonaises souffre enfin des scandales à répétition qui éclaboussent le système financier nippon et qui incitent certains investisseurs étrangers à se tenir à l'écart de la Bourse de Tokyo. Lundi, le président du conseil d'administration de la grande société de courtage Yamaichi et dix autres de ses dirigeants ont annoncé leur démission. L'établissement est accusé de collusion avec la pègre. Ses responsables auraient versé à Ryuichi Koike, membre présumé d'une organisation de racket (*sokaiya*), 79 millions de yens (4 millions de francs) pour le rembourser des pertes qu'il avait subies sur les marchés financiers.

Pierre-Antoine Delhommais

Un plan social chez Perrier met en ébullition la région de Vergèze

MONTPELLIER
correspondance

REPORTAGE

La suppression de 737 emplois suscite une bataille de communiqués

« Ces gens-là, en communication, ils sont vraiment très forts ! ». Raymond Fontaine, ancien comptable chez Perrier aujourd'hui à la retraite et maire (div.d.) de Vergèze dans le Gard (3 500 habitants), relit, épaté, la lettre qu'il a reçue de Pierre Mineraud, le directeur de l'usine, et de Paul Barral, le directeur de la Verrerie du Languedoc, la filiale qui fabrique la fameuse petite bouteille d'eau minérale. Dans ce courrier, sobrement rédigé, il apprend que l'entreprise qui, depuis cinq décennies, fait vivre le pays, met en route un *« projet de modernisation, d'adaption et de réduction du coût du site industriel »*. Un raisonnement serré anime la missive. D'abord, un constat alarmant : les 216 millions de francs de perte en 1996, attribués pour l'essentiel aux coûts trop élevés. Puis, l'affirmation d'un objectif : *« redresser durablement la situation économique »*. Enfin, un *« engagement fort »* : *« concilier logique industrielle, gains économiques et sauvegarde de l'emploi »*.

C'est par le biais de cette circulaire, expédiée par Perrier-Vittel-France et le groupe suisse Nestlé, et des deux brochures explicatives qui l'accompagnaient, que M. Fontaine a compris que 737 emplois – le tiers de l'effectif salarié aujourd'hui en place – allaient s'évanouir du site de Vergèze. Une opération programmée sur deux ans et demi, avec l'engagement qu'aucun licenciement sec n'aurait lieu. L'ex-comptable devenu maire n'est pas dupe de l'habile habillage : *« Admettons qu'aucun licenciement ne soit directement prononcé. Très rares seront, parmi les salariés poussés dehors, ceux qui retrouveront ailleurs les avantages de Perrier, où le salaire brut moyen est de 13 000 francs. Et pour les jeunes du pays, c'est une perspective traditionnellement d'embauche – on commence l'été saisonnier – qui disparaît... »*

« RELAIS D'OPINION » INFORMÉS

Comme M. Fontaine, quelque 8 000 « relais d'opinion » du cru – élus, médecins, infirmières, kinésithérapeutes, pasteurs, présidents d'association – ont été la cible de la campagne de communication du groupe. *« Pour nous, cette démarche est une première ! »*, affirme Patrice Raut, le directeur des ressources humaines du site Perrier. A l'en croire, à Lausanne, les responsables de la multinationale suisse ont bien senti le problème : *« L'usine Perrier, installée au milieu des vignes est porteuse d'une culture locale. Un peu comme dans les pays miniers, la source a suscité un sentiment d'appartenance très fort. C'est cet attachement qui nous conduit à faire savoir aux gens de la région que nous entreprendrons tout pour sauver le site. »*

Les stratèges de Perrier ont prévu toute une batterie de mesures. L'entreprise va ainsi céder les services qui n'entrent pas dans son métier d'embouteilleur : fabrication de palettes, nettoyage des bureaux, du restaurant du personnel, gardiennage, reprographie, courrier ou standard. Le personnel ainsi externalisé sera réembauché par des entreprises spécialisées. Des négociations sont en cours avec la Sodexho, la Compagnie générale des eaux ou la Lyonnaise des eaux pour assurer les services qui seront rétrocédés. Priorité sera donnée aux offres des entreprises ayant une *« responsabilité locale importante »*, et donc de maintenir dans la région le personnel transféré.

A ceux qui n'accepteraient pas le reclassement, sera offert un *« emploi valable »* dans le triangle Arles-Alès-Montpellier. La rémunération sera *« comparable au niveau moyen de rémunération dans la région aux postes correspondants »*. Pendant la durée du plan, un *« centre de développement d'activité »*, installé dans l'usine, épaulera les candidats au départ : établissement d'un CV, bilan de compétences, recherche de formation, de reconversion...

Ce plan n'a en rien surpris la CGT de Perrier. *« Depuis son OPA de 1992, Nestlé a déjà réussi en deux plans successifs à supprimer ici près de 1 000 emplois »*, observe Jean-Pierre Runel, le secrétaire du syndicat. Il souligne que Perrier-Vittel, l'entreprise qui englobe Vergèze, est bénéficiaire. Et que la chute des ventes – 800 millions de cols (bouteilles) à la fin de 1991, 670 à la fin de 1995 – est due au manque de nerf publicitaire et commercial, surtout à l'export.

Mais Nestlé tient-il à Vergèze ? L'affaire *« Baraka »* révèle, selon M. Runel, la vraie stratégie de la multinationale. Cette eau de source égyptienne, propriété de Nestlé, est aujourd'hui commercialisée sous la signature de Perrier, dans une bouteille rappelant celle de Vergèze. En clair, la marque Perrier pourrait bien, à terme, *« tirer »* à l'échelle planétaire la commercialisation d'eaux de source locales. La direction de Nestlé se récrie : Baraka n'est qu'un test dont les conclusions seront tirées à la fin du mois. Mais, pour les responsables de la CGT de Perrier, il est évident que ce qui intéresse Nestlé, c'est la *« notoriété mondiale de la marque »*. Le syndicat tente donc de rétablir *« quelques vérités »* auprès des *« relais d'opinion »*. Un tee-shirt *« de lutte »* est vendu 50 francs. Pile : *« Perrier : l'eau, l'air, la vie »*. Face : *« Nestlé : le fric, la porte, la chôme »*.

Mais la direction de Nestlé-Perrier entend mener à son terme son plan : *« En l'an 2000,* assure Pierre Raut, *Perrier aura renoué avec les bénéfices. Notre plan est l'ultime chance de sauver Vergèze. »* Et si le site n'était pas sauvé ? *« Alors, nous sauverons la marque ! »* Nestlé règne, rappelle Pierre Raut, sur un empire planétaire de six cents marques. Dix d'entre elles sont tenues pour *« stratégiques »* par ses dirigeants. Perrier figure parmi ces élues. Un atout ou un handicap pour Vergèze ?

Jacques Molénat

DEPÊCHES

■ **NATEXIS : l'agence de notation Moody's**, après Standard & Poor's et IBCA, a dégradé le groupe bancaire, issu de la fusion du Crédit national et de la BFCE. Vendredi 8 août, elle a ramené la note de la dette à long terme du groupe bancaire de A2 à A3, celle de sa dette à court terme de P-1 à P-2 et celle de sa solidité financière de C à D+. L'agence souligne *« la faible rentabilité récurrente des activités de banque commerciale ainsi que leurs perspectives limitées d'amélioration dans l'environnement bancaire français actuel »*.

■ **GAN : le groupe d'assurances public** a réalisé, au premier semestre 1997, un chiffre d'affaires consolidé en baisse de 11,5 %, à 25,626 milliards de francs par rapport au premier semestre 1996. A périmètre et taux de change constants, la baisse est de 6,9 %.

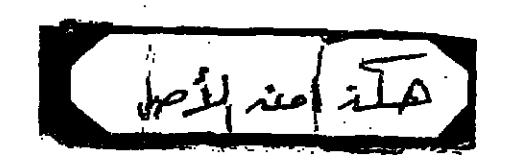
■ **DEBIS AG : la filiale du groupe allemand Daimler-Benz** va racheter la participation de 19,6 % que le groupe informatique français Cap Gemini détient dans Debis Systemhaus pour environ 1 milliard de francs, a annoncé Cap Gemini lundi 11 août. Cette opération, qui intervient après le retrait de Debis AG du capital de Cap Gemini, permettra à ce dernier de dégager *« une plus-value nette comptable de l'ordre de 200 millions de francs »*.

■ **KIA : selon la presse locale, le gouvernement sud-coréen fournit une aide de survie à des sous-traitants de Kia**, le troisième constructeur automobile coréen, au bord de la faillite, afin d'éviter une vague de disparition de petites entreprises.

■ **UPS : les négociations entre la direction du géant américain de la messagerie rapide** et le Syndicat des camionneurs en grève depuis le 4 août ont été rompues samedi 10 août après deux heures de discussions. Aucune solution n'est en vue.

■ **KRUPP-THYSSEN : les deux groupes allemands**, qui doivent fusionner leurs activités sidérurgiques fin août, vont étudier, en septembre, un élargissement de leur coopération dans d'autres secteurs (télécoms, mécanique...).

■ **APPLE : Steve Jobs, cofondateur du groupe informatique**, qui a négocié l'alliance avec Microsoft annoncée mercredi 6 août, a vendu en juin 1,5 million d'actions Apple qu'il possédait, selon l'hebdomadaire *Time* du 11 août. Il n'en a gardé qu'une.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 11 AOUT

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,45 %
CAC 40 : 2982,69

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	989	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	[illegible]	−1,03	[illegible]
Renault (T.P.)	1741	[illegible]	+0,34	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2260	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1295	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	980	[illegible]	−1,53	[illegible]
Accor	984	[illegible]	−0,30	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	212,50	[illegible]	+0,23	[illegible]
Air Liquide	936	[illegible]	+0,64	[illegible]
Alcatel Alsthom	858	[illegible]	−1,28	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	666	[illegible]	−0,60	[illegible]
Axa	414,50	[illegible]	−0,21	[illegible]
Bail Investis	716	[illegible]	+0,41	[illegible]
Bancaire (Cie)	746	[illegible]	+0,80	[illegible]
Bazar Hot. Ville	569	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	342	[illegible]	−0,52	[illegible]
BIC	515	[illegible]	−0,97	[illegible]
BIS	490,60	[illegible]	−0,08	[illegible]
B.N.P.	284,60	[illegible]	−0,91	[illegible]
Bollore Techno	775	[illegible]	−0,12	[illegible]
Bongrain	2291	[illegible]	+0,82	[illegible]
Bouygues	515	[illegible]	−0,77	[illegible]
Bouygues Offs.	217,50	[illegible]	+2,98	[illegible]
Bull#	63,35	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1120	[illegible]	−0,17	[illegible]
Cap Gemini	390,10	[illegible]	−0,79	[illegible]
Carbone Lorraine	1530	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	3971	[illegible]	−0,05	[illegible]
Casino Guichard	279	[illegible]	+1,03	[illegible]
Casino Guich.ADP	224,20	[illegible]	+1,69	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	702	[illegible]	+0,42	[illegible]
C.C.F.	335,30	[illegible]	+0,11	[illegible]
Cegid (Ly)	628	[illegible]	−0,47	[illegible]
Cerus Europ.Reun	33,80	[illegible]	−0,44	[illegible]
Cetelem	708	[illegible]	−0,42	[illegible]
CGIP	1782	[illegible]	−0,11	[illegible]
Chargeurs	348	[illegible]	+0,54	[illegible]
Christian Dalloz	2459	[illegible]	−0,36	[illegible]
Christian Dior	960	[illegible]	+0,20	[illegible]
Ciments Francais	225,80	[illegible]	−2,08	[illegible]
Cipe France Ly #	692	[illegible]	+0,86	[illegible]
Clarins	734	[illegible]	+0,68	[illegible]
Club Mediterranee	505	[illegible]	−1,72	[illegible]
Coflexip	484	[illegible]	−1,44	[illegible]
Colas	787	[illegible]	−0,25	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,10	[illegible]	−2,25	[illegible]
Comptoirs Mod.	2775	[illegible]	−0,21	[illegible]
CPR	489,20	[illegible]	−0,63	[illegible]
Cred.Fon.France	63,50	63,50	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	336,10	334	−0,62	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	383,40	381	−0,62	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	218,50	217	−0,68	[illegible]
Damart	4655	[illegible]	—	[illegible]
Danone	931	935	+0,42	[illegible]
Dassault-Aviation	1410	[illegible]	−4,46	[illegible]
Dassault Electro	556	551	−0,89	[illegible]
Dassault Systemes	403	390	−3,22	[illegible]
De Dietrich	260	255	−1,92	[illegible]
Degremont	449	[illegible]	−1,78	[illegible]
Deveaux(Ly)#	742	745	+0,40	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	[illegible]	—	[illegible]
Dexia France	569	[illegible]	−0,17	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	125	[illegible]	+0,32	[illegible]
Dynaction	142,60	[illegible]	+0,91	[illegible]
Eaux (Gle des)	743	[illegible]	−0,94	[illegible]
Eiffage	341,90	[illegible]	+0,02	[illegible]
Elf Aquitaine	682	[illegible]	−1,17	[illegible]
Eramet	311	311	—	[illegible]
Eridania Beghin	808	810	+0,24	[illegible]
Essilor Intl	1619	[illegible]	−0,55	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1490	[illegible]	+0,60	[illegible]
Esso	538	[illegible]	−2,60	[illegible]
Eurafrance	2520	2505	−0,59	[illegible]
Euro Disney	9	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1408	1400	−0,56	[illegible]
Eurotunnel	7,25	[illegible]	−2,75	[illegible]
Fimalac SA	520	[illegible]	−0,96	[illegible]
Finextel	106	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	418	[illegible]	+0,23	[illegible]
Fromageries Bel	4180	[illegible]	−0,47	[illegible]
Galeries Lafayette	2431	[illegible]	+0,78	[illegible]
CAN	146,50	[illegible]	−0,68	[illegible]
Gascogne (B)	557	[illegible]	−0,71	[illegible]
Gaumont #	440	442,60	+0,59	[illegible]
Gaz et Eaux	2600	[illegible]	−0,61	[illegible]
Geophysique	710	700	−1,40	[illegible]
G.F.C.	510	[illegible]	−1,37	[illegible]
Groupe Andre S.A.	538	[illegible]	+0,92	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	164,90	[illegible]	−2,72	[illegible]
GTM-Entrepose	335	[illegible]	−1,16	[illegible]
Guilbert	865	[illegible]	−0,80	[illegible]
Guyenne Gascogne	2100	[illegible]	—	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1310	[illegible]	−2,29	[illegible]
Havas	396,60	[illegible]	−0,78	[illegible]
Havas Advertising	702	[illegible]	−0,28	[illegible]
Imetal	843	[illegible]	−0,23	[illegible]
Immeubl.France	328	[illegible]	+1,82	[illegible]
Infogrames Enter.	830	[illegible]	−0,48	[illegible]
Ingenico	142,60	[illegible]	−0,42	[illegible]
Interbail	158,60	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique	1449	[illegible]	+0,62	[illegible]
Jean Lefebvre	300,20	[illegible]	−0,06	[illegible]
Klepierre	780	[illegible]	−0,51	[illegible]
Labinal	1611	[illegible]	+0,68	[illegible]
Lafarge	440	[illegible]	−0,86	[illegible]
Lagardere	173,50	[illegible]	+0,28	[illegible]
Lapeyre	363	[illegible]	+0,02	[illegible]
Lebon	216,50	[illegible]	−0,23	[illegible]
Legrand	1193	[illegible]	−0,75	[illegible]
Legrand ADP	775	[illegible]	−1,29	[illegible]
Legris indust.	256	[illegible]	—	[illegible]
Locindus	778	785	+0,89	+2,49
L'Oreal	2400	2398	−0,08	+22,72
LVMH Moet Hen.	1509	1510	+0,06	+4,20
Marine Wendel	655	654	−0,15	+37,39
Metaleurop	98,70	96	−2,73	+127,75
Metrologie Inter.	15,75	15,20	−3,49	−3,49
Michelin	366	360,30	−1,55	+28,63
Moulinex #	142,50	142	−0,35	+25,74
Nord-Est	119,90	119,20	−0,58	−7,66
Nordon (Ny)	375	375	—	+2,17
NRJ #	910	875	−3,84	+32,97
Olipar	76,05	78	+2,56	−5,68
Paribas	457,80	456	−0,39	+29,95
Pathe	1240	1244	+0,32	−0,88
Pechiney	280	277,30	−0,96	+27,55
Pernod-Ricard	314	309,70	−1,36	+7,90
Peugeot	712	710	−0,28	+21,57
Pinault-Print.Red.	2699	2692	−0,25	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	515	510	−0,97	+21,43
Primagaz	486	497,70	+2,40	+18,54
Promodes	2279	2261	−0,78	+54,33
Publicis #	580	600	+3,44	+32,74
Remy Cointreau	126,70	126,80	+0,07	[illegible]
Renault	165,50	164,80	−0,42	+47,80
Rexel	1665	1636	−1,74	[illegible]
Rhone Poulenc A	249,20	248,40	−0,32	+40,41
Rochette (La)	28,50	27,95	−1,92	+8,12
Rue Imperiale(Ly)	5500	5500	—	+7,34
Sade (Ny)	190	190	—	+1,37
Sagem SA	3050	2950	−3,27	−5,75
Saint-Gobain	913	914	+0,10	+24,52
Salomon (Ly)	466	464	−0,42	+4,25
Salvepar (Ny)	465	467,40	+0,51	+16,73
Sanofi	638	638	—	+23,64
Sat	1545	1540	−0,32	−0,32
Saupiquet (Ns)	610	620	+1,63	−15,06
Schneider SA	345	345,90	+0,26	+44,18
SCOR	265	261,60	−1,28	+43,34
S.E.B.	1011	1010	−0,09	−0,68
Sefimeg CA	388	391	+0,77	+3,98
SEITA	174	170,50	−2,01	−21,42
Selectibanque	67	66,60	−0,59	[illegible]
SFIM	900	900	—	−12,62
SGE	137,30	[illegible]	−0,29	+22,28
Sidel	446,50	[illegible]	+0,22	+25,35
Silic CA	830	826	−0,48	+31,77
Simco	471	[illegible]	−0,42	+3,58
S.I.T.A.	1212	[illegible]	−0,57	[illegible]
Skis Rossignol	120,40	[illegible]	−1,41	[illegible]
Societe Generale	813	809	−0,49	+34,38
Sodexho Alliance	3010	[illegible]	−0,66	[illegible]
Sommer-Allibert	213,90	[illegible]	−2,29	+34,88
Sophia	232	[illegible]	+0,43	+28,63
Spir Communic. #	495	[illegible]	+0,40	[illegible]
Strafor Facom	418	[illegible]	−0,74	+4,04
Suez Lyon.des Eaux	651	[illegible]	−0,30	+34,38
Synthelabo	743	[illegible]	−0,40	+31,90
Technip	735	[illegible]	−1,90	[illegible]
Thomson-CSF	160	[illegible]	−2,06	+6,89
Total	608	600	−1,31	+42,18
UFB Locabail	566	600	+6	[illegible]
UIF	429,60	430	+0,09	+1,53
UIS	203	205	+0,98	+12,34
Unibail porteur	583	579	−0,68	+32,20
Union Assur.Fdal	626	642	+2,55	+0,31
Usinor	116,80	114,50	−1,96	[illegible]
Valeo	368,30	373	+1,27	+16,56
Vallourec	391,80	385	−1,73	+40
Via Banque	166	165,60	−0,24	−3,72
Worms & Cie	351,90	347,50	−1,25	+10,49
Zodiac ex.dt divid	1462	1450	−0,82	[illegible]
Elf Gabon	1448	1416	−2,20	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	150	147,70	−1,53	+22,78
Adecco S.A.	2404	2349	−2,28	+28,90
Adidas AG #	778	779	+0,12	+73,18
American Express	519	500	−3,66	+32,86
Anglo American #	356	358	+0,56	+26,50
Amgold #	328	346	+5,48	−11,28
Arjo Wiggins App.	18,90	19	+0,52	+21,79
A.T.T. #	250	251,10	+0,44	+15,68
Banco Santander #	178,80	177	−1	+59,18
Barrick Gold #	143	146,40	+2,37	[illegible]
B.A.S.F. #	237,50	239,60	+0,88	+19,85
Bayer #	255,90	256,30	+0,15	+27,46
Cordiant PLC	13,30	13,10	−1,50	+35,95
Crown Cork ord.#	331,20	327,80	−1,02	[illegible]
Crown Cork PF CV#	312,20	307	−1,66	+48,99
Daimler Benz #	495	495,40	+0,08	+37,40
De Beers #	228,50	227	−0,65	[illegible]
Deutsche Bank #	397,10	392,60	−1,13	[illegible]
Dresdner Bank #	275,50	271	−1,63	[illegible]
Driefontein #	45	45,60	+1,33	[illegible]
Du Pont Nemours #	425	420,10	−1,15	[illegible]
Eastman Kodak #	415	414,20	−0,19	[illegible]
East Rand #	1,38	1,38	—	[illegible]
Echo Bay Mines #	32,20	32,80	+1,86	[illegible]
Electrolux #	465	460	−1,08	[illegible]
Ericsson #	289,90	285,90	−1,37	[illegible]
Ford Motor #	264	257	−2,65	[illegible]
Freegold #	30,60	31,60	+3,26	[illegible]
Gencor act.regr.	14,10	14,50	+2,83	[illegible]
General Elect. #	421	419	−0,47	[illegible]
General Motors #	390	390	—	[illegible]
Gle Belgique #	576	561	−2,60	[illegible]
Grd Metropolitan	60,40	59	−2,31	[illegible]
Guinness Plc #	58	57,45	−0,94	[illegible]
Hanson PLC reg.	31,55	32,30	+2,37	[illegible]
Harmony Gold #	28,20	29,70	+5,31	[illegible]
Hitachi #	70,20	[illegible]	−0,99	+44,75
Hoechst #	279,50	281	+0,53	+15,25
I.B.M #	661	655	−0,90	[illegible]
I.C.I #	107	107	—	+67,18
Ito Yokado #	360	354,20	−1,61	[illegible]
Kingfisher plc #	72	73,50	+2,08	[illegible]
Matsushita #	131	126,60	−3,35	[illegible]
Mc Donald's #	331	322,50	−2,56	[illegible]
Merck and Co #	633	617	−2,52	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	68,30	67,15	−1,68	[illegible]
Mobil Corporat.#	465,90	452	−2,98	[illegible]
Morgan J.P. #	705	693	−1,70	[illegible]
Nestle SA Nom. #	8020	7950	−0,87	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	77,40	—	—	+19,07
Nokia A	535	527	−1,49	+75,08
Norsk Hydro #	335,20	335,50	+0,08	[illegible]
Petrofina #	2313	2255	−2,50	[illegible]
Philip Morris #	280,30	[illegible]	−1,03	[illegible]
Philips N.V #	506	500	−1,18	[illegible]
Placer Dome Inc #	109,20	112,30	+2,83	−5,70
Procter Gamble #	922	894	−3,03	[illegible]
Quilvest	380	375	−1,31	[illegible]
Randfontein #	12,30	12,35	+0,40	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	594	594	—	+49,24
Rio Tinto PLC #	105	105	—	[illegible]
Royal Dutch #	342,20	340	−0,64	[illegible]
Sega Enterprises	190	190,20	+0,10	[illegible]
Saint-Helena #	24,85	24,60	−1	[illegible]
Schlumberger #	482	[illegible]	−2,46	[illegible]
SGS Thomson Micro.	573	568	−0,87	[illegible]
Shell Transport #	45,50	45	−1,09	[illegible]
Siemens #	425	[illegible]	−1,22	[illegible]
Sony Corp. #	635	616	−2,99	[illegible]
Sumitomo Bank #	101,10	100,40	−0,69	[illegible]
T.D.K #	519	512	−1,34	[illegible]
Telefonica #	167	165	−1,19	[illegible]
Toshiba #	38,90	38,50	−1,02	[illegible]
Unilever #	1450	1427	−1,58	[illegible]
United Technol. #	525	511	−2,66	[illegible]
Vaal Reefs #	324	328,50	+1,38	[illegible]
Volkswagen A.G #	4514	[illegible]	−2,01	[illegible]
Volvo (act.B) #	176,10	178	+1,07	[illegible]
Western Deep #	147	154	+4,76	−3,75
Yamanouchi #	159	157,40	−1	[illegible]
Zambia Copper	16,05	16,80	+4,67	+175,40

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	109,46	[illegible]
CEPME 9% 92-06TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,65	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,56	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,73	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,66	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,58	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,81	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,42	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,58	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	106,82	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,16	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,70	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,27	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	110,38	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,58	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,30	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,88	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,88	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	107,19	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,58	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,90	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,30	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,04	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	126,89	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	127,49	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,40	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	959	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	71	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	680	[illegible]
Bains C.Monaco	650	[illegible]
Bque Transatlantl. ◆	185	[illegible]
B.N.P.Intercont.	845	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	434,90	[illegible]
Champex (Ny) ◆	24,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	415	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2005	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1289	[illegible]
Continental Ass.Ly.	539	[illegible]
Darblay ◆	501	[illegible]
Didot Bottin ◆	790	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3750	[illegible]
Ecia	1090	[illegible]
Enc.Mag. Paris ◆	1450	[illegible]
Fichet Bauche ◆	71	[illegible]
Fidel	37,40	[illegible]
Finalens	335	[illegible]
F.I.P.P.	310	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	596	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	730	[illegible]
Foncina #	476,10	[illegible]
Francarep	291	[illegible]
France S.A. ◆	1250	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1360	1360
G.T.I (Transport)	200	[illegible]
Immobail	148,90	150
Immobanque	610	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	427	421
Lucia ◆	51,70	[illegible]
Monoprix	243	243
Metal Deploye ◆	400	400
Mors	7,85	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	95,10	[illegible]
Optorg	330	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	297	297
Exa.Clairefont(Ny) ◆	911	911
Parfinance	270	270
Paris Orleans	270	270
Promodes (CI)	2010	[illegible]
PSB Industries Ly	448	[illegible]
Rougier #	360	[illegible]
Saga ◆	80	[illegible]
S.I.P.H.	319,30	[illegible]
Sofragi ◆	4680	4680
Taittinger	3150	[illegible]
Tour Eiffel ◆	267	267
Vicat	550	[illegible]
Caves Roquefort	1960	[illegible]
Elyo	321	321
Finaxa	354	[illegible]
Gaillard (M)	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly)	155	153
Gd Moul.Strasbourg	1992	1992
Hotel Lutetia	325	328
Hotels Deauville ◆	550	550
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	550
L.Bouillet (Ly) ◆	305	305
Lloyd Continental ◆	8050	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	150,10	[illegible]
Matussiere Forest.	62,90	62
Moncey Financiere	3351	[illegible]
M.R.M. (Ly)	469	469
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	108	108
Pechiney Intl	135	[illegible]
Poliet	495	[illegible]
Sabeton (Ly)	821	825
Samse (Ly)	850	851
Sechilienne (Ly)	1126	1123
Sucr.Pithiviers	3300	3290
Tanneries Fce (Ny) ◆	248	248
Teleflex L. Dupont	118,80	116
Union Gle Nord(Li)	230	225

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	330	330
Commerzbank AG	215	219,10
Fiat Ord.	20,50	20,80
Gevaert	515	515
Gold Fields South	144	144
Kubota Corp.	25	25
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	53	53
Robeco	617	618
Rodamco N.V.	192,10	189
Rolinco	627	627
Sema Group Plc	144,90	148,10
Solvay SA	3890	3488

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	63,05	[illegible]
AFE #	484	[illegible]
Aigle #	310	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	234,80	[illegible]
Altran Techno. #	1906	[illegible]
Arkopharma#	315	[illegible]
Montaignes P.Gest.	3500	[illegible]
Assystem #	315	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	700	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	370	[illegible]
Bque Vernes	104	[illegible]
Beneteau #	1040	[illegible]
B I M P	85,05	[illegible]
Boiron (Ly) #	339	[illegible]
Boisset (Ly)#	805	[illegible]
But S.A.	298	[illegible]
CardifSA	822	[illegible]
C.E.E #	139	[illegible]
CFPI # ◆	380	[illegible]
Change Bourse (M)	225	[illegible]
CNIM CA#	227,10	[illegible]
Codetour	360	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	502	[illegible]
Conflandey S.A.	312	[illegible]
C.A.Haute Normand	308,90	[illegible]
C.A. Paris IDF	804	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	332	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	297	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	323,50	[illegible]
C.A.Pas de Calais	520	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	555	[illegible]
C.A. Oise CCI	325	[illegible]
C.A. Somme CCI	324	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	427	[illegible]
Devanlay	627	[illegible]
Devernois (Ly)	572	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	81	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	413,90	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	401,80	[illegible]
Expand s.a	515	[illegible]
Factorem	691	[illegible]
Faiveley #	215	[illegible]
Finacor	78	[illegible]
Fininfo	735	[illegible]
Fructivie	670	[illegible]
Gautier France #	250	[illegible]
Gel 2000	49	[illegible]
GFI Industries #	995	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	31	[illegible]
GLM S.A.	275	[illegible]
Grandoptic.Photo #	960	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	230	[illegible]
Kindy #	173	[illegible]
Guerbet	248	[illegible]
Hermes internat.1#	546	[illegible]
Hurel Dubois	750	[illegible]
ICBT Groupe #	232	[illegible]
I.C.C.	130,20	[illegible]
ICOM Informatique	442	[illegible]
Idianova	74	[illegible]
Int. Computer #	96	[illegible]
IPBM	62	[illegible]
M6-Metropole TV	615	[illegible]
Manitou #	752	[illegible]
Manutan	454	[illegible]
Marie Brizard #	684	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	52,85	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	61,85	[illegible]
MGI Coutier	309	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	134	[illegible]
Naf-Naf #	71	[illegible]
Norbert Dentres.#	925	[illegible]
NSC Groupe Ny	790	780
Onet #	1010	1020
Paul Predault #	170	173
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	92,75	92,75
Phyto-Lierac #	464	463
Pochet	760	765
Poujoulat Ets (Ns) ◆	221,50	221,50
Radiall #	754	750
Robertet #	1329	1330
Rouleau-Guichard	344	342
Securidev #	114	114
Smoby (Ly)#	659	657
Sofco (Ly) ◆	21	21
Sofibus	469	465,20
Sogeparc (Fin)	370	371
Sopra	660	670
Steph.Kelian #	95	91
Sylea	560	555
Teisseire-France	177,50	183
TF1	538	535
Thermador Hold(Ly)	305	300,10
Trouvay Cauvin #	105	106
Unilog	790	785
Union Fin.France	585	585
Viel et Cie #	133	138
Vilmorin et Cie #	475	486
Virbac	550	550

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	50	50
Belvedere	820	802
BVRP	187,20	185
Coil	215	215
Electronique D2	910	920
FDM Pharma n.	215	220
Genset ◆	430	430
Guyanor action B ◆	14,40	14,40
High Co. ◆	180	180
Infonie	94	93
Joliez-Regol ◆	80	80
Mille Amis	89	89
Naturex ◆	84	84
Olitec	1269	1275
Picogiga ◆	200	208
Proxidis	27	27
R21 Santé	425	420
Stelax	6,20	5,80

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 11 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	745	745
Crédit Gén.Ind. ◆	8	8
Générale Occidentale ◆	111	111
Mumm ◆	1001	1001
Sté lecteurs du Monde ◆	143	143
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,80

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 8 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	150,26	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	131,05	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◇	2442,19	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14238	[illegible]
Natio Epargne	2222,35	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17094,58	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3526,91	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	151,90	[illegible]
Natio Epargne Retraite	168,39	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11271,64	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1165,92	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1020,95	[illegible]
Natio Euro Opport.	1156,87	[illegible]
Natio Inter	2275,71	[illegible]
Natio Opportunités	205,53	[illegible]
Natio Revenus	1107,77	[illegible]
Natio Sécurité	11469,44	[illegible]
Natio Valeurs	1461,59	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92638,97	[illegible]
Oblig. très caté.	273,85	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◆	890,75	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2720,46	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2570,54	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	312,84	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◇	303,38	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2427,71	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19708,60	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19353,33	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	299,19	[illegible]
Écur. Capitalisation C ◇	254,18	[illegible]
Écur. Expansion C ◇	83080,19	[illegible]
Écur. Géovaleurs C ◇	3821,85	[illegible]
Écur. Investis. D PEA ◇	240,50	[illegible]
Écur. Monépremière ◇	11360,31	[illegible]
Écur. Monétaire C ◇	13069,01	[illegible]
Écur. Monétaire D ◇	12446,57	[illegible]
Écur. Trésorerie C ◇	320,95	[illegible]
Écur. Trésorerie D ◇	308,49	[illegible]
Écur. Trimestriel D ◇	2053,56	[illegible]
Éparcourt-Sicav D ◇	192,60	[illegible]
Géoptim C ◇	12776,41	[illegible]
Géoptim D ◇	12433,95	[illegible]
Horizon C ◇	2420,53	[illegible]
Prévoyance Écur. D ◇	106,18	[illegible]
Sensipremière C ◇	13116,41	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12081,55	[illegible]
Écur. Sécuripremière C ◇	11999,85	[illegible]
CNCA (INDOCAM Asset Management)		
Ampla ◇	120013,70	[illegible]
Atout Amérique	209,79	[illegible]
Atout Asie	126,46	[illegible]
Atout Futur C	861,19	[illegible]
Atout Futur D	810,70	[illegible]
Coeds	1957,28	[illegible]
Dieze	2245,68	[illegible]
Elicash ◇	952572,03	[illegible]
Epargne-Unie	225,29	[illegible]
Eurodyn	2855,71	[illegible]
Indicia ◆	1673,77	[illegible]
Moné.JC ◇	11983,97	[illegible]
Moné.JD ◇	11603	[illegible]
Oblifutur C	547,12	[illegible]
Oblifutur D	524,25	[illegible]
Oraction	1870,08	[illegible]
Revenu-Vert	1203,40	[illegible]
Sévéa ◆	121,75	[illegible]
Synthésis	18118,68	[illegible]
Uni Association ◇	121,07	[illegible]
Uni Foncier	1450,47	[illegible]
Uni France	922,37	[illegible]
Uni Garantie C	1895,02	[illegible]
Uni Garantie D	1449,39	[illegible]
Uni Régions	1831,44	[illegible]
Univar C ◇	310,48	[illegible]
Univar D ◇	297,55	[illegible]
Univers Actions	275,36	[illegible]
Univers-Obligations	253,54	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	790,53	767,50
Francic Pierre	143,29	139,12
Francic Régions	2053,77	1993,95
CIC PARIS		
Associc ◇	1123,87	1123,87
Cicamonde ◆	1742,32	[illegible]
Converticic	423,05	416,80
Ecocic	1860,60	[illegible]
Mensuelcic	10176,90	[illegible]
Oblicic Mondial	4137,06	[illegible]
Oblicic Régions	1171,57	1154,26
Rentacic	165,42	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1386,78	[illegible]
Lion 20000 C	17207,22	17207,22
Lion 20000 D	16506,32	16506,32
Lion Associations C	11097,17	11097,17
Lion Associations D	11097,17	11097,17
Lion Court Terme C ◆	26484,77	26484,77
Lion Court Terme D ◆	24014,73	24014,73
Lion Plus C	1574,10	[illegible]
Lion Plus D	1501,54	1472,10
Lion Trésor	2459,11	[illegible]
Oblilion	2207,84	[illegible]
Sicav 5000	789,60	[illegible]
Slivafrance	1324,81	[illegible]
Slivam	628,76	[illegible]
Slivarente	246,36	[illegible]
Slivinter	896,08	[illegible]
Trilion	5205,83	5139,82
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2393,53	2346,60
CM Option Dynamique	139,07	137,18
CM Option Equilibre	266,61	263,64
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	167,54	163,06
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	922,97	922,97
Créd.Mut.Ep.Ind. C	153,58	149,47
Créd.Mut.Ep.J	23005,31	23005,31
Créd.Mut.Ep.Monde	1879,61	1829,30
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1880,82	1843,96
Créd.Mut.Ep.Quatre	1107,43	1085,72
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,47	101,46
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	1029,05	984,74
Saint-Honoré Capital ◆	19896,91	19317,39
St-Honoré March. Emer. ◆	1057,10	1011,35
St-Honoré Pacifique ◆	868,84	831,43
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◆	1836,76	1836,76
Stratégie Actions ◆	1247,31	1199,34
Stratégie Rendement ◆	1997,42	1934,55
LA POSTE		
Amplitude Amérique ◇	129,77	126,60
Amplitude Europe C ◇	174,69	[illegible]
Amplitude Europe D ◇	171,77	167,58
Amplitude Monde C ◇	1176,70	1148
Amplitude Monde D ◇	1122,58	1095,20
Amplitude Pacifique ◇	124,48	121,44
Elancie! D PEA ◇	196,68	191,88
Émergence Poste D PEA ◇	161,36	157,42
Géobilys C ◇	660,74	858,58
Géobilys D ◇	625,15	615,91
Kaleis Dynamisme ◇	1163,70	1140,88
Kaleis Équilibre ◇	1102,81	1081,19
Kaleis Sérénité ◇	1055,86	1045,41
Latitude C ◇	148,90	148,90
Latitude D ◇	135,65	135,65
Oblitys D ◇	622,53	613,33
Plénitude D PEA ◇	220,18	214,81
Poste Gestion C ◇	14905,80	14905,80
Revenus Trimestr. D ◇	5295	[illegible]
Solstice D ◇	2365,28	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38097,13	38097,13
Actimonétaire D	31021,54	31021,54
Cadence 1 D	1073,56	1062,91
Cadence 2 D	1063,37	1052,84
Cadence 3 D	1064,08	1053,54
Capimonétaire C	411,57	411,16
Capimonétaire D	371,35	370,98
Sogeoblig C/D	9279,12	9187,25
Interoblig C ◆	7723,83	7647,36
Intersélection France D	775,59	760,38
S.G. France opport. C	2142,86	2100,84
S.G. France opport. D	2045,63	2005,52
Sogenfrance C	2006,05	1966,72
Sogenfrance D	1833,63	1797,68
Sogépargne D	314,22	311,11
Soginter C	2889,43	2832,77
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1697,78	1632,48
Sogelance D ◆	1694,61	1677,83
Sogenfrance Tempo D ◆	218,33	214,05

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

LE MONDE / MARDI 12 AOÛT 1997

ATHÈNES 97 Les championnats du monde d'athlétisme d'Athènes se sont achevés, dimanche 10 août, par l'impressionnante victoire de Sergueï Bubka dans le concours de la perche avec un saut à 6,01 m. Depuis la création des championnats du monde en 1983, l'Ukrainien a remporté tous les titres. Samedi, le Kenyan Daniel Komen, vingt et un ans, avait survolé le



5 000 m. Le bilan français de ces mondiaux est, à l'image de ce dernier week-end, mitigé. Samedi, le relais féminin 4 × 100 m avait décroché la médaille de bronze mais dimanche, Jean Galfione n'a pu franchir la barre des 5,70 m à la perche et Patricia Girard a été éliminée du 100 m haies pour avoir provoqué deux faux départs. *(Lire aussi notre éditorial page 9.)*

Sergueï Bubka veut poursuivre son règne sur la perche jusqu'à Sydney

A trente-trois ans, l'Ukrainien a remporté son sixième titre mondial en réalisant la meilleure performance jamais obtenue aux championnats du monde (6,01 m). Il brigue désormais un titre olympique en l'an 2000

ATHÈNES
de notre envoyée spéciale

Les tours d'honneur ont été inventés par les vainqueurs ordinaires. Depuis longtemps, Sergueï Bubka n'est plus de ceux-là. Il s'en est donc dispensé. Portant sans ostentation le drapeau ukrainien, le perchiste s'est laissé guider d'un pas tranquille vers la tribune officielle. Là, il a donné l'accolade à Primo Nebiolo comme on embrasse un vieil ami. Tout naturellement. Alors qu'il venait d'offrir au président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) un final rêvé, en conquérant, dimanche 10 août, son sixième titre mondial consécutif. Alors qu'il les a tous gagnés depuis la création des championnats à Helsinki, en 1983. Bubka avait dix-neuf ans, les épaules un peu moins larges, mais déjà cet air pénétré et ce regard allumé des oiseaux de proie qui tournoient dans les hauteurs.

En quatorze ans, l'homme est devenu un monument. De ceux que presque rien n'ébranle. A Athènes pourtant, il revenait de l'enfer des athlètes. Dans le plus grand secret, il a fait opérer en décembre 1996 son tendon d'Achille droit inflammé qui l'a acculé à un forfait dramatique au pied du sautoir, aux qualifications des Jeux olympiques d'Atlanta. Là même où il s'était promis de laver l'affront qu'il s'était causé quatre ans plutôt à Barcelone, en se montrant incapable de franchir une seule barre.

Bubka a avoué l'intervention chirurgicale d'un médecin finlandais peu avant les championnats du monde. Plutôt que de geindre, il s'est économisé. *« Une fois ma décision prise, je voulais la médaille d'or »*, dit-il. Dimanche, le grand Sergueï a mis ses adversaires en échec en cinq coups, dont deux d'approche.

Il avait refait son premier footing début avril avant de participer à trois meetings. Sa forme culminait à 5,80 m. Pas de quoi inquiéter la concurrence. Pourtant, celle-ci s'est vite évanouie dans les entrailles du stade. *Exit* les hommes en forme de la saison : l'Allemand Tim Lobinger, le Sud-Africain Riaan Botha. Et Jean Galfione, le champion olympique, sanctionné par un « triple zéro ».

MASQUE DE CONCENTRATION

Restaient Maksim Tarasov et Dean Starkey. L'Américain, invité surprise du trio de tête, a produit des sauts de crapaud dès que la barre s'est élevée au-dessus de 5,91 m. Le Russe, seul à franchir les six mètres cette année, n'a pas su ébranler Bubka. Sans autres repères que ses mécanismes et ses souvenirs, l'Ukrainien a multiplié les « impasses » : 5,80 m, 5,86, 5,96, 6,06... *« C'était la seule solution*, a-t-il expliqué, *pour s'assurer la médaille d'or sans risque inutile »*. Tarasov en est resté pantois. *« Franchement, je n'imaginais pas le voir gagner »*.

Pas un instant, Bubka n'a laissé tomber son masque de concentration. Chassant l'air de ses poumons à petits coups secs, il fixait là-haut son horizon. A 5,70 m et à 5,91 m, il s'y est pris à deux fois. Les tergiversations puis le trac lui ont inspiré un instant de rage contenue dans ses poings crispés. Mais il a repris sagement ses étirements, ses accélérations en montant haut les genoux. A l'échauffement, Bubka avait déjoué une première manœuvre de Tarasov. *« Il voulait me serrer la main*, a expliqué l'Ukrainien. *J'ai refusé car ce n'est pas nécessaire avant une compétition. Il comptait ainsi profiter de mon énergie, de cette force qu'il sent en moi »*. Sans le fluide du maître, Tarasov s'est essoufflé.

La contre-performance de Jean Galfione

Eliminé sans être parvenu à franchir la moindre barre, dimanche 10 août, en finale du saut à la perche, Jean Galfione a écrit un triste morceau d'histoire. Pour la première fois depuis la création en 1983 des championnats du monde, aucun Français ne figure parmi les finalistes de l'épreuve. Avec son triple zéro, le champion olympique d'Atlanta n'a en effet pas été classé parmi les huit premiers du concours. En délicatesse avec ses tendons après une fracture de fatigue qui l'a privé des mondiaux en salle en mars, Jean Galfione ne s'est pas alarmé de cette contre-performance *« prévisible »*. *« Je ne suis pas surpris*, a-t-il déclaré. *A ce niveau-là, il n'y a pas de place pour le hasard. Or, la douleur m'a empêché de me concentrer sur le concours. »*

En assurant un saut à 5,86 m, en triplant sa tentative à 5,91 m. En courant haranguer le public après son succès à 5,96 m. Il a échoué au premier essai à 6,01 m.

D'un signe de la main, Bubka a réclamé des encouragements. La foule l'a suivi. Et il a franchi *« six mètres ou plus »* pour la 43e fois de sa carrière. Plus tard, il a dit sans forfanterie. *« A 5,70 m, à 5,91 m, ce n'était rien. A 6,01 m, c'était Sergueï Bubka qui redevenait lui-même »*. Tarasov a joué son va-tout : ses deux essais restant à 6,06 m. Bubka, lui, songeait déjà au record du monde. Le sien (6,14 m). Le genou puis le tibia de Tarasov ont emporté la barre.

Bubka s'est enfin placé au bout de la piste d'élan, impassible. Le tableau affichait 6,15 m. La clameur a couru dans le stade plein à craquer. C'était parti. La foule hurlait. Son cri de guerre est retombé comme un vagissement de dépit. Bubka avait stoppé net au beau milieu de sa course. Comme rappelé par une force invisible à la réalité. Tranquillement, il est allé se rasseoir sur son banc et a levé six doigts à l'intention des photographes. Six titres de champion du monde sur six. Voilà. C'était fini.

Sergueï Bubka est un géant. De ceux dont on vit les échecs comme des cataclysmes. On en oublie souvent de savourer leurs victoires. Au fil des années, Bubka s'y est fait. Dimanche, au reproche en forme de question qu'il a reçu pour n'avoir pas donné à ces championnats le record du monde qui leur a cruellement manqué, il a plaidé coupable. Son pied encore douloureux, les anti-inflammatoires absorbés après chaque entraînement ont fait de son retour à la compétition un chemin de croix. *« Cela tue la motivation, l'émotion, le stress nécessaires pour battre un record »*, a-t-il expliqué. Mais rien de cela n'est tout à fait mort en lui. Déjà, il parle de changer sa vie, d'organiser une préparation dans l'isolement complet. *« Pour finir aux Jeux olympiques de Sydney sur un bon résultat avant d'accepter l'âge et ses implications. Parce que*, conclut-il, *je n'ai pas sauté comme je le voulais aux alentours de 6,20 m »*. A trente-trois ans, faute de véritable rival, Bubka est prêt à se lancer un nouveau défi.

Patricia Jolly

L'argent ne fait pas courir plus vite l'athlète qui veut en gagner

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Pour 100 000 dollars (environ 630 000 F), on n'a plus rien, pas même un record du monde d'athlétisme. Telle est ironiquement la première leçon qu'on pourrait tirer des championnats du monde qui se sont achevés dans la capitale grecque dimanche 10 juillet sans qu'aucune performance de nature à bouleverser les tablettes mondiales ne soient accomplies en dépit de la somme rondelette qu'elle auraient pu rapporter à leurs auteurs éventuels. On peut apporter à cela deux interprétations symétriques. L'une rassurante : les athlètes ne peuvent pas produire d'exploit simplement parce qu'il y a de l'argent en bout de piste. L'autre inquiétante : les athlètes sont tellement sollicités par les promoteurs qu'ils sont à bout de force.

En tout cas depuis leur institution en 1983, c'est la première fois qu'aucune marque mondiale n'est franchie au cours des championats du monde. Le Trinitéen Ato Boldon aurait pu abattre celle du 100 m en série. L'Américain Allen Johnson a failli dépasser celle du 110 m haies en finale. Le Danois Wilson Kipketer aurait pu se presser un peu plus en finale du 800 m. L'Ukrainien Serguei Bubka n'aurait pas dû renoncer à tenter 6,15 m à la perche. Bref il a existé cent raisons, bonnes ou mauvaises, pour que la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) fasse des économies.

Absence de records du monde ne veut pas dire que le niveau global de ces championnats a été inférieur en qualité athlétique aux précédents. Le président de l'IAAF, Primo Nebiolo peut souligner que la qualité a été exceptionnelle et relever que 87 records nationaux ont été améliorés ainsi qu'un record du monde juniors (la Kenyane Sally Barsosio sur 10 000 m). S'il a manqué l' étincelle qui transforme une soirée au stade en instant inoubliable, la programmation en est sûrement responsable. Trois des plus belles finales – 1 500 m, 10 000 m et 3 000 m steeple – ont par exemple été expédiées en moins d'une heure mercredi 6 août alors que le menu du lendemain était bien maigre. Le soutien quasi exclusif du public aux représentants grecs n'a pas plus été de nature à faire « prendre la mayonnaise » autour des champions multirécidivistes comme le lanceur de disque Lars Riedel, le perchiste Sergueï Bubka ou le sprinter Michael Johnson.

La frustration parfois ressentie dans le stade ne l'a apparemment pas été devant les petits écrans. Primo Nebiolo a assuré que les retransmissions en direct en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie et en France ont atteint les 30 % de parts de marché. Ce succès d'audience est la conséquence directe de l'élargissement de la participation (200 délégations sur les 209 fédérations reconnues par l'IAAF) et de la recomposition du paysage athlétique qu'elle entraîne.

Derrière les Etats-Unis qui raflent l'essentiel de la mise (18 médailles dont 7 d'or, 3 d'argent et 8 de bronze), l'Allemagne unifiée prend un rang que la RDA avait seule (10 médailles dont 5 d'or, 1 d'argent et 4 de bronze) essentiellement grâce à ses lanceurs. Ce sont les sauteurs qui permettent à Cuba de se hisser à la troisième place (6 médailles dont 4 d'or, 1 d'argent, 1 de bronze). Le Kenya a lui la maîtrise des courses de fond (7 médailles dont 3 d'or, et 2 d'argent et de bronze).

CINQ CAS DE DOPAGE

En additionnant les médailles des pays qui composaient l'ancien empire soviétique, Ukraine (7), Russie (8), Biélorussie (4) Lituanie (2) on retrouve a peu de chose près le total que réalisait naguère l'URSS au coude à coude avec les Etats-Unis. Dans ce concert des grands que troublent à peine le Maroc (4), la Norvège (2), l'Espagne (5) et le Portugal (4), de nouvelles nations ont fait entendre leur différence, telle l'Australie (4) qui reçoit les Jeux olympiques en l'an 2000 ou l'Afrique du Sud (2) qui souhaite les avoir en 2004.

Le tableau des médailles est un bon indicateur des ambitions et des frustrations. La France (2), qui fait mieux qu'à Stuttgart mais moins bien qu'à Göteborg, n'a pas eu la réussite faramineuse d'Atlanta. Le perchiste Jean Galfione et la hurdleuse Patricia Girard se sont ainsi retrouvés sur le carreau. Pire, la France est entrée dans le club des pays dont un athlète est disqualifié pour dopage (Pascal Marran).

Que ce soit par bêtise pure et simple ou par malice délibérée, cinq concurrents au total ont été pris sur le fait pendant les championnats. Cela peut paraître beaucoup. Cela reste ridicule au regard du nombre d'athlètes à la musculature manifestement « gonflée » qui ont pu célébrer leur succès sans avoir à rendre médaille et chèque afférent le lendemain. L'allègement des sanctions prises à l'encontre des utilisateurs de substances interdites par le conseil de l'IAAF restera à cet égard le plus mauvais moment de ces championnats.

Alain Giraudo

Le Kenyan Daniel Komen s'impose en solitaire sur 5 000 m

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Que s'est-il passé dans la tête de Daniel Komen? A vingt et un ans à peine, le jeune Kenyan est déjà une terreur du demi-fond mondial. Cela lui autorise les stratégies les plus folles. Dimanche 10 août, dans une finale du 5 000 m qui lui était promise, il n'a pas attendu la cloche du dernier tour pour couper le souffle de ses adversaires. Il est parti. Il s'est envolé à 1 600 m de l'arrivée, comme s'il ne pouvait vivre qu'en solitaire son génie de coureur.

Les autres n'ont pas su le suivre dans cette longue chevauchée vers le titre de champion du monde. Qui pourrait emboîter le pas à cette foulée longue, et déliée, légère et précise à la fois ? Qui tolérerait sans souffrir le martyre cette allure de métronome endiablé au tempo trop rapide pour le coureur profane ? Lorsque les autres récupèrent, il court. Lorsqu'ils courent, lui sprinte. En assommant la meute, Daniel Komen ne faisait que remplir une formalité. Un jeune homme aussi bien né se doit d'avoir un palmarès.

RENCONTRER SON RIVAL

Une fois la ligne franchie, il a pu penser au rival, à l'absent, au cousin ennemi. L'Ethiopien Haile Gebreselassie, champion du monde du 10 000 m à Athènes, est le seul coureur de fond qui en sache plus que Daniel Komen. La confrontation était inévitable. Au carrefour du marketing et du sport, les organisateurs du meeting de Zurich, qui se tient mercredi 13 août, ont organisé un 5 000 m qui opposera les deux athlètes. Course au gros cachet, course pour le prestige, course pour un record du monde. Gebreselassie est aujourd'hui le détenteur de la meilleure performance sur 5 000 m, en 12 min 44 s 39. Le temps n'effraie ni Komen ni Moses Kiptanui, son entraîneur. Celui-ci a fait de Daniel l'athlète numéro un de son groupe de quarante coureurs qu'il prépare au Kenya. Pour son élève le plus brillant, il n'a jamais assez d'éloges.

Avant le début des championnats du monde, il l'imaginait capable de descendre cette année sous les 12 min 40 s, et de se mettre ainsi à l'abri des prétentions de son rival. Daniel Komen est plus prudent. *Il se garde bien de négliger* les dons d'Haile Gebreselassie, en parle avec un ton sérieux qui contraste avec la jeunesse de son visage. Il n'a pas mis longtemps à devenir un professionnel de la course, à en assimiler tous les usages. *« J'ai encore deux jours de repos avant de l'affronter*, rappelait-il, dimanche 10 août. *Je cherche encore une tactique pour le battre. »* Le demi-fond mondial sur les longues distances ressemble de plus en plus à un duel. Haile Gebreselassie et Daniel Komen se font simplement la guerre en courant.

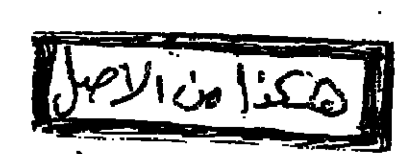
Pascal Ceaux



PHOTOS D. IUNDT/J. Y. RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

Bruny Surin transmet la victoire au Canada

« NOUS ÉTIONS *concernés par la mauvaise transmission de la veille, nous en avons beaucoup parlé et nous sommes venus en finale en toute confiance. » Ainsi parle Bruny Surin, le troisième homme du quatuor canadien, vainqueur, dimanche 10 août, du 4 × 100 m. Troisième homme, c'est un poste de chien, un poste de l'ombre. Il faut transmettre le témoin à l'homme fort de l'équipe, ici Donovan Bailey, champion olympique du 100 m. Dimanche, Bruny a tendu le bras bien droit et le témoin a glissé dans les doigts de Donovan. Pour celui-ci, battu sur le 100 m, cette victoire est une petite revanche. En revanche, pour le Canada, le temps réalisé, 37 s 86, est une déception : l'objectif, c'était le record du monde, 37 s 40.*



LE BILAN DES MÉDAILLES

Pays	Or	Argt	Br.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne ...	5	1	4
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Kenya	3	2	2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Maroc	2	1	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rép. tchèque	2	0	0
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne	1	3	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Australie	1	1	2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Roumanie ...	1	1	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canada	1	1	0
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
France	1	0	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mexique	1	0	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ethiopie	1	0	0
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède	1	0	0
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gde-Bretagne	0	5	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Biélorussie ..	0	2	2
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lituanie	0	1	1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Namibie	0	1	0
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bulgarie	0	1	0
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sri Lanka	0	1	0

Les Bahamas, le Brésil, le Mozambique, la Slovaquie et la Suisse remportent chacun une médaille de bronze

Stéphane Diagana, champion du monde du 400 m haies

« J'ai voulu montrer qu'on peut gagner en respectant ses adversaires »

« Après quelques jours, commment vivez-vous le fait d'être champion du monde ?

– Je pense surtout au trajet parcouru pour l'obtenir. Il est plutôt atypique. En général, quand on devient champion du monde, on est bien toute l'année. Sauf Michael Johnson, qui s'en tire grâce à une marge énorme sur ses adversaires. Il me reste les sensations de la course et l'émotion qui a suivi. Après 220 m, je me suis dit : *« Allez ! maintenant ce n'est plus du violon, c'est de la batterie. »* J'ai terminé à la volonté comme sur un 400 m plat.

– Etait-ce la meilleure course de votre carrière ?

– Certainement la plus complète sur le plan physique et mental. L'expérience a compensé la technique imparfaite et ma préparation chaotique. Cela m'offre des perspectives encourageantes. En travaillant mon physique et ma vitesse sur le plat, je peux encore gagner du temps sur mon record d'Europe *[NDLR : 47 s 37]*.

– Votre saison « blanche » due à une fracture de fatigue au pied l'an passé a-t-elle influé sur cette victoire ?

– Elle a beaucoup compté sur le plan psychologique. Le haut niveau est parfois excessif. Mon corps a dit « stop ». Reconnaître mon incapacité à m'aligner à Atlanta n'a pas été un choix, mais une obligation. La victoire de Jean Galfione a été un révélateur. Il subissait les mêmes critiques que moi, passant pour « le gars qui ne gagnera jamais ». Je savais qu'il le pouvait. Il l'a prouvé. Je ne doutais pas, mais...

> En travaillant, je peux encore gagner du temps sur mon record d'Europe

– Quel type de rapports entretenez-vous avec votre entraîneur ?

– Nous formons un binôme qui doit être durable car l'apprentissage est long. Mais notre relation a été évolutive. J'ai connu Fernand Urtebise à son retour des Jeux de Séoul ; il entraînait Amadou Dia Ba, le nouveau vice-champion olympique du 400 m haies. J'exécutais ce qu'il proposait. Au fur et à mesure, j'ai posé des questions sur le contenu des entraînements. Aujourd'hui, notre relation est un partage. Il me laisse modifier les choses si ça peut me libérer la tête avant une compétition. Nous avons les mêmes valeurs. Fernand se méfie par exemple beaucoup des nationalismes. J'ai tout de même pris le drapeau français après la victoire. Pas juste parce que c'est une coutume, mais parce qu'il symbolise la Déclaration des droits de l'homme, l'abolition des privilèges.

– Envisageriez-vous, à l'image d'une Marie-José Pérec, de partir vous entraîner aux Etats-Unis ?

– Elle est partie à la recherche d'un entraîneur. Moi, je n'irais que pour chercher des conditions d'entraînement. L'idéal serait d'emmener Fernand, mais c'est impossible par rapport à notre groupe d'entraînement. Si l'amélioration de mon potentiel passe par cette étape, je la franchirai, avec des plans et en compagnie de quelques athlètes étrangers comme Roger Black *[NDLR : le Britannique vice-champion olympique du 400 m]*.

– Vous devenez champion du monde l'année où les primes au podium sont instaurées. Cela va-t-il vous faire mieux vivre de l'athlétisme ?

– J'en vivais déjà bien depuis les Jeux olympiques de 1992, entre mes contrats avec Nike et Gaz de France et l'aide de la commune de Franconville et du conseil général du Val-d'Oise. Je ne suis pas trop matérialiste. Mes goûts sont simples. J'ai vécu mes grandes émotions dans la nature, à la pêche dans les torrents des Pyrénées avec mes deux frères, ou sur les stades. Je n'ai pas pensé à ce que je ferai de cet argent.

– Ce titre va-t-il changer votre valeur marchande dans les meetings et au sein de l'équipe de France ?

– Un champion du monde est toujours très recherché par les organisateurs de meetings qui veulent monter une épreuve forte, mais j'essaierai de m'en tenir à mes habitudes, en privilégiant les grands championnats sans mettre en danger ma santé. Ma « préparation olympique », qui avait baissé à cause de ma blessure, va remonter au plafond maximal, environ de 9 000 francs par mois.

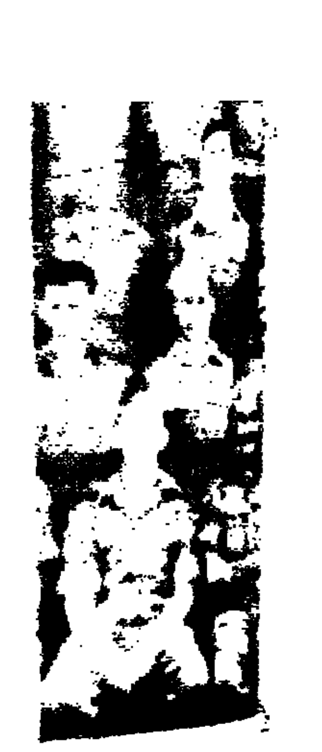
– Que vous inspire la mésaventure de Pascal Maran, votre coéquipier du 400 m haies, contrôlé positif à l'éphédrine et exclu des championnats du monde ?

– L'envie d'informer les autres athlètes que les produits de remise en forme à base de plantes qui sont vendus en libre-service dans les pharmacie ne sont pas inoffensifs ! De leur apprendre à remplir les fiches de contrôle antidopage correctement. Pascal n'a même pas pensé à mentionner le complément alimentaire qu'il prenait. Il est en fin de carrière, mais il paie cher son manque de professionnalisme dans un sport de professionnels. Je trouve normal qu'il soit sanctionné, comme j'espère que le seraient aussi les grands champions.

– On assiste à un renouvellement rapide de la hiérarchie mondiale du 400 m haies. Sera-t-il possible de se maintenir jusqu'aux Jeux olympiques de Sydney ?

– Ce n'est pas impossible. Mais, du point de vue santé comme sur le plan de l'envie, cela sera moins facile pour moi en 2000. J'aurai trente et un ans. Je me fixerai des objectifs annuels. Edwin Moses prenait une année de semi-repos après les Jeux olympiques. Mais j'ai d'autres projets avant Sydney. J'ai envie de devenir champion d'Europe *[NDLR : en 1998, à Budapest]* et de descendre sous les 47 s. »

Propos recueillis par Patricia Jolly



Six centièmes de malheur pour Patricia Girard

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Quand Linford Christie avait été empêché de courir le 100 m des Jeux olympiques d'Atlanta pour avoir commis deux faux départs, Patricia Girard en avait pleuré. *« Ça m'avait fait mal au cœur pour lui »*, confie-t-elle. Pourtant, quand la même mésaventure lui est survenue samedi à Athènes et que l'un des juges officiant sur le 100 m haies des championnats du monde est venu poser sur le plot nº 6 – le sien – le signal rouge synonyme de disqualification, la Française n'a pas cillé. Elle est revenue vers la ligne de départ, a répondu au petit geste amical et désolé de la Suédoise Ludmila Engquist, sur le point de conserver son titre de championne du monde du 100 m haies, et s'est assise derrière les plots pour délacer ses chaussures alors que les sept autres concurrentes s'apprêtaient à disputer cette finale qu'elle pensait pouvoir gagner.

Quelques minutes plus tard, la médaillée de bronze d'Atlanta faisait encore bonne figure et tentait de considérer avec fatalisme les deux départs anticipés (un départ est considéré comme tel si le temps de réaction de l'athlète est inférieur à un dixième de seconde) qui lui avaient enlevé ses espoirs de podium et ses illusions. *« Le sport, c'est comme cela. Je ne sais pas si c'est injuste... Il y avait peut-être une étoile au-dessus de ma tête qui ne voulait pas que je prenne le départ. Depuis le début de ces championnats, je me sentais bizarre, j'avais les tendons qui me brûlaient, et ce matin je n'avais pu absorber que des aliments liquides pour malades. Pourtant, je voulais faire la course de ma vie. Ça me fait de la peine de repartir comme cela, parce que je voulais offrir cette médaille à la famille de mon entraîneur, qui a perdu son père cette semaine. »*

Ce n'est qu'en quittant le stade d'Athènes que Patricia Girard a craqué, s'évanouissant deux fois avant d'être transportée à l'hôpital par précaution. *« C'est comme si elle ne voulait pas revenir à la réalité »*, a expliqué François Pépin, son entraîneur. Huit jours d'attente, puis quatre courses à disputer en à peine plus de vingt-quatre heures (elle faisait partie du relais 4 × 100 m) et la vingtaine de minutes pendant laquelle les finalistes du 100 m haies ont dû attendre, sur la ligne de départ, la fin du protocole de remise de médailles ont eu raison de sa protégée. *« Je savais qu'elle allait prendre un maximum de risques, mais Patricia était trop pressée de rentrer dans les starting-blocks »*, a repris François Pépin. Elle en est sortie six centièmes de seconde trop tôt.

G. V. K.

Les découvertes de Richard Descoux

Le directeur technique national veut miser sur la jeunesse de l'équipe tricolore

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

En quelques mois, Richard Descoux sera passé du fauteuil de spectateur à la baguette de chef d'orchestre. A Athènes, le directeur technique national (DTN) de l'athlétisme français découvrait en effet les coulisses des grands concerts internationaux. Jusqu'alors, il n'avait encore jamais assisté à des championnats du monde d'athlétisme autrement que devant son écran de télévision. Pour aller aux championnats d'Europe de Split, en 1990, et d'Helsinki, en 1994, il avait traversé l'Europe au volant de sa voiture et pris place dans les tribunes, au milieu des spectateurs anonymes. *« J'étais comme beaucoup d'entraîneurs, qui paient de leur personne pour suivre les athlètes qu'ils entraînent »*, commente-t-il.

L'an dernier, peu avant les Jeux olympiques d'Atlanta, celui qui n'était encore que l'entraîneur de Patricia Djaté-Taillard, quatrième du 800 m des championnats du monde 1995, et le conseiller technique départemental de la Haute-Garonne, avait demandé une faveur au président de la Fédération française d'athlétisme (FFA) et au DTN de l'époque : *« Pouvoir aller au bout de* [son] *rêve avec Patricia, en participant au stage final pour les Jeux d'Atlanta. »* Le voeu fut exaucé, et Richard Descoux put suivre son élève en Amérique. Ne faisant pas partie de l'encadrement accrédité, l'entraîneur toulousain gagna sagement les tribunes du stade olympique et se rendit utile en jouant les chauffeurs pour ses collègues entraîneurs nationaux.

Douze mois plus tard, il en est le patron. *« Ce qui m'a fait le plus drôle, c'est de passer sans transition d'un poste départemental que j'occupais depuis près de vingt ans à celui de directeur technique national »*, reconnaît-il. Quoi qu'il en soit, le bilan de ces championnats du monde n'est en aucun cas à mettre au crédit ou au débit, c'est selon, de l'équipe Descoux, puisque celle-ci ne sera installée qu'en septembre (en dehors du DTN adjoint, Jean-Claude Vollmer, déjà nommé). En Grèce, Richard Descoux était entouré de l'encadrement mis en place par son prédécesseur, à l'exception de Jo Maïsetti, l'entraîneur du relais 4 × 100 m masculin, qui a claqué la porte quelques jours avant le début des championnats du monde pour incompatibilité d'humeur (*Le Monde* daté 3-4 août).

PLUS FRANC QUE DIPLOMATE

L'arrivée au poste de DTN d'un homme de quarante-cinq ans qui n'avait jamais exercé la moindre responsabilité au niveau national a fait grincer quelques dents. D'autant que Richard Descoux cultive plus la franchise que la diplomatie. *« C'est un enthousiaste, un chaleureux, qui possède une approche positive du haut niveau et une bonne connaissance du terrain et des clubs*, affirme Philippe Lamblin, président de la FFA, qui reconnaît n'avoir songé à Richard Descoux comme DTN qu'après avoir essuyé plusieurs refus. *C'est une belle alchimie. Mais, évidemment, cela heurte quelques apparatchiks du sport. »* Richard Descoux n'en a cure. Ce fonceur, ancien coureur de 400 m haies dont le fait d'armes en tant qu'athlète reste d'avoir passé un tour aux championnats de France, sait que le temps lui est compté : il sera jugé dans trois ans, sur les résultats des Jeux de Sydney.

« Ces championnats du monde m'ont servi à prendre la température de l'équipe de France, dit-il. *Au-delà des deux médailles* [d'or pour Stéphane Diagana sur 400 m haies, et de bronze pour le relais 4 × 100 m féminin – NDLR] *et des dix places de finalistes, c'est la corrélation de ces résultats avec la faible moyenne d'âge de l'équipe qui est encourageante. Maintenant, il nous faut mettre en place une stratégie en vue des championnats d'Europe 1998. A Athènes, j'ai été de surprise en surprise : j'ai découvert notamment beaucoup d'à-peu-près dans certains secteurs. »*

Richard Descoux ne désespère pas de réussir à réintégrer Marie-José Pérec dans une équipe de France en marge de laquelle elle s'est placée. *« Ça se fera par le dialogue, petit à petit »*, assure-t-il. A Athènes, le DTN a affirmé son pouvoir tout neuf en prenant sur lui d'écarter du relais 4 × 100 m la triple championne olympique.

Pour le reste, il assure avoir éprouvé un *« un profond sentiment de bien-être »* dans son nouveau rôle : *« Je trouve merveilleux d'être en position de décider des orientations de l'athlétisme en France »*, avoue-t-il. Mais il n'a pas oublié pour autant d'où il venait : il avait tenu à emmener avec l'équipe de France un certain nombre d'entraîneurs d'athlètes sélectionnés. Afin qu'ils puissent vivre ce que lui n'avait jamais connu lorsqu'il était l'un des leurs.

Gilles Van Kote

L'explosion de joie de quatre copines

Les sprinteuses du relais féminin font cause commune pour une médaille de bronze

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Quatre filles et un bâton, quatre filles et un record, quatre filles et une médaille... L'histoire du relais 4 × 100 m féminin ressemble à ces petits miracles qui n'arrivent qu'entre copines. La première court pour la deuxième qui court pour la troisième, etc., et la dernière franchit la ligne pour toutes les autres.

Samedi 9 août, c'est Sylviane Félix qui a eu cet honneur, puisqu'elle venait au bout de cet ordre soudain devenu protocolaire. *Troisième... L'équipe de France* était troisième derrière les Etats-Unis et la Jamaïque. Elle empochait sa première médaille dans les relais féminins depuis la création du championnat du monde en 1983. Elle s'offrait du même élan un nouveau record de France en 42 s 21. Cela valait bien un petit tour d'honneur, dans le sens inverse des Américaines, comme pour prouver sa différence avec des championnes du monde trop conformistes.

Les Françaises ont lutté contre l'imprévisible. Elles ont surpris. Le peloton des sprinteuses se disait bien qu'il faudrait avoir un oeil sur ce quatuor, malgré l'absence de Marie-José Pérec et celle de Frédérique Bangué, forfait de dernière heure pour cause de blessure.

Patricia Girard, Christine Arron, Delphine Combe, Sylviane Félix : la liste des partantes avait, en apparence, moins fière allure. Combe, la petite remplaçante, toute épatée d'en être, était soupçonnée de lenteur. Et puis ce fut comme une révélation, l'explosion en direct d'un enthousiasme que les demoiselles du relais avaient préservé pour leur cause. Bien sûr, il y eut quelques défauts. *« C'est une belle médaille entachée d'insuffisances »*, lâchait même tout de go François Pépin, l'entraîneur de Patricia Girard.

La médaille de bronze à leurs cous suffisait à les rendre heureuses. Ces petits manques techniques, ces quelques hésitations sur la piste, elles les oublieraient vite, ou y repenseraient plus tard. Car, dans ce difficile exercice de style, celui d'une finale à quitte ou double, elles avaient chacune quelque chose à prouver.

Christine Arron d'abord. Quatrième du 100 m, elle incarne désormais la relève de l'athlétisme féminin et – qui sait ? – son avenir olympique. L'espoir en a marre d'être sans cesse poursuivie par l'ombre de la star. Elle ne supporte plus que l'on accole le prénom de Christine à celui de Marie-Jo. *« Je n'étais pas pour que Pérec rentre dans le relais*, déclarait-elle après la course. *J'ai dit qu'on pouvait faire sans elle. Nous avons prouvé qu'on peut faire une médaille sans Pérec. »* Delphine Combe s'émerveillait de ce beau souvenir conquis dans la nuit athénienne. Elle était arrivée remplaçante, se révélait, sans l'air d'y toucher, une titulaire de talent, débarrassée de tous ses doutes au beau milieu d'un bon virage.

> Dans ce difficile exercice de style, elles avaient chacune quelque chose à prouver

Sylviane Félix, promue héroïne de la dernière ligne droite, était presque la plus sereine. Elle ne songeait qu'à courir, courir encore, à rendre aux trois autres tout ce qu'elles lui avaient donné. Et Patricia Girard, qui ne savait pas encore que cette breloque de bronze lui serait une consolation, que son dimanche serait aussi triste que le samedi avait été heureux ! Au temple de l'individualisme, elle avait découvert l'esprit d'équipe, et cette singulière vérité qu'en athlétisme aussi on pouvait partager.

« L'équipe » s'est forgée au fil du printemps, et des week-ends de stage organisés par Jacques Piasenta, l'entraîneur du relais. Six, voire sept athlètes ont travaillé ensemble. Elles ont occupé tour à tour les deux positions du virage et de la ligne droite, une manière de se prémunir contre tous les coups durs, d'être prêtes pour n'importe quel rôle. *« Pia a beaucoup d'idées*, expliquait Delphine Combe. *Il nous a fait travailler minutieusement les détails techniques, les positions, la main. C'était une préparation très organisée. »* Celle-ci aurait pu ne pas suffire. Sur le stade de Bonneuil, dans le Val-de-Marne, où se déroulaient les répétitions, s'est aussi construite une véritable motivation, sans laquelle, selon Christine Arron, *« il n'est pas possible de faire un chrono »*.

Richard Descoux, le directeur technique national, est ravi de l'aubaine. Il veut déjà faire des filles du relais un modèle. Cette bande des quatre aura des émules. Elles sont jeunes, les Jeux olympiques de Sydney sont encore loin, alors pourquoi ne pas rêver ? *« Elles ont eu exactement l'esprit que j'essaie de mettre en place en équipe de France »*, dit-il. Ce relais n'est fermé à personne. Le directeur envisage même d'y inclure Marie-José Pérec, si elle accepte de participer à des entraînements lors de ses passages en France. Qu'en diront les quatre filles avec leur médaille ?

P. Ce.

DANS LE STADE

■ **FERNAND URTEBISE** (entraîneur national chargé du sprint et des haies) : *« Sur le plan international, ça a peut-être été un peu moins « chaud » que d'habitude, mais on assiste néanmoins à une revitalisation de ce secteur par l'arrivée de jeunes athlètes comme les Américains Maurice Greene et Marion Jones – une petite merveille celle-là – sur 100 m, le Trinitéen Ato Boldon sur 200 m ou le Sud-Africain Herbert au 400 m haies. On a eu également la confirmation que la Jamaïque était désormais une grande nation de l'athlétisme. Dans ce contexte relevé, le sprint français a obtenu des résultats flatteurs puisque l'équipe de France lui doit huit de ses dix places de finalistes. Le relais 4x100 m féminin, notamment, s'approche du niveau du relais masculin il y a quelques années. Mais il ne faut pas se cacher que la France reste une petite nation de l'athlétisme »*.

■ **JOSÉ MARAJO** (entraîneur national chargé du demi-fond et du fond) : *« Les tendances de ces dernières années ont été confirmées : le niveau de performance nécessaire pour exister au plan international est très élevé. Du coup, plus personne n'est capable de se détacher au train. Si l'on étudie le découpage des courses, c'est très cartésien : les meilleurs impriment l'allure pour décrocher les moins bons, et aux deux tiers de la distance il y a une légère accélération qui emballe la course. Dans ces conditions, on n'a plus de grandes révélations comme par le passé. Les Français ont confirmé leur faiblesse dans le secteur. A l'exception du 1 500 m masculin, où Nadir Bosch et Saïd Chebili ont montré qu'ils étaient aux portes du niveau international, il n'y a pas eu d'heureuse surprise »*.

■ **GUY GUÉRIN** (entraîneur national chargé des lancers) : *« En s'appuyant sur sa tradition athlétique, l'Ukraine a su relever le défi de l'éclatement du bloc de l'Est et maintenir des centres de formation. Elle en touche les fruits en plaçant trois lanceurs en finale du marteau et du poids. Mais parallèlement, de nouvelles nations s'affirment : on l'a vu avec les victoires d'un Sud-Africain au javelot, d'une Néo-Zélandaise au disque et la deuxième place d'une Australienne au javelot. C'est encourageant pour les Français, qui travaillent pour percer au plus haut niveau. Raphaël Piolanti a réussi à se qualifier pour sa quatrième finale du lancer du marteau, en autant de championnats du monde, mais, pas plus que les dernières fois, il n'a pu confirmer ses intentions et a terminé onzième »*.

■ **MARIE-JOSÉ PÉREC renonce à la fin de la saison**, selon le quotidien *l'Equipe* du 11 août. Victime d'une élongation à la cuisse lors de l'échauffement de la demi-finale du 200 m, la Française est rentrée à Paris, lundi matin, pour passer des examens médicaux. Elle devrait se rendre au meeting de Monaco en spectatrice, samedi 16 août. *« Pour moi, 1997 restera une saison à oublier, je n'ai rien fait de bon »*, a déclaré la double championne olympique d'Atlanta.

Perche

SIFFLÉ *pour ne pas avoir tenté d'améliorer son record du monde (6,15 m) en fin de concours, l'Ukrainien Serguei Bubka, trente-trois ans, a été applaudi pour avoir établi un autre record : en six championnats du monde, il a enlevé autant de fois le titre. Avec 6,01 m, il a établi la meilleure performance des championnats. Champion olympique en 1992, le Russe Maksim Tarassov, vingt-sept ans, prend la deuxième place avec 5,96 m. L'Américain Dean Starkey, trente ans, est troisième. Champion olympique 1996, le Français Jean Galfione finit onzième.*

Hauteur dames

LA NORVÉGIENNE *Hanne Haugland, vingt-neuf ans, a conquis son premier titre international en passant 1,99 m au premier essai des barrages disputés avec les deux autres concurrentes ayant franchi 1,96 et échoué comme elle à leurs trois premiers essais à 1,99. La Russe Olga Kaliturina, championne du monde juniors 1994, et l'Ukrainienne Inga Babakova, médaille de bronze au mondial 1995 et aux Jeux olympiques 1996, se partagent la deuxième place.*



Longueur dames

EN RÉUSSISSANT *pour la première fois de sa carrière à franchir la barrière des 7 m, la Russe Liudmila Galkina, vingt-cinq ans, est devenue championne du monde (7,05 m, meilleure performance de la saison). Elle a précédé la Grecque Niki Xanthou, vingt-quatre ans, dont le meilleur saut a été mesuré à 6,94 m, et l'Italienne Fiona May, vingt-huit ans (6,91 m). L'Allemande Heike Drechsler, trente-deux ans, championne olympique 1992 et championne du monde 1993, est quatrième avec 6,89 m.*

800 m dames

DEUXIÈME *à Atlanta derrière la Russe Svetlana Masterkova, alors intouchable mais ici blessée en série, la Cubaine Ana Fidelia Quirot, trente-quatre ans, a conservé le titre mondial conquis en 1995. Le double tour de piste bouclé en 1 min 57 s 14 lui permet de devancer la Russe Yelena Afanasyeva, trente ans, cinquième à Atlanta (1 min 57 s 56) et la Mozambicaine Maria Mutola, vingt-quatre ans, championne du monde 1993 et troisième aux JO de 1996 (1 min 57 s 59).*

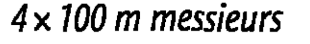


Marathon messieurs

COUREUR *de 5 000 et 10 000 m reconverti au marathon en 1996 (deux courses, deux victoires), l'Espagnol Abel Anton, trente-quatre ans, est devenu champion du monde (2 h 13 min 16 s) en dépassant dans le dernier hectomètre son compatriote Martin Fiz, du même âge, champion du monde 1995 (2 h 13 min 21 s). L'Australien Stephen Moneghetti, champion du Commonwealth 1994, septième aux Jeux d'Atlanta, est troisième (2 h 14 min 16 s). Le premier Français, Philippe Rémond, se classe onzième.*

Javelot dames

MÉDAILLE DE BRONZE *aux Jeux d'Atlanta, la Norvégienne Trine Hattestad, trente et un ans, a reconquis le titre gagné en 1993 à Göteborg avec un jet de 68,78 m. Elle bat l'Australienne Joanna Stone, vingt-cinq ans, qui réussi sa meilleure performance avec 68,64 m, et l'Allemande Tanja Damaske, vingt-six ans, sixième des championnats 1995, qui fait de même avec 67,12 m. En 1995, Trine Hattestad n'avait pu défendre son titre à Stuttgart parce qu'elle était enceinte. Elle dit aujourd'hui trouver sa motivation en pensant à son fils, prénommé Robin.*



4 × 100 m messieurs

ELIMINÉS *au passage de témoin en série, les Américains ont ouvert la porte à une victoire du Canada (Esmie, Gilbert, Surin, Bailey, 37 s 86), devant les Nigérians (O. Ezinwa, Adeniken, Obikwelu, D. Ezinwa, 38 s 07) et les Britanniques (Braithwaite, Campbell, Walker, Golding, 38 s 14).*

4 × 100 m dames

DÉJÀ CHAMPIONNE DU MONDE *du 100 m, l'Américaine Marion Jones, associée à Chryste Gaines, Inger Miller et Gail Devers, a remporté une seconde médaille d'or. En 41 s 47 (nouveau record des Amériques, à 10 centièmes du record du monde établi par les Allemandes de l'Est en 1985), les Etats-Unis précèdent la Jamaïque (Beverly McDonald, Merlene Frazer, Juliet Cuthbert et Beverly Grant, 42 s 10) et la France (Girard, Arron, Combe et Félix, 42 s 21, nouveau record national).*

4 × 400 m messieurs

CHAMPION DU MONDE *en 1987, 1993 et 1995, le relais américain, composé cette année de Young, Pettigrew, Jones et Washington, s'est imposé en 2 min 56 s 47 sans être en mesure d'améliorer le record du monde qu'il avait établi en 1993. Les Britanniques (Thomas, Black, Baulch, Richardson) sont deuxièmes en 2 min 56 s 65 et les Jamaïcains (McDonald, Haughton, McFarlane, Richardson) troisièmes en 2 min 56 s 75.*

4 × 400 m dames

LE RELAIS ALLEMAND *(Feller, Rohlander, Rucker, Breuer) s'est imposé en 3 min 20 s 92 (meilleure performance de la saison) devant celui des Etats-Unis (Malone-Wallace, K. Graham, Batten, Miles-Clark) qui réalise 3 min 21 s 03 et celui de Jamaïque (Turner, L. Graham, Hemmings, Richards), chronométré en 3 min 21 s 30.*

5 000 m messieurs

EN ATTENDANT *d'améliorer le record du monde de la distance (il doit tenter de le ravir à l'Ethiopien Haile Gebreselasie mercredi 13 août, à Zurich), Daniel Komen, vingt et un ans, est devenu champion du monde en faisant les 1 500 derniers mètres seul en tête. En 13 min 07 s 38, il a ainsi pris le meilleur sur le Marocain Khalid Boulami (13 min 09 s 34) et sur le Kenyan Tom Nyariki (13 min 11 s 09).*

5 000 m dames

DÉTENTRICE *de la meilleure performance de l'année, la Roumaine Gabriela Szabo, vingt-deux ans, s'est imposée en 14 min 57 s 68. Elle a battu l'Italienne Roberta Brunet (14 min 58 s 29), trente-deux ans, médaille de bronze aux JO 1996, et la Portugaise Fernanda Ribeiro (14 min 58 s 85), vingt-huit ans, détentrice du record du monde (14 min 36 s 45).*

Disque messieurs

POUR LA QUATRIÈME FOIS *(1991, 1993, 1995, 1997), l'Allemand Lars Riedel, trente ans, devient champion du monde grâce à un jet à 68,54 m. Le Lituanien Virgilius Alekna, vingt-cinq ans, a pris la deuxième place avec 66,70 m. Détenteur du record du monde (74,08 m) et champion du monde 1987, l'Allemand Jurgen Schult, trente-sept ans, est troisième avec un jet à 66,14 m.*

100 m haies

CHAMPIONNE *du monde 1991 et championne olympique 1996 (suspendue pour dopage entre les deux), la Suédoise d'origine russe Ludmila Engquist a conquis un nouveau titre, en 12 s 50. La Bulgare Svetla Dimitrova se classe deuxième en 12 s 58, et la Jamaïcaine Michelle Freeman troisième en 12 s 61. Médaille de bronze à Atlanta, la Française Patricia Girard a été disqualifiée pour deux faux départs.*

Damon Hill retrouve un podium en F 1

APRÈS UNE COURSE EN CAVALIER SEUL, Damon Hill (Arrows-Yamaha) a été battu sur le fil par Jacques Villeneuve (Williams-Renault) au Grand Prix de Hongrie, dimanche 10 août. En tête dès le onzième tour, le pilote britannique a été trahi par sa mécanique à trois tours de l'arrivée, victime d'une panne de boîte de vitesses due à un problème hydraulique. Un autre Britannique, Johnny Herbert (Sauber-Petronas) est troisième, devant Michael Schumacher (Ferrari). Bien que deuxième, Damon Hill a été le héros du jour. Depuis le début de la saison, avec sa très modeste nouvelle écurie, le champion du monde en titre avait multiplié les abandons et les déconvenues avant de se classer sixième au Grand Prix de Grande-Bretagne, marquant ainsi son premier point au classement du championnat du monde 1997. Deuxième meilleur temps des essais, samedi, derrière Michael Schumacher, il a pris un excellent départ, dimanche, avant de doubler l'Allemand dont la voiture a étrangement manqué de puissance. Michael Schumacher conserve la tête du championnat du monde des pilotes avec trois points d'avance sur Jacques Villeneuve.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : Lennie Kristensen a remporté le Tour de France VTT,** dimanche 10 août, à Saint-Flour (Cantal). Le Danois, champion d'Europe, a succédé au champion olympique, le Néerlandais Bart Brentjens. Kristensen avait pris le commandement de l'épreuve après la deuxième étape. Il a gagné deux des neuf étapes de ce Tour.

■ **FOOTBALL : le FC Sochaux est en tête du classement de deuxième division** à l'issue de la deuxième journée grâce à une victoire à Valence (2-1), samedi 9 août. Relégués cette saison, les joueurs du Lille OSC ont réalisé un festival offensif face à Martigues, l'emportant 7-3. Les autres résultats : Red Star-Louhans-Cuiseaux 1-0 ; Troyes-Toulon 1-0 ; Nîmes-Saint-Etienne 3-0 ; Le Mans-Beauvais 1-1 ; Gueugnon-Niort 0-0 ; Amiens-Laval 2-0 ; Mulhouse-Caen 4-2 ; Nancy-Wasquehal 2-1.

■ **Le Costa Rica a été tenu en échec (0-0) par le Salvador,** dimanche 10 août, à l'occasion des éliminatoires du Mondial 98, zone Concacaf. Dans ce groupe de six où les trois premiers seront qualifiés pour la phase finale, le Mexique reste en tête (11 points) suivi du Costa Rica (8) et des Etats-Unis (6).

■ **David Ginola a raté ses débuts** avec son nouveau club de Tottenham. A l'occasion de la première journée du championnat d'Angleterre, les Spurs ont été battus sur leur pelouse de White Hart Lane par Manchester United 2-0 (buts de Butt et de Vega contre son camp). Les autres résultats : Leeds-Arsenal 1-1 ; Leicester-Aston Villa 1-1 ; Barnsley-West Ham 1-2 ; Blackburn-Derby County 1-0 ; Southampton-Bolton 0-1 ; Coventry-Chelsea 3-2 ; Everton-Crystal Palace 1-2 ; Wimbledon-Liverpool 1-1 ; Newcastle-Sheffield Wednesday 2-1.

■ **RUGBY : les All Blacks ont réalisé un festival face aux Springboks** sur leur pelouse d'Auckland à l'occasion du Tri Nations. Vainqueurs des Sud-Africains 55-35, les joueurs néo-zélandais de John Hart ont inscrit sept essais signés Cullen (2), Ieremia, Spencer, Marshall, Randell et Umaga. Les All Blacks mènent le bal avec 14 points devant l'Australie (5) et l'Afrique du Sud (2).

■ **Le capitaine australien John Eales,** blessé au genou lundi 11 août lors d'une séance d'entraînement, devra sans doute déclarer forfait pour les matches du Tri Nations face à la Nouvelle-Zélande et à l'Afrique du Sud. Eales souffre des ligaments du genou gauche et pourrait être indisponible trois semaines.

■ **RUGBY A XIII : les Joueurs du Paris RL ont battu les Anglais d'Halifax** 32-0, samedi 9 août, à Narbonne devant 7 000 spectateurs lors de la 18e journée de la Super League. Déjà vainqueurs face à Wigan lors de la précédente journée, les Parisiens ont inscrit six essais dont trois de Bergman. Dimanche 17 août, le Paris RL reçevra Warrington à Bayonne.

■ **TENNIS : l'Américaine Monica Seles a remporté dimanche 10 août le tournoi de Los Angeles,** en battant sa compatriote Lindsay Davenport (5-7, 7-5, 6-4), qui s'était défaite en demi-finale de la numéro un mondiale, Martina Hingis. Chez les messieurs, à Cincinnati, dimanche, l'Américain Pete Sampras, numéro un mondial, a battu en finale l'Autrichien Thomas Muster (6-3, 6-4).

■ **VOILE : Marc Thiercelin a gagné la deuxième étape de la Solitaire du *Figaro*** entre Gijon et Brest, samedi 9 août. Quatrième de l'étape, Franck Cammas conserve la tête du classement général.

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 64 du samedi 9 août.** Premier tirage : 11, 18, 19, 22, 33, 42, numéro complémentaire : 46. Rapport pour 6 bons numéros : 7 157 395 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 86 800 F ; pour 5 bons numéros : 7 155 F ; pour 4 bons numéros : 144 F ; pour 3 bons numéros : 14 F.

Second tirage : 1, 2, 10, 12, 30, 37, numéro complémentaire : 4. Rapport pour 6 bons numéros : 4 969 755 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 86 800 F ; pour 5 bons numéros : 5 315 F ; pour 4 bons numéros : 115 F ; pour 3 bons numéros : 13 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97171

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III				■				■				
IV						■						
V								■				
VI					■		■					
VII			■				■			■		
VIII		■										
IX				■					■			
X												

HORIZONTALEMENT

I. Quelques centimètres pour les ondes. – II. Plat énergétique... ou personnes sans énergie. Rivière éthiopienne. – III. A la fin de l'office. Se tient par la queue. Fatale sur la pellicule. – IV. Sans sa moitié, ou avec sa moitié en cage. Approcher de très près. – V. Dramatiques si elles sont judiciaires. Ce n'est pas demain qu'il arrêtera de fumer. – VI. Economiste contemporain. A décidé de revenir chez les mortels. – VII. Points. Protège le consommateur. A la pointe de l'ogive. Gai participe. – VIII. Reporteras à plus tard. – IX. Personnel. Le traître parfait depuis William Shakespeare. Vient d'avoir. – X. Capable de nous séduire, alors méfions-nous.

VERTICALEMENT

1. Elle devient en été un rendez-vous politique. – 2. Le sort décide pour elle. Vague sujet. – 3. Leurs gages ne font pas partie d'un jeu. Encore plus mauvais. – 4. A moitié ridé. Habiller été comme hiver. – 5. Terre de liberté au Moyen Age. Couleur de roman. – 6. Sur la portée. Tout juste. – 7. Battus pour être mangés. Dans les songes. – 8. Habitudes. Ses âmes sont mortes. – 9. Pas encore touchée. – 10. Grillé à l'anglaise (néol.). Un sigle ancien pour l'Egypte. – 11. Conduirais. – 12. A gardé sa voix d'enfant.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97170

HORIZONTALEMENT

I. Décapitation. – II. Ecimeras. Fou. – III. Béret. Tifs. – IV. Ore. Réale. Dé. – V. UV. Bonnetier. – VI. Létal. Elsa. – VII. Olivier. PS. Pi. – VIII. Néré. Usa. Cor. – IX. Née. Sapidité. – X. Essentielles.

VERTICALEMENT

1. Déboulonné. – 2. Ecervelées. – 3. Cire. Tirés. – 4. Ame. Bave. – 5. Pétrole. Sn. – 6. Ir. En. Ruât. – 7. Tatane. Spi. – 8. Asile. Paie. – 9. Fêtés. Dl. – 10. Ifs. Il. Cil. – 11. Oo. Despote. – 12. Numéraires.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 30

Des triangles « autonomes »

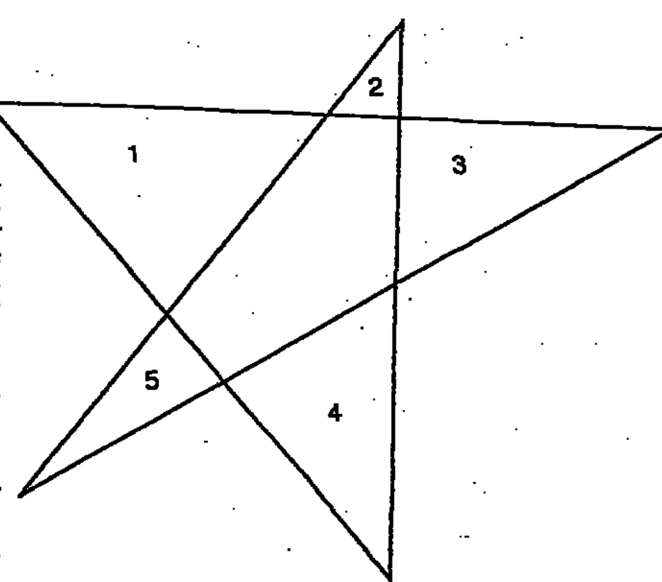
DANS UNE FIGURE, nous appellerons triangle « autonome » un triangle qui n'est traversé par aucune ligne. La figure ci-contre montre qu'avec cinq segments on peut former cinq triangles « autonomes ».

Peut-on faire mieux ?

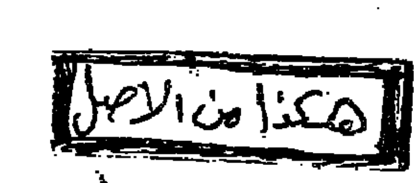
Combien de triangles « autonomes », au plus, peut-on former avec 6 segments ?

Avec 7 segments ?

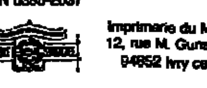
Elisabeth Busser et Gilles Cohen



Solution du problème n° 29 paru dans *Le Monde* du 5 août



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

هكذا من الأصل

Les orages s'éloignent

APRÈS les orages parfois violents de dimanche et lundi, les éléments se calment. Mardi, la dépression orageuse continuera à se combler tout en s'éloignant vers la mer du Nord, en laissant toutefois pas mal d'humidité sur les régions du Nord-Est. Cette amélioration se confirmera dans la semaine. L'anticyclone des Açores se prolongera jusqu'à la France ces prochains jours et bloquera les perturbations sur le proche Atlantique.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Du Finistère au Cotentin, le ciel tendra à se charger au fil des heures. Quelques averses sont à craindre, surtout l'après-midi. Ailleurs, le soleil dominera tant bien que mal. Il fera de 22 à 29 degrés.

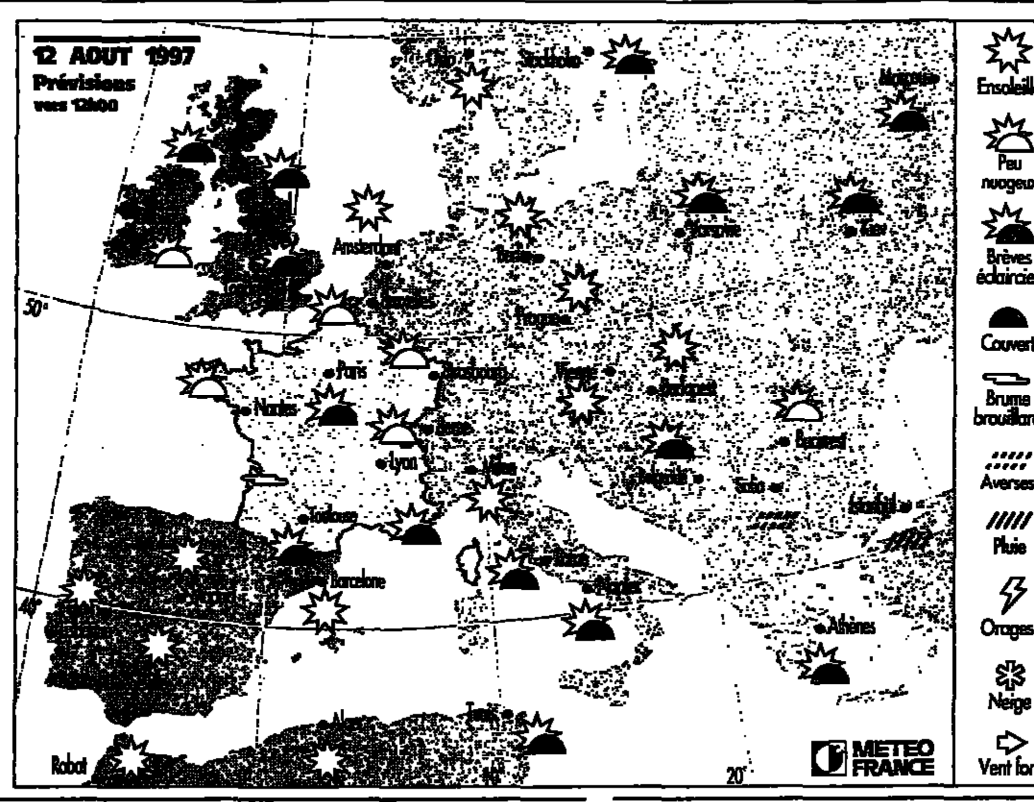
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Près de la frontière belge, les nuages auront bien du mal à s'évacuer. On notera tout de même une tendance à l'éclaircie l'après-midi. Du Centre à la Normandie, le soleil s'imposera assez facilement. Il fera de 28 à 30 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les passages nuageux l'emporteront le plus souvent, surtout en matinée. L'après-midi, le soleil reprendra le dessus dans une atmosphère toujours proche des 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil balaiera sans mal les bancs de brouillards du petit matin. Il brillera sans partage jusqu'au soir des côtes atlantiques aux Pyrénées. Il fera de 26 à 32 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – De l'Auvergne au Limousin, le soleil s'imposera sans mal. Des Alpes aux monts du Lyonnais, la couverture nuageuse sera beaucoup plus tenace. Il fera de 25 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après les orages de lundi, le soleil reviendra autour de la Méditerranée. Il fera de 28 à 35 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 12 AOUT 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	21/27 N	KIEV	16/25 S	VENISE	19/28 S	LE CAIRE	24/33 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	18/27 S	VIENNE	14/26 S	MARRAKECH	19/28 S
				ST-DENIS-RÉ.	18/24 S	LIVERPOOL	17/21 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	12/20 C
				EUROPE		LONDRES	20/27 S	BRASILIA	16/28 S	PRETORIA	8/22 S
				AMSTERDAM	18/28 S	LUXEMBOURG	19/26 S	BUENOS AIR.	10/22 N	RABAT	19/28 S
FRANCE métropole		NANCY	18/30 N	ATHENES	22/28 N	MADRID	19/32 S	CARACAS	25/29 S	TUNIS	24/32 N
AJACCIO	18/30 N	NANTES	16/29 N	BARCELONE	20/27 S	MILAN	20/30 S	CHICAGO	19/23 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	17/27 N	NICE	20/29 N	BELFAST	16/21 S	MOSCOU	10/20 S	LIMA	16/24 N	BANGKOK	27/34 N
BORDEAUX	16/30 S	PARIS	19/29 S	BELGRADE	14/24 N	MUNICH	11/27 S	LOS ANGELES	13/22 C	BOMBAY	27/30 P
BOURGES	17/30 N	PAU	16/25 S	BERLIN	18/29 S	NAPLES	21/31 N	MEXICO	13/24 N	DJAKARTA	24/30 N
BREST	16/28 C	PERPIGNAN	19/30 S	BERNE	15/24 N	OSLO	14/23 S	MONTREAL	13/23 C	DUBAI	31/38 S
CAEN	18/27 S	RENNES	16/28 S	BRUXELLES	19/28 N	PALMA DE M.	20/31 N	NEW YORK	23/29 C	HANOI	27/34 N
CHERBOURG	14/27 S	ST-ETIENNE	17/31 N	BUCAREST	15/23 N	PRAGUE	13/25 S	SAN FRANCS.	13/19 C	HONGKONG	27/28 P
CLERMONT-F.	17/31 N	STRASBOURG	17/31 N	BUDAPEST	15/28 S	ROME	20/29 N	SANTIAGO/CHI	11/25 C	JERUSALEM	21/30 S
DIJON	17/30 N	TOULOUSE	17/29 S	COPENHAGUE	15/23 S	SEVILLE	21/35 S	TORONTO	16/24 P	NEW DEHLI	26/34 C
GRENOBLE	17/32 N	TOURS	16/29 S	DUBLIN	15/20 N	SOFIA	14/21 P	WASHINGTON	23/35 C	PEKIN	24/34 S
LILLE	18/28 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	16/30 S	ST-PETERSB.	10/18 N	**AFRIQUE**		SEOUL	########
LIMOGES	16/27 N	CAYENNE	23/30 P	GENEVE	15/27 S	STOCKHOLM	14/24 S	ALGER	17/28 S	SINGAPOUR	27/32 C
LYON	18/32 N	FORT-DE-FR.	26/30 P	HELSINKI	9/20 N	TENERIFE	16/21 S	DAKAR	25/29 N	SYDNEY	11/18 S
MARSEILLE	20/32 S	NOUMEA	15/20 S	ISTANBUL	19/23 P	VARSOVIE	14/25 N	KINSHASA	19/30 S	TOKYO	27/32 S

Situation le 11 août à 0 heure TU

Prévision pour le 13 août à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Un forfait « Londres futé » est proposé jusqu'au 31 octobre par Bennett Voyages. Il comprend : le trajet en Eurostar A/R en 2ᵉ classe, 3 nuits en chambre double avec petit déjeuner, un « pass » pour les transports en commun, l'accès à 15 musées et galeries, un tour panoramique de la capitale anglaise et les assurances assistance et rapatriement. De 2 125 F à 2 935 F par personne selon la catégorie de l'hôtel (de 2 à 4 étoiles). Renseignements dans les agences de voyages et au 01-48-01-87-77.

■ ***HÔTELLERIE.*** *La chaîne hôtelière Holiday Inn Worldwide* (2 300 hôtels dans plus de 60 pays) a annoncé l'ouverture d'établissements à Londres, à Nairobi (Kenya), sur les bords de la mer Morte (Israël), à Mito (Japon) et à Guadalajara (Mexique). S'y ajoutera, au mois de décembre, un hôtel à Kauai (Haway).

SCIENCES

Le robot Sojourner va poursuivre l'exploration de Mars

PLUS D'UN MOIS après son « atterrissage » dans la vallée d'Arès sur la planète rouge, la mission Mars Pathfinder est considérée par les responsables de la Nasa comme *« une réussite à cent pour cent »*. Tous les objectifs scientifiques de la mission, prévue initialement pour trente jours, ont été pleinement atteints. Le robot Sojourner, qui ne devait vivre qu'une semaine, montre une endurance inattendue face aux dures conditions atmosphériques martiennes.

Le module d'atterrissage de Mars Pathfinder, baptisé Sagan Memorial Station, a envoyé vers le centre de contrôle du Jet Propulsion Laboratory (JPL), à Pasadena, en Californie, *« une énorme quantité d'informations, évaluée à 1,2 milliard de bits, 9 969 photos du paysage martien, 4 millions de mesures de l'atmosphère et de la météorologie, et 9 études du sable et des rochers se trouvant sur le site d'atterrissage »*, a expliqué Matthew Golombek, chef du projet scientifique de la mission martienne.

Cependant, même si la réussite de Mars Pathfinder marque pour les Etats-Unis le retour du succès dans l'exploration planétaire, notamment après l'échec cuisant subi en août 1993, lorsque la sonde Mars Observer s'est tue inexplicablement alors qu'elle s'approchait de Mars, les responsables de la mission relativisent les données reçues du module d'atterrissage. *« Les informations reçues par Memorial Sagan Station et Sojourner n'ont rien de spectaculaire, car leur principal intérêt est de fournir les bases scientifiques pour les futures missions martiennes, incluant un retour d'échantillons, dans les années à venir »*, précise Wesley Huntress, administrateur adjoint de la Nasa pour les questions scientifiques.

Même si cette mission marque le succès du concept élaboré par Daniel Goldin, administrateur de la Nasa, pour faire *« better, faster, cheaper »* (« mieux, plus vite et moins cher »), Mars Pathfinder n'est en effet que l'avant-garde d'une nouvelle vague d'exploration *« économique »* de Mars (*Le Monde* du 5 juillet), puisque, en 1999, 2001 et 2003, six engins américains doivent rendre visite à la planète rouge. L'apogée de ce programme consistera en 2005 à rapatrier sur Terre les roches récoltées par les sondes précédentes.

L'expérience acquise par les techniciens de la Nasa avec un robot guère plus grand qu'un four à micro-ondes sera alors précieuse. Les ingénieurs du JPL ont conçu ce robot pour résister *« au moins une semaine »*, sans trop savoir quelles conditions il rencontrerait. Non seulement il a résisté plus longtemps que prévu, *« après avoir parcouru au total 52 mètres, tourné autour du module d'atterrissage et pris 384 vues du paysage environnant »*, mais en plus *« il a démontré une remarquable faculté à faire face à des circonstances inattendues »*, ajoute Jacob Matijevic, responsable du projet Sojourner. *« Nous sommes sur la bonne voie pour construire des robots plus débrouillards et résistants pour les prochaines missions »*, a-t-il ajouté.

UN CENTIMÈTRE PAR SECONDE

Même si les données envoyées par Mars Pathfinder ne sont pas révolutionnaires, elles ont permis de préciser *« un nouveau portrait de l'environnement martien »*. L'analyse des roches effectuée par Sojourner et la découverte d'une grande quantité de silicates dans l'une d'entre elles suggèrent *« qu'il y a eu une activité de la croûte martienne, avec chauffage et recyclage des matériaux, très tôt dans l'histoire de Mars »*, indique Matthew Golombek.

Les informations concernant les interactions entre la surface et l'atmosphère de la planète confirment certaines données fournies par les sondes américaines Viking il y a vingt et un ans, mais *« soulèvent d'autres questions sur le système de transport des substances volatiles dans l'atmosphère »*, ajoute un scientifique. Des nuages contenant des particules d'eau glacée ont été observés dans le ciel de Mars, *« en fin de nuit ou en tout début de matinée*, rapporte le météorologiste de la mission, Mark Lemmon. *Mais nous pensons qu'ils se brûlent très vite au lever du soleil, pour laisser la place à un jour poussiéreux. »*

S'ils ont constaté que les températures recueillies sur le site d'atterrissage ont peu varié pendant les quatre semaines et demie de la mission, en oscillant de – 12 °C à – 76 °C, les scientifiques ont été surpris par de *« grandes variations de la pression atmosphérique, avec des pics qui se produisent deux, trois ou quatre fois par jour »*, le maximum de variation constaté étant de 0,3 millibar, ce qui représente 4,5 % de la pression moyenne sur Mars. Après cette moisson d'informations, qui sera soigneusement analysée sur Terre, les responsables de la mission Mars Pathfinder vont réactiver le module d'atterrissage, mis en sommeil les 3 et 4 août en raison de la fatigue des batteries, et ont trouvé un nouveau programme pour Sojourner. Après avoir ausculté les rochers Barnacle Bill, Yoigi et Scooby Do, le petit robot va maintenant revenir vers Pathfinder pour examiner la poussière magnétique qui s'est déposée sur la sonde. Sur son parcours, il va traverser le « Jardin des rochers », où se trouvent plusieurs pierres différentes, et analyser à nouveau le sol de la « Dune de la sirène », qui présente des parties rougeâtres, comme le sol de la planète, et d'autres plus brunes.

Mais, à plus long terme, les responsables de la mission lui concoctent un programme plus ambitieux. Ils envisagent de lui faire escalader une colline haute de 18 mètres située au nord du module d'atterrissage pour *« avoir une vue entièrement nouvelle de Mars »*, explique Matthew Golombek. Ce sera un nouveau défi pour Sojourner, qui devra parcourir une centaine de mètres jusqu'au sommet, et qui rencontrera à cette occasion des rochers beaucoup plus gros que lui. Comme il se déplace à la vitesse d'un centimètre par seconde, et qu'il marque un arrêt à chaque fois que ses roues ont tourné un quart de tour pour vérifier qu'il est toujours en contact avec la sonde, il lui faudra sans doute plus d'un mois pour atteindre le sommet.

Christiane Galus

Les internautes à l'assaut du site de la NASA

APRÈS l'atterrissage de la sonde Pathfinder sur Mars, le site de la NASA sur Internet a eu de nombreux visiteurs. Entre le 4 et le 8 juillet, le Jet Propulsion Laboratory (JPL) a enregistré pas moins de 220 millions de consultations de son site, qui présentait les premières images prises sur Mars. Le record a été atteint le lundi 7 juillet avec 80 millions d'appels. Pour la période du 1ᵉʳ juillet au 4 août, le premier mois de la mission, le chiffre de 565 millions est évoqué, battant ainsi le record détenu par les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996.

Mais les responsables de la NASA ont aussi reçu, par voie électronique, par téléphone ou par la poste, des centaines de plaintes d'internautes qui, en cherchant des images sur la planète Rouge ou des nouvelles du cosmonaute Michael Foale, ont abouti sur un site pornographique : celui de la société Host Network (Etat de New York), qui avait déposé en 1995 le nom de domaine *nasa.com.* Entretenant, semble-t-il volontairement, la confusion des sites (*Le Monde* daté 20-21 juillet), l'entreprise a choisi de baptiser l'une de ses pages *http ://shuttle.mir.jsc.nas.com.* Et, en recherchant l'adresse du site de l'Agence spatiale américaine, des internautes sont parvenus, au mois de juillet, sur *« des images sexuellement explicites »*.

Noyée sous les messages de protestation, la NASA a dû réagir dans l'urgence. En se référant à la loi sur l'aéronautique et l'espace de 1958, qui interdit les détournements du nom NASA, Alan Kennedy, directeur de la division des brevets de l'Agence spatiale, a demandé à la société Network Solutions, chargée de l'enregistrement des noms de domaine, d'intervenir. Le vendredi 11 juillet, David Graves, directeur Internet de Network Solutions, notifiait à Host Network la fermeture immédiate du site *nasa.com.*

Une décision inhabituelle dans les conflits sur les noms de domaine : la procédure classique prévoit de laisser un délai de trente jours au propriétaire d'un site commercial contesté avant la fermeture. Mais, dans ce cas, la Commission fédérale du commerce (FTC) a soutenu la demande de la NASA en soulignant la gravité de la situation, en raison de la violation d'une loi fédérale. Network Solutions s'est donc exécutée pour éviter les foudres de l'administration. Cette entreprise privée, qui détient l'exclusivité de l'attribution payante des sites se terminant par *com*, *org* ou *net*, tient à conserver cette rente jusqu'en 1998, date à laquelle le système sera revu.

LE CHANTIER DE LA PROTECTION DES ENFANTS

La mésaventure de Host Network révèle l'étendue du travail à effectuer pour adapter les rouages du fonctionnement d'Internet à l'invasion d'un public de plus en plus jeune et au contrôle de pratiques commerciales souvent douteuses. Après l'annulation de la loi sur la décence par la Cour suprême américaine, Bill Clinton a aussitôt lancé le chantier de la protection des enfants par des moyens technologiques.

En juillet, il a annoncé devant une quarantaine de représentants d'entreprises et d'associations que le gouvernement allait collaborer avec l'industrie pour améliorer les outils de contrôle individuel du contenu d'Internet. Le président Clinton s'est déclaré favorable au développement du système d'étiquetage, qui permettra aux logiciels de filtrage d'interdire aux enfants l'accès à certains sites. *« La communauté d'Internet doit travailler pour que ces étiquettes deviennent aussi courantes que celles des produits alimentaires »*, a-t-il indiqué.

Michel Alberganti

Comment les bactéries mutent pour s'adapter aux antibiotiques

LES EXPERTS ne cessent de le répéter : les infections causées par des bactéries résistantes aux antibiotiques sont en train de devenir un véritable problème de santé publique, dont la gravité devrait encore s'amplifier. Aux Etats-Unis, les cas de tuberculose sont en augmentation constante, et la proportion de lignées résistantes est passée de 2 % à 9 % en trente ans. Une nouvelle plus inquiétante encore est venue récemment du Japon, où une souche de *Staphylococcus aureus* (staphylocoque doré) résiste désormais à la Vancomycine, l'un des antibiotiques les plus puissants (*Le Monde* du 6 juin).

Partout des bactéries infectieuses parviennent à s'adapter, à un rythme de plus en plus soutenu, à de nouveaux traitements ou à de nouveaux milieux. Pour les biologistes, seuls deux types d'événements permettent d'expliquer cette formidable capacité d'adaptation : soit un transfert de gènes entre souches ou entre espèces différentes, soit une augmentation considérable de leur taux de mutation. C'est ce second mécanisme qu'une équipe franco-britannique vient d'élucider partiellement – révélant, du même coup, un étonnant paradoxe de l'évolution.

« On a longtemps pensé que les organismes ajustaient au plus bas leur taux de mutation, notamment grâce à des systèmes de réparation de l'ADN [support de l'hérédité], *pour minimiser les effets des mutations défavorables »*, précisent François Taddei (Institut Jacques-Monod, CNRS-université Paris-VII) et Bernard Godelle (Institut national agronomique, Paris-Grignon), principaux auteurs de ces travaux publiés dans la revue *Nature* (datée du 12 juin). Là réside le paradoxe : selon les résultats expérimentaux de plusieurs équipes américaines, ce sont parfois les bactéries chez lesquelles le système de répararation est endommagé qui se reproduisent le mieux. En particulier lorsqu'elles sont soumises à une forte pression de sélection, comme celle que leur imposent les antibiotiques.

Confrontées à un changement d'environnement, les bactéries trouveraient-elles avantage à amplifier leur taux de mutation ? Sous l'impulsion des évolutionnistes Pierre-Henri Gouyon (CNRS-université Paris-XI) et John Maynard-Smith (université de Brighton, Grande-Bretagne), l'étude de cette singularité a permis de découvrir qu'elle provenait, en fait, d'une toute petite fraction de la population bactérienne. Des individus présents en quantité infime (un pour cent mille), mais dont la particularité est de produire jusqu'à mille fois plus de mutations que la normale.

REMISE EN CAUSE

Ces « mutateurs », qui présentent un défaut dans leur système de réparation d'ADN, engendrent donc un grand nombre de mutations néfastes, mais aussi des mutations bénéfiques, susceptibles d'être retenues par la sélection naturelle. *« Au-delà d'un certain seuil (plus de cent millions d'individus, effectif aisément atteint chez les bactéries), la présence des mutateurs augmente considérablement la vitesse d'évolution des populations – d'où leur adaptation rapide à de nouveaux traitements ou à de nouveaux milieux »*, précisent les chercheurs.

Si l'intérêt pratique d'une telle étude reste relatif, elle n'en confirme pas moins, selon ses auteurs, la fin de l'âge d'or de l'antibiothérapie. *« L'existence de bactéries capables d'"apprendre" à déjouer nos méthodes de défense devrait mener à une profonde remise en cause de la lutte antibactérienne »*, estiment-ils, en précisant que *« l'utilisation d'antibiotiques peut favoriser l'émergence de mutateurs qui, à leur tour, engendrent des résistances »*. Leurs conclusions rejoignent celles d'un nombre croissant de médecins : il est urgent de réserver *« à l'indispensable »* l'usage des antibiotiques, qui ne sauraient remplacer, en milieu hospitalier notamment, des mesures d'hygiène draconiennes.

Catherine Vincent

DÉPÊCHES

■ **ARCHÉOLOGIE** : une équipe d'océanographes américains et britanniques a découvert en Méditerranée, à environ 160 kilomètres au nord de Tunis, huit épaves, par plus de huit cents mètres de fond, dont celles de cinq navires de commerce romains, quasi intacts et recelant des milliers d'objets. Le plus ancien de ces bateaux aurait navigué entre la fin du IIᵉ siècle et le début du premier siècle avant J.-C.

■ **LOGICIELS : le nouveau système d'exploitation de Microsoft, Windows 98,** sera lancé au cours du premier trimestre de 1998. Il prendra la suite de Windows 95, système utilisé par un tiers des ordinateurs personnels en service dans le monde. Windows 98, plus convivial et simple à utiliser, devrait associer intimement Internet, la télévision, la radio et d'autres médias au fonctionnement de l'ordinateur.

L'américain DirecTv négocie son entrée dans le bouquet numérique espagnol Via Digital

La polémique entre le gouvernement et les actionnaires de Canal Satélite Digital est relancée

Le principal opérateur de télévision numérique par satellite, l'américain DirecTv pourrait prendre *« une part significative »* du bouquet numérique espagnol Via Digital. Une telle opération relance la concurrence avec le bouquet numérique de Canal Plus et *El Pais*. Ils ont déposé une plainte à Bruxelles contre l'acquisition par Telefonica, désormais actionnaire des deux bouquets, de la principale chaîne privée, Antena 3.

LES AMÉRICAINS ne laisseront pas se former la télévision numérique européenne sans bouger. L'australo-américain Rupert Murdoch conservera un rôle-clé en Grande-Bretagne lors de l'avènement de la télévision digitale en 1998, tandis que le principal opérateur mondial de bouquets numériques, DirecTv, filiale de Hughes Electronics (General Motors), pourrait faire son entrée en Espagne.

La plate-forme de télévision numérique par satellite Via Digital, contrôlée par l'opérateur de télécommunications Telefonica, la télévision publique RTVE et le groupe de communication mexicain Televisa, négocie la cession d'*« une part significative »* de son capital à DirecTv, l'un des pionniers de la télévision numérique outre-Atlantique. Pour l'heure, le consortium espagnol a confirmé l'ouverture des négociations avec le groupe américain, sans donner de détails sur le pourcentage de la participation cédée (Telefonica détient aujourd'hui 35 % de Via Digital, RTVE et Televisa ont respectivement en mains 25,4 %), ni sur la valorisation de l'entreprise.

Selon son président Pedro Perez, Via Digital doit démarrer la commercialisation de ses trente-cinq programmes en septembre. L'arrivée de DirecTv permettrait au bouquet espagnol de reprendre à terme bon nombre de chaînes thématiques en langue espagnole déjà diffusées dans le bouquet sud-américain, Galaxy Latin America, implanté dans onze pays. Fort de plus de trois millions d'abonnés aux Etats-Unis et bientôt présent en Asie avec DirecTv Japan, qui doit démarrer avec cent chaînes cet automne, le groupe américain cherchait à s'implanter sur le Vieux Continent.

AFFRONTEMENT POLITIQUE

Des négociations avaient été entamées voici plus d'un an avec Canal Plus Espagne et Prisa, l'éditeur d'*El Pais*, pour une alliance au sein du bouquet numérique concurrent de Via Digital, Canal Satélite Digital, le seul qui soit aujourd'hui commercialisé en Espagne et compte plus de cent mille abonnés. Les pourparlers avaient achoppé avec Canal Plus, qui avait préféré finalement réaliser une fusion à l'échelle européenne, avec le groupe à capitaux sud-américains, NetHold.

Cette fois, si DirecTv arrive à un accord avec Via Digital, la guerre entre les deux bouquets espagnols sera une fois de plus relancée. Cette concurrence s'inscrit déjà dans le cadre d'un affrontement politique à peine voilé, le gouvernement de M. Aznar apportant son soutien plein et entier au projet Via Digital pour essayer de contrer le bouquet Canal Satélite Digital, soutenu par *El Pais* et le Parti socialiste ouvrier espagnol (*Le Monde* du 13 mars).

Ce feuilleton est pimenté depuis des mois par des attaques du gouvernement espagnol dans le domaine des droits de retransmission du football ou l'adoption de textes législatifs encadrant l'utilisation des décodeurs. Le conflit a été plusieurs fois porté sur un terrain juridiciaire. Cet affrontement a continué de plus belle la semaine dernière. Dans la mesure où Telefonica a pris, avec deux banques alliées, le contrôle de la principale chaîne de télévision privée espagnole Antena 3, en juillet, cette opération a, par ricochet, apporté à l'opérateur de télécommunications une participation de 15 % dans le bouquet numérique concurrent, Canal Satélite Digital, dont la chaîne était actionnaire à hauteur de 15 %.

Le quotidien madrilène *El Pais* affirmait, vendredi 8 août, que cette opération était entachée d'irrégularités. Citant un document officiel, le journal estime que les autorités espagnoles ont accordé l'autorisation administrative du rachat de 25 % d'Antena 3 par Telefonica, avant même la conclusion formelle de la cession. La vente aurait ainsi été signée le 25 juillet, le lendemain du feu vert accordé par le ministère du développement, alors que ce type de procédure nécessite généralement une longue et minutieuse étude. *El Pais* met également en doute le fait que le gouvernement ait donné son blanc-seing à une telle opération avant même que la Commission nationale du marché des valeurs, le gendarme de la Bourse, n'en ait été informée.

Par ailleurs, Canal Satélite Digital a porté plainte, la semaine dernière, auprès de la Commission européenne, en estimant que le rachat d'Antena 3 par Telefonica constituait *« un abus de position dominante, contraire à l'article 86 du traité de Rome, qui donne lieu à des pratiques contraires à la libre concurrence »*.

Avec la bénédiction du gouvernement, l'opérateur de télécommunications Telefonica est devenu en quelques mois un acteur incontournable du paysage audiovisuel espagnol, avec des participations dans les deux bouquets numériques concurrents et le contrôle de la première chaîne privée.

Nicole Vulser

True North Communications acquiert le groupe de publicité Bozell

L'AMÉRICAIN True North Communications – holding cotée à la Bourse de New York du réseau Foote, Cone & Belding (FCB) – a récemment annoncé avoir acquis Bozell, Jacobs, Kenyon and Eckhardt Inc. (BJK & E), quatorzième réseau mondial de publicité, pour un montant de 440 millions de dollars (environ 2,7 milliards de francs). Les deux réseaux FCB Worldwide et Bozell Worldwide continueront à opérer sous leur nom respectif. Une troisième réseau, baptisé True North Diversified Companies regroupera les autres agences.

Cette transaction, qui devra être entérinée en 1998 par les instances de contrôle boursier et les actionnaires, permet à True North – dont le groupe français Publicis détient encore 19,6 % – de doubler de taille. Le nouveau groupe présidé par Charles Peebler, ancien PDG de BJK & E, et dirigé par Bruce Mason, ancien PDG de True North, emploie désormais onze mille personnes dans deux cent quatre-vingt-dix sept agences. Avec 1,2 milliard de dollars de marge brute consolidée, True North Communications devient le sixième groupe publicitaire dans le monde.

DÉPÊCHES

■ **RADIO : les appels à candidatures pour la réattribution** de quelque quatre cents fréquences radio de la bande FM en France ont donné lieu au dépôt de huit cent dix-sept candidatures, dont huit cent dix ont été déclarés recevables par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ces appels à candidatures se répartissent entre des fréquences restituées par des opérateurs désirant changer de catégorie et des fréquences rendues disponibles. Après de laborieuses négociations, le CSA avait réussi à convaincre les opérateurs de remettre sur le marché quelque cent soixante-dix fréquences acquises en sous-main, et parfois très cher, par les grands réseaux.

■ **TÉLÉVISION : le groupe américain Walt Disney** pourrait prendre une participation dans le futur bouquet satellitaire japonais JSKyB. Ce bouquet est déjà constitué par le groupe de Rupert Murdoch, Softbank, Fuji TV et Sony.

■ **L'Union syndicale de la production audiovisuelle** (USPA) va déposer un recours devant le Conseil d'Etat contre deux décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) concernant *« le non-respect par TF 1 des quotas de diffusion d'œuvres européennes en 1996 »*. *« C'est la quatrième fois que TF 1 ne respecte pas l'obligation de diffusion d'œuvres européennes (60 %) et le CSA n'a ouvert aucune procédure de sanction contre la chaîne privée »*, explique l'USPA. TF 1 avait diffusé une série australienne, « Sydney Police », qualifiée dans un premier temps par le CSA d'*« européenne »* puis non comptabilisée comme œuvre étrangère.

■ **PRESSE : *Enseignant Magazine*, mensuel d'informations professionnelles** à destination des enseignants, est paru. Le créateur, Joël Bodin, est le PDG de Communication Information Enseignement. La ligne éditoriale se fonde sur quatre concepts : l'information professionnelle, l'initiation aux nouvelles technologies, l'inventaire des ressources pédagogiques et les échanges d'expériences. En septembre, trente-cinq mille exemplaires seront imprimés et seront distribués exclusivement par abonnements.

CARNET

DISPARITION

Herbert de Souza

Un infatigable défenseur des exclus

SOCIOLOGUE brésilien, ancien exilé politique, Herbert de Souza, internationalement connu sous le diminutif de Betinho, est mort, samedi 9 août, à Rio de Janeiro, à l'âge de soixante et un ans. La *« voix de la citoyenneté »*, selon l'hommage posthume du *Jornal do Brasil*, s'est éteint des suites d'une hépatite aggravée par le sida.

Né le 3 novembre 1935 à Bocaiva, dans l'Etat du Minas Gerais (centre du Brésil), Herbert de Souza a mené très tôt, avec un courage jamais démenti, un double combat : affecté durant sa vie de multiples maladies – dont l'hémophilie – qui ont fini par avoir raison de sa résistance, il n'a eu de cesse d'investir son surcroît d'énergie pour lutter contre l'injustice sociale. Dès l'âge de quinze ans, la tuberculose menace de l'emporter et l'oblige, pendant trois ans, à vivre en reclus au domicile familial. Guéri grâce à un nouveau médicament, il s'initie par la suite au militantisme syndical en rejoignant, à la fin des années 50, les rangs de la Jeunesse universitaire catholique. En 1962, après avoir achevé des études de sociologie, il se retrouve parmi les fondateurs de l'Action populaire, un mouvement de tendance marxiste qui se veut fidèle aux valeurs chrétiennes.

EXIL ET CLANDESTINITÉ

Le putsch militaire de mars 1964 et la dissolution des *« organisations subversives »* qui suit le contraignent à l'exil, d'abord en Uruguay, puis en Europe, au Chili (à l'époque de Salvador Allende), au Panama, au Canada et, enfin, au Mexique. Entre temps, il effectue plusieurs séjours clandestins au Brésil durant lesquels il travaille notamment sous une fausse identité dans une usine de la banlieue de Sao Paulo, futur berceau du Parti des travailleurs, qui prendra la tête de l'opposition à la dictature. Deux ans après la promulgation, en 1979, de la loi d'amnistie, Betinho crée l'Institut brésilien d'analyses socio-économiques (Ibase), dont l'objectif prioritaire est de *« démocratiser l'accès à l'information »*. Rentré au pays, l'ancien militant d'extrême gauche a définitivement opté pour l'arme médiatique pour faire avancer ses idées.

Les transfusions de sang qu'il subit régulièrement en raison de son hémophilie sont à l'origine de sa contamination par le virus du sida, diagnostiquée en 1986. Ce nouveau coup du sort l'incite à fonder l'Association brésilienne interdisciplinaires du sida (Abia), une organisation non gouvernementale de lutte contre la discrimination envers les malades. En 1988, hémophiles et infectés comme lui au cours d'une transfusion de sang, ses deux frères – Hemfil, l'un des dessinateurs humoristiques les plus en vue du pays, et le musicien Chico Mario – sont tour à tour terrassés par le sida en l'espace de deux mois.

Affaibli et décharné, Betinho, qui ressemble de plus en plus à un prédicateur laïque, semble puiser dans la douleur une force, admirée de tous, qu'il met au service aussi bien de la réforme agraire que de l'écologie. En 1991, les Nations unies lui décernent le prix Global 500 pour son engagement en faveur de la dépollution de la baie de Rio et de la préservation de la forêt amazonienne. L'année suivante, il lance la campagne pour la citoyenneté et contre la misère, une véritable croisade nationale contre la faim à laquelle souscriront, sous forme de don et de contributions diverses, plus de vingt-cinq millions de compatriotes. En toute légitimité, la presse brésilienne le classe dès lors au nombre des postulants naturels au prix Nobel de la paix.

Rio lui a, en tout cas, rendu l'an dernier l'hommage suprême réservé à ses notabilités les plus méritantes : l'école de samba Imperio Serrano lui a consacré son *Enredo* (thème du défilé du Carnaval) intitulé : *Tu verras que ton fils ne refuse pas le combat.*

Jean-Jacques Sévilla

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 9 août est publiée :

● **Prud'homales :** une circulaire du ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, aux préfets, relative à l'organisation du scrutin prud'homal du 10 décembre.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Yael, Ivan et Raphael
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère,

David GASMAN,

le 7 août 1997, à Paris.

Mme Ph. CALDAIROU
est heureuse d'annoncer la naissance de son vingtième arrière-petit-enfant,

Julien,

le 2 août 1997,

au foyer de

Céline et Mathias CALDAIROU,
Résidence Léopold-Belland,
92270 Bois-Colombes.

– La nuit du 4 août 1997,
Pierre, Bernadette,
Jules et Ferdinand
ont eu le beau privilège d'accueillir

Marguerite,

Pierre CAILLOT
et Bernadette BLANCHON,
20, passage des Petites-Ecuries,
75010 Paris.

Décès

– Hélène Cuenat,
sa mère,
André Gisselbrecht,
son père,
Lucien Cuenat,
son grand-père,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michèle GISSELBRECHT,

des suites d'un cancer, à l'âge de quarante-quatre ans.

On se réunira au funérarium des Batignolles, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, à partir de 13 heures.

L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, à partir de 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hélène Cuenat,
22, rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris.
André Gisselbrecht,
6, rue Langlois,
92190 Meudon.

Michèle GISSELBRECHT

nous a quittés à l'aube du 8 août. Elle a peint et écrit et nous laisse le livre *Mets une étoile dans la nuit.*

Anne Preiss, Béatrice Andrade,
Denise Daun, Didar Fawzy,
Elisabeth Rouch, Fabienne Nenez,
Gaby Cuenat, Manuela Soares,
Marie-Françoise Politis, Paule Bolo
Ouzahra, et Robert Davezies.
Avec Hélène Cuenat, sa mère.

– M. Colin-Simard,
son époux,
Valérie Colin-Simard,
sa fille,
Antoine de Montalivet,
son petit-fils,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Mme Annette COLIN-SIMARD,

survenue le 7 août 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 12 août, à 10 h 30, en l'église Sainte-Thérèse de Boulogne, 62, rue de l'Ancienne-Mairie (Hauts-de-Seine).

Anniversaires de décès

– 12 août 1996-12 août 1997.

Nous rappelons à tous ceux qui l'ont connu, aimé et admiré le souvenir souriant et lumineux de

Henri PERRIN,
professeur d'université.

France Perrin, née Thibaudet,
sa femme,
Nicolas-Samuel Perrin,
son fils,
Iris Perrin,
sa fille,
Les familles Perrin et Thibaudet,
Sa nombreuse famille et celle de France,
Ses amis,
Ses étudiants,
Ses collègues d'université et de l'ABII (Association des brodeurs pour l'innovation informatique) et de Saint-Quentin (Aisne).

« Je crois en Dieu, en Jésus-Christ,
au Saint Esprit, à la Résurrection,
à la Vie Éternelle
J'ai vu sur l'amandier verdir
la jeune amande ».
Traduction d'Ovide.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Joëlle TANGUY,
1949-1995,
docteur ès sciences,
recherche fondamentale,
membre de l'Académie
des sciences de New York.

« La lumière solidifiée...
...Je pars pour un long voyage... »
(Joëlle, août 1995).
Une voix s'est tue...

« ...Alors, le fil d'argent s'est détaché,
le vase d'or s'est brisé,
le souffle de vie s'en est allé
à Dieu qui l'avait donné. »
(Ecclésiaste 12, 6-7)

« Je suis la Résurrection et la Vie.
Celui qui croit en moi vivra
quand même il serait mort. »
(Jean 11, 25-26).



L'ÉTÉ FESTIVAL

Pour le plus grand soulagement des autorités politiques et policières de Montpellier, les Nuits Boréalis, l'un des plus grands rendez-vous européens de la musique techno, se sont déroulées sur l'immense pelouse du Parc Grammont sans heurt. Le genre, que ses défendeurs tiennent désormais pour une culture à part entière, avec ses hérauts, ses mythes et ses inventions musicales, continue d'effrayer ceux qui le tiennent encore pour le meilleur débouché des marchands de drogue et le plus sûr démolisseur de cellules nerveuses. Or les raves ressemblent de plus en plus à des festivals où l'on découvre ou retrouve ses stars de prédilection, comme ici les Chemical Brothers ou Daft Punk. Dans un tout autre registre, le Festival de Salzbourg s'est souvenu du cent cinquantième anniversaire de la mort de Felix Mendelssohn qui fait l'objet d'un important cycle de concerts.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Non piquée

A Hagetmau (Landes), il y eut beaucoup de recueillement chez ces jeunes gens qui allaient affronter des novillos aux gabarits et aux armures propices pour cette novillada non piquée. L'un eut un avis et une ovation, l'autre deux oreilles, le troisième deux avis, une oreille... Tauromachie dans les Landes, feria de Dax, du 13 au 17 août.



Le son techno prend le pas sur la danse aux Nuits Boréalis

Montpellier/Musique. Ving mille personnes se sont rassemblées au parc Grammont pour écouter Daft Punk et les Chemical Brothers

NE PARLEZ PLUS de « rave » aux Pingouins. Ce collectif au surnom arctique, organisateur depuis 1993 des Nuits Boréalis, considérées comme le « must » des fêtes techno officielles, bannit aujourd'hui le terme de son vocabulaire. Choix stratégique. Trop sulfureux, le nom de ces soirées célébrant des danses extatiques effraie les autorités. Si la mairie de Montpellier a permis que s'organise sur ses terres, dans la nuit du 9 au 10 août, l'édition 1996 de Boréalis, il fallait en échange dédramatiser l'événement. Public et médias sont encore prompts à associer rave et consommation de drogue.

Ce glissement sémantique traduit surtout le profond changement du monde de la techno depuis l'organisation en France des premières raves, à la fin des années 80. Symboliquement, c'est sur l'immense prairie du parc Grammont que sont disposées les quatre scènes de Boréalis qui ont accueilli plus d'une trentaine de DJ. Le lieu reçoit d'ordinaire les stars du rock. Les rassemblements techno se transforment aujourd'hui en festivals voués aux performances de stars plus qu'à la danse. Pour Josselin Hirsch, l'un des organisateurs, « si *nous tenons à garder un esprit de fête, le but n'est pas de faire danser les gens toute la nuit. Nous voulons insister sur la musicalité et l'inventivité des nouveaux courants de la techno* ». Par souci de professionnalisme, la Tribu des Pingouins s'est associée avec un promoteur de spectacles, Tutto Va Bene.

Si, cet été, d'autres festivals ont connu en France des fortunes diverses – l'amateurisme catastrophique du Ko-Mix de Dijon, le succès populaire insuffisant de Guy L'Eclair à Nantes –, le public a répondu à l'appel de Boréalis. Quinze mille personnes étaient nécessaires à l'équilibre d'un budget de 3 millions de francs. Malgré un prix de billet élevé (200 francs), ils étaient 20 000 à folâtrer dans le pré. Certains étaient parés des vêtements fluo, chaussures à semelles compensées et coiffures hérissées répondant aux codes tribaux du genre ; la plupart avaient l'allure d'étudiants en goguette. Les « anciens » constatent cette affluence avec philosophie. Si elle n'a que 25 ans, Babeth a participé en éclaireuse aux premières raves françaises : *« On peut regretter l'ambiance des débuts, quand chaque soirée était un véritable jeu de pistes entre des lieux clandestins. L'interdit participait à l'excitation. Mais comment ne pas s'émerveiller du chemin parcouru en moins de dix ans. »* DJ pionnier de la scène hardcore, la tendance la plus extrême de la techno, Manu Le Malin tient à rester prudent : *« Des soirées comme Boréalis vont ouvrir des portes. Il ne faut pas qu'elles en ferment d'autres. Les petites fêtes doivent continuer à vivre. D'accord pour que la musique soit acceptée, pas pour qu'elle soit récupérée. »*

> Peu de regards hallucinés ou d'attitudes extasiées, on se contente de la musique

Les plateaux des quatre scènes sont censés présenter la musique électronique dans sa diversité. Les stars du genre investissent l'immense scène du Dôme boréal, la scène XI est consacrée à la jungle et aux courants les plus expérimentaux, le Ka accueille de façon plus modeste des DJ régionaux, le Dôme austral programme de la house. Conçu comme un véritable club, ce dernier attire les danseurs les plus acharnés. Aux platines, des artistes comme Eric Rug ou Philippe Zdar se souviennent des racines noires de cette musique, née à Chicago au milieu des années 80.

Ailleurs, l'ambiance favorise l'écoute. Malgré quelques pyramides d'éclairages disséminées devant la grande scène, le public ne bénéficie pas des stimuli lumineux habituels. On flâne entre les stands de tatouage et de piercing, on s'allonge sur l'herbe en sirotant un *energy drink*. On découvre sur la scène XI les expériences d'Autechre, duo anglais plus proche de la musique concrète que du disco. Sur des beats fantômes, les synthétiseurs grincent comme des poulies, se fragmentent en éclats inquiétants. Autant que l'euphorie, les machines peuvent susciter l'angoisse. Peu de regards hallucinés ou d'attitudes extasiées, l'immense majorité du public semble se contenter de la musique pour profiter de cette chaude soirée.

L'association Tipi est pourtant à l'ouvrage. A l'extrémité de la pelouse, ses représentants partagent un emplacement avec la Mutualité française et l'association Solidarité Sida. Ils militent avec d'autres – Techno Plus, Spiritek – pour la limitation des risques liés à la consommation d'ecstasy. En même temps qu'ils distribuent des brochures d'information, ils analysent consciencieusement les petites pilules que leur apportent certains ravers. Un liquide révélateur détermine s'il s'agit de MDMA, métamphétamine qui n'entraîne que rarement de mauvaises expériences, ou de MDA, amphétamine aux effets beaucoup plus néfastes. Courante aux Pays-Bas, cette pratique est encore interdite en France.

Faut-il voir un aveu dans le nom des Chemical Brothers ? Ces faux frères sont en tout cas d'incomparables alchimistes. Catapultant les éléments les plus dynamiques de la house, du hip hop et du rock, le duo britannique, vedette pop autant que techno, transcende les genres au grand dam des puristes. Cachée derrière ses ordinateurs, la paire improvise avec audace. Le son de leurs déchaînements est d'une étonnante pureté. Images cybernétiques et explosions de lumières compensent en partie l'immobilité des artistes. Des applaudissements les saluent plus comme des rockers que comme des DJ.

Si la techno a longtemps revendiqué l'anonymat de ses créateurs, elle génère aujourd'hui ses stars et leurs ambiguïtés. Vedette incontestée d'une scène française en vogue à l'étranger, Daft Punk est composé des très jeunes Thomas Bangalter et Guy-Manuel de Homen-Christo. Fermement, le duo refuse qu'on le prenne en photo, prétextant un peu hypocritement le rejet du star system. Des clips vidéo jouant habilement de ce mystère, des campagnes de publicité internationales orchestrées par Virgin ont pourtant participé au succès d'un premier album, *Homeworks*, vendu dans le monde à 600 000 exemplaires (dont 200 000 en France). Thomas et Guy-Manuel pouvaient se promener dans la foule sans être reconnus, Daft Punk n'en demeurait pas moins une des grandes attractions de Boréalis. Jouant avec efficacité des dynamiques, se moquant de la hiérarchie des musiques populaires, abusant aussi de certaines ficelles (le jeu des filtres et des fréquences graves et aiguës), des tubes comme *Da Funk* ou *Around The World* s'imposent par leur simplicité. Malgré quelques problèmes techniques, Thomas était satisfait de la soirée. *« Nous avons participé, à l'étranger, à beaucoup de rassemblements géants. Boréalis prouve qu'on peut aussi en organiser en France. »*

Stéphane Davet

Les cybercréatures de Nuits blanches

Partenaires depuis 1993 de la Tribu des pingouins, la troupe des Nuits blanches a de nouveau tenté, à Montpellier, d'insuffler du rêve à la rave. Composée d'artistes de cabaret, de danseurs contemporains, de comédiens et de performeurs venus du théâtre de rue, cette compagnie montpelliéraine s'est spécialisée dans l'animation de fêtes techno en France et à l'étranger.

Ulrich, l'un de ses fondateurs, précise : *« Notre travail d'improvisation est facilité par l'aspect souvent visuel de cette musique. Une vraie complicité naît avec certains DJ. Le public de ces soirées est très réceptif. Il suffit souvent d'un regard pour qu'il se transporte dans nos histoires. »* Dommage que, cette fois, un manque flagrant d'éclairage n'ait pas permis de mieux profiter de ces cyber-drag queens, échassiers diaboliques, go-go dancers de vinyle, chars d'apocalypse et autres créatures futuristes conçues en atelier pendant quatre semaines intensives.

Une nouvelle culture qui continue de faire peur

EN FRANCE, les sociologues ont mis vingt ans à s'intéresser au rock. Le rap leur a pris moins de temps. Et avant de s'attaquer aux boys bands il ne s'agissait pas d'être en retard pour la techno. A Poitiers, les responsables du Confort Moderne – lieu de création et de diffusion consacré aux musiques populaires contemporaines – avaient décidé de réunir, les 5 et 6 juin, quelques têtes pensantes autour du thème « La techno : d'un mouvement musical à un phénomène de société ». Au crible : son histoire, ses différentes formes – officielles et clandestines – son fonctionnement et sa diabolisation par les élus et la police.

En l'absence de véritables données scientifiques, on en était réduit à appréhender la « population techno » de façon assez floue. Age : 90 % des « ravers » (ils auraient été 9 millions en France en 1995) auraient entre 15 et 30 ans (majoritairement entre 18 et 23 ans) ; sexe : la dimension machiste étant moindre dans la techno que dans le rock et le rap, le public féminin y est plus important ; origine sociale : *une population urbaine* recrutée essentiellement dans la « petite et moyenne bourgeoisie d'origine européenne ».

La rave se caractérise par le sens retrouvé de la fête, ses vertus transgressives, son idéal multiculturel, sa portée politique et religieuse. Importants sont la dimension tribale de ces rassemblements, l'intensité de cette transe collective et les rituels communautaires. Certains prirent plaisir à stigmatiser la naïveté des militants techno suspectés de « sur-signifier » des termes comme « rite », « transe » ou « religiosité » et la portée politique de leurs revendications (non-violence, tolérance, fraternité, désacralisation de l'argent). Le schéma de propagation du mouvement techno recoupe celui du lancement de la plupart des « musiques jeunes ». Objet d'abord d'un culte minoritaire et élitiste, une nouvelle culture – le rock, le punk, le rap, la techno... – explose à une plus *grande échelle et provoque dans la* société une « panique morale » et une « répression » qui la légitimise, avant qu'elle ne soit finalement assimilée et normalisée. *« L'obsolescence programmée est une règle de fonctionnement de la musique populaire depuis qu'elle existe sous sa forme industrielle »*, rappelait le sociologue Patrick Mignon.

RISQUE POUR LES ÉPILEPTIQUES

Musique « toxique » pour ses détracteurs, la techno aura aussi été analysée d'un point de vue médical. Le neurophysiologiste Albert Marillaud a évalué l'effet des stimuli sonores (beats hypnotiques, infra-basses) et visuels (stroboscope) sur le système nerveux, concluant au risque qu'ils pouvaient représenter pour les épileptiques. Un pharmacologue, Denis Richard, a décrit la toxicité de l'ecstasy et de ses dérivés. Il a souligné les risques cardio-vasculaires, rénaux, hépatiques et psychiques (possibilité d'anxiété, de dépression) *tout en insistant* sur la *rareté* des problèmes en cas de consommation de MDMA (méthyldioxymétamphétamine), la véritable ecstasy. Le danger résulterait surtout de la multiplication des *designer drugs* ou drogues à la carte, et de la diffusion d'amphétamines, plus nocives, parfois coupées de produits redoutables comme la strychnine ou l'héroïne. D'où la nécessité de mettre en place une politique de réduction des risques qui passe, comme aux Pays-Bas, par l'analyse des produits avant consommation.

Assimilée par les politiques et les médias à la culture de la drogue, la techno peine à s'exprimer en France. Olivier Collion, avocat, a décrit l'impressionnant arsenal répressif dont disposent les autorités. L'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avait donné des consignes. Depuis, l'organisation de rave est devenue un cauchemar. Le harcèlement est de rigueur, même si certains policiers se demandent si « trop d'interdictions ne tue pas finalement l'interdiction » en poussant les organisateurs à la clandestinité. Certaines anecdotes prêtent à rire – comme celle d'un maire interdisant la performance du DJ Scan X dans la crainte d'un spectacle pornographique. D'autres à pleurer : les condamnations d'organisateurs à des peines de prison, les pressions exercées par les professionnels de la nuit, inquiets du manque à gagner que représentent les soirées techno... Tout en démontrant les atteintes aux libertés de réunion et d'expression, Olivier Collion restait très pessimiste. *« Si elle le désire, la police peut toujours trouver les moyens d'interdire une soirée. »* Seul espoir entrevu : une concertation avec le ministère de la culture et la création d'une charte nationale des organisateurs de raves.

S. D.

A L'AFFICHE

Les 14es Orchestrades de Brive-la-Gaillarde

Huit cents jeunes musiciens de vingt pays sont attendus du 12 au 22 août, aux 14es Orchestrades de Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Les participants à ce jamboree musical sont des élèves instrumentistes et choristes de 10 à 25 ans venus d'écoles et de conservatoires de musique principalement européens (de la France à l'Arménie), mais aussi d'Egypte, du Zimbabwe, de Turquie ou du Québec. On pourra les découvrir cette année dans l'un des trente-quatre orchestres amateurs présents à Brive-la-Gaillarde. Pendant toute la durée de la manifestation, ils donneront soixante concerts et animations dans la ville même, sur les places et dans les rues piétonnes, et trente-cinq concerts le 17 août en pays de Brive. Cette rencontre d'orchestres – chaque formation donne au moins deux prestations – est ouverte à tous les répertoires musicaux, du classique au jazz. L'ensemble des participants se regroupent à la faveur du concert final des Orchestrades au cours duquel est créée une partition, commandée spécialement pour l'occasion. Cette année, elle est due au compositeur japonais Yoshihisa Taïra et intitulée *Saïsô*.

Mairie de Brive-la-Gaillarde. Tél. : 05-55-92-39-39 (de 9 heures à 18 heures).

ET SUR INTERNET

★ Le journal des festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Blake et Mortimer dans un cul-de-basse-fosse

Une exposition à La Roche-Guyon restitue mal l'univers d'Edgar P. Jacobs

LA ROCHE-GUYON avait servi de cadre au *Piège diabolique*, l'un des derniers « opéras de papier » d'Edgar P. Jacobs. Il était logique que la petite ville normande, à 10 kilomètres de Vernon, sur la route de Rouen, veuille rendre hommage au père de Blake et Mortimer. Le décor semble avoir été planté pour le dessinateur belge : un bâtiment historique adossé à une falaise qui longe la vallée de la Seine, surplombé par un donjon médiéval ruiné ; un dédale de salles vides, de souterrains et d'escaliers creusés dans le roc ; une histoire qui commence avec le plus haut Moyen Age, épicée de complots et de guerres, sur laquelle plane l'ombre du IIIe Reich – l'édifice servit de quartier général aux maréchaux Rommel et Speidel. Le site défie les âges, le château, déménagé, raclé jusqu'à l'os par les derniers propriétaires, est prêt à toutes les aventures, et les héros n'ont plus qu'à s'égarer dans les labyrinthes du temps.

L'accent écossais de Mortimer résonne sous les voûtes de l'ancienne résidence ducale. L'élégante silhouette de Blake se profile sur les murs. Des planches originales et quelques objets rythment la visite. La splendeur décatie du château, aux lambris écaillés, renvoie à la somptueuse grandiloquence des scénarios de Jacobs, toujours difficile à restituer en trois dimensions : le moulage d'une statue égyptienne, une fresque ornée de papyrus, un peu de sable sur le sol, ne rendront jamais le délicieux parfum du *Mystère de la Grande Pyramide* et de son célèbre : *« Par Horus demeure ! »*.

La biographie de Jacobs, pilier de l'âge d'or de la BD, se prête mieux au décor et à l'enflure. Pendant plus de vingt ans, l'auteur de *La Marque Jaune* a endossé la défroque des grands rôles du répertoire lyrique. Ténor un rien cabotin, si l'on en croit les vieilles photos, il fit les beaux soirs de l'Opéra de Lille. On le vit dans *Manon*, de Massenet, *Hamlet*, d'Ambroise Thomas, *Tosca*, de Puccini, mais aussi dans *Les Cloches de Corneville* ou *La Fille du Tambour-Major*... Ce répertoire un rien poussiéreux lui donna de grandes joies et l'occasion de dessiner décors et costumes. Il peaufina ainsi une technique qu'il avait mise au point en illustrant des catalogues de mode ou d'ameublement.

La guerre le jeta définitivement du côté du dessin. Il pasticha pour la presse enfantine les BD américaines interdites par l'occupant avant de rencontrer Hergé, dont il devint le décorateur et le coloriste attitré. Avec le lancement de l'hebdomadaire *Tintin*, en 1946, il publie son premier album, *Le Secret de l'Espadon*. D'un seul coup, tout son univers est planté : mélange de réalisme sourcilleux et de scénarios « lyriques » où se mêlent fantastique, science-fiction, et une bonne dose de clichés kitsch, des tics de langage et cette inénarrable galerie de « méchants », de « l'empereur jaune » Basam-Damdu au savant fou Septimus en passant par le colonel Olrik, insaisissable génie du mal.

A La Roche-Guyon, on ne retrouve guère la personnalité de l'auteur du *Piège diabolique*, amateur, de tweed, de whisky malté et de noeuds papillon. Dans une sorte de lugubre cul-de-basse-fosse, on a reconstitué la machine à remonter le temps utilisée par le professeur Mortimer qui, sans quitter la vallée de la Seine, voyagera du jurassique au cinquante et unième siècle de notre ère. Sur un écran sont projetées quelques images illustrant ce périple, commentées par une voix tonitruante. Plus loin, un fémur de dinosaure rappelle un épisode des aventures du savant écossais : l'opéra kitsch tourne à l'*opera povera*.

Un mélange de réalisme sourcilleux et de scénarios « lyriques » où se mêlent fantastique, clichés kitsch, tics de langage et galerie de « méchants »

Emmanuel de Roux

★ **Le circuit diabolique, au château de La Roche-Guyon, 1, rue de l'Audience, 95780 La Roche-Guyon. Tél. : 01-34-79-74-42. Jusqu'au 16 novembre.**

HORS CHAMP



CLAUDE GASSIAN

■ *En passant* est le titre du nouvel album de **Jean-Jacques Goldman** *(notre photographie)*, qui sortira le 26 août. Le chanteur, auteur-compositeur à succès (*D'Eux*, avec **Céline Dion** ; *Aïcha*, avec **Khaled** ; *Je te donne* repris par les **Worlds Apart**...), ne donne aucun entretien, sauf demande écrite. Jean-Jacques Goldman n'aime pas rencontrer la presse. Il avait fait une entorse à ce dogme pour la promotion de *D'Eux*. Il a depuis repris ses habitudes : un mini-CD deux titres (*Sache que je*, en version « edit radio » et *Sache que je* en version album) sorti à fin promotionnelle n'est disponible que si le journaliste formule son intérêt en prenant la plume. *Sache que je*, réalisé comme le reste de l'album *« en étroite complicité »* avec le musicien et arrangeur **Erick Benzi**, est une chanson d'amour à la manière de Goldman : romantique.

■ La chanteuse **Maurane**, longtemps absente de la scène québécoise, a présenté l'ultime concert de sa tournée aux Francofolies de Montréal. Sur scène avec elle, le chanteur zaïro-belge **Jean-Louis Daulne** a reçu jeudi le Prix Québec-Wallonie-Bruxelles du disque de chanson. L'homme-orchestre métisse rythmes africains et sonorités occidentales. Les accents africains sont aussi la marque des **Zap Mama**, groupe de femmes belges et zaïroises, reines du *world beat* aux Etats-Unis. **Sttellla** et son âme, **Jean-Luc Fonck**, ont envoûté le public de la salle du Spectrum lors d'un concert mémorable. **Arno** devait lui aussi faire salle comble samedi 9 août après avoir conquis – il y a un an – le public montréalais qui avait consacré le chanteur belge comme « découverte » de l'édition 1996.

■ Les Chorégies d'Orange s'achèvent sur un bilan satisfaisant : un taux de fréquentation de 82 % (soit 34 700 spectateurs pour *Lucie de Lammermoor* et *Turandot*) ; un taux d'autofinancement de 82 % également (soit 12 154 000 F de recettes aux caisses auxquelles s'ajoutent 3 748 100 F de recettes diverses – mécénat et retransmissions télévisées des deux ouvrages). Pour l'édition 1998, **Michel Plasson**, à la tête de l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dirigera *Carmen*, de **Georges Bizet** dans une mise en scène de **Nicolas Joël** avec le ténor **Sergej Larin** (José) et la soprano **Leontina Vaduva** (Micaela). Carmen sera interprétée par la mezzo **Béatrice Uria-Monzon** qui sera aussi Fenena dans *Nabucco*, de **Giuseppe Verdi**, sous la baguette de l'Américain **Leonard Slatkin** à la tête de l'Orchestre national de France. La mise en scène sera de **Stefano Vizzioli** et le rôle-titre confié à **Alain Fondary**.

Felix Mendelssohn, le premier grand néo-classique

Salzbourg/Musique. Trois concerts de musique de chambre pour rappeler les cent cinquante ans de la mort du compositeur, occultés par les célébrations autour de Schubert et de Brahms

CYCLE MENDELSSOHN. Œuvres de la première période du compositeur, œuvres de sa sœur et de ses amis, par Iride Martinez (soprano), Stephen Hough et Ronan O'Hora (piano), Joshua Bell, Alexander Janiczek, Thomas Klug, Richard Tognetti (violon), Thomas Riebl, Lars Anders Tomter (alto), Steven Isserlis et Richard Lester (violoncelle), Josef Sterlinger (cor). Le 8 août, salle du Mozarteum. Les concerts du 15 et du 21 permettront d'entendre les œuvres de maturité puis celles de la dernière année de Mendelssohn.

Pour un peu, Felix Mendelssohn aurait été oublié entre les deux géants fêtés cette année : Schubert, né en 1797, et Brahms, mort en 1897. Or Mendelssohn, qui est né en 1809, est mort voici cent cinquante ans, le 4 novembre 1847. Gérard Mortier, patron du Festival de Salzbourg, et Hans Landesmann, directeur artistique des concerts, s'en sont souvenu. Ils ont confié au violoncelliste britannique Steven Isserlis une série de trois concerts espacés d'une semaine.

Bien peu, en fait, pour donner un aperçu plausible de l'œuvre d'un compositeur dont la mort eut un grand retentissement en Allemagne, en Grande-Bretagne, mais aussi en Russie et aux Etats-Unis d'Amérique. L'antisémitisme nazi aurait bien voulu le tuer une seconde fois, bien que le père du compositeur se soit converti au protestantisme et que son grand-père fût l'un des plus grands philosophes allemands : lors de l'accession au pouvoir d'Hitler, l'un des premiers actes de ses sbires fut de déboulonner la statue de Mendelssohn érigée devant le Gewandhaus de Leipzig et évidemment d'interdire sa musique.

Mendelssohn est toujours joué, mais il occupe une place singulière dans la vie musicale de cette fin de siècle. On joue toujours son *Concerto pour violon*, quelquefois ses symphonies, plus rarement *Le Songe d'une nuit d'été*, un peu sa musique de chambre. Son œuvre pour piano a déserté les pupitres, et quand elle est enregistrée, c'est parfois avec une négligence coupable – les *Romances sans paroles* déchiffrées en studio par Daniel Barenboïm pour Deutsche Grammophon. Il semble en fait que sous la poussée du mouvement d'interprétation baroque, ses symphonies de jeunesse (pour cordes seules) et ses oratorios *Paulus* et *Elijha* soient en passe de devenir sa musique la plus entendue au concert et au disque.

Compositeur en situation instable, admirant le passé tout en étant bien de son temps, Mendelssohn fut en quelque sorte le premier grand néo-classique, mais avec un talent, une oreille, un métier que n'ont pas tous ceux qui empruntent actuellement le même chemin. On lui reproche aujourd'hui d'avoir été académique, sec, sans imagination, à rebrousse-poil de l'histoire. Ces reproches émanent avant tout, comme souvent, de ceux qui ne connaissent pas sa musique et ne font que répéter à l'envi l'opinion du moment.

UNE ŒUVRE RAYONNANTE

Parmi les œuvres présentées au Mozarteum, il y avait bien sûr quelques *Romances sans paroles*, des mélodies de Mendelssohn, de sa sœur, de Louis Spohr, des variations étourdissantes pour deux pianos composées à quatre mains par Ignaz Moscheles et Mendelssohn sur une marche de Carl Maria von Weber, interprétées avec une vitalité, une perfection de réalisation réjouissante par de jeunes interprètes. Il y avait surtout l'*Andante et variations pour deux pianos, deux violoncelles et cor*, de Schumann, joué dans sa version originale – à la demande de Mendelssohn, qui voulait interpréter cet opus avec Clara, Schumann en a réalisé une version pour deux pianos –, et l'*Octuor*, le célèbre ouvrage de Mendelssohn : composée quand il avait seize ans, cette œuvre en quatre mouvements témoigne d'une maturité, d'une science et d'une inspiration dans la durée qu'aucun compositeur du même âge n'aura atteint.

Un peu déséquilibré par un pianiste, Ronan O'Hora, moins inspiré que Stephen Hough, l'*Andante et Variations* de Schumann aura néanmoins fait regretter qu'on entende si rarement cette œuvre mystérieuse, aux modulations hardies, aux frottements harmoniques troublants, qui semble ressasser les mêmes idées sombres.

L'*Octuor* de Mendelssohn est tout le contraire, c'est une musique du soleil, rayonnante, presque sans ombre. C'est ainsi que l'équipe réunie par Steven Isserlis l'a jouée. D'habitude, elle est interprétée par deux quatuors qui n'ont pas toujours la virtuosité requise. Emmenés par le violoniste Joshua Bell – trente ans, cette année –, justesse absolue, autorité de seigneur, sonorité à la Kreisler, les sept cordes ont rivalisé de virtuosité individuelle tout en se soumettant à l'impérieuse loi de la musique de chambre : jouer les uns pour les autres. Jamais, ni au disque, ni au concert, nous n'avions entendu cette pièce si exaltante sonner avec une telle plénitude, interprétation à la fois précise dans le détail et libre dans l'allure générale. Un peu incrédules, les musiciens mirent une bonne minute à admettre que leur jeu avait pu provoquer pareil déferlement d'applaudissements. Au deuxième rappel, redescendus sur terre, ils souriaient enfin.

Alain Lompech

Renvoyer la virtuosité à la vertu

Salzbourg/Musique. Beethoven dans le piano isolé du jeune Leif Ove Andsnes

QUATRIÈME CONCERTO, de Ludwig van Beethoven. SEPTIÈME SYMPHONIE, d'Anton Bruckner. Par Leif Ove Andsnes (piano), l'Orchestre philharmonique d'Oslo, Mariss Jansons (direction). Grosses Festspielhaus, le 10 août, 11 heures.

Il y a dix jours, à peine, Leif Ove Andsnes jouait le même concerto de Beethoven au Festival de la Roque d'Anthéron, en compagnie du Collegium Musicum du Danemark que dirigeait Michael Schonwandt. Avec ce jeune pianiste, écrivions-nous, nous regardons le paradis depuis la porte d'entrée. A Salzbourg, l'un des battants se sera refermé. Ce jeune Norvégien, né en 1970, joue admirablement, c'est indéniable, il ne brutalise pas le piano, en sort une sonorité profonde qui porte loin ; il a une conception nette d'une pièce qu'il refuse de jouer en abat-jour, qu'il articule et projette sans hésitation. Le problème vient de ce qu'il ne sait pas toujours se fondre dans l'orchestre.

Comme c'est souvent le cas avec les artistes encore jeunes (et certains le sont jusqu'à un âge très avancé), ce ne sont pas les aspects les plus profonds d'une œuvre qui leur échappent – le plus réussi de l'interprétation d'Andsnes était justement le mouvement lent – mais les doigts, la virtuosité. Faire de la musique avec des tierces, avec des gammes, des traits en toute sorte, voilà la vraie difficulté : renvoyer la virtuosité à la vertu, sa définition originelle. C'est ce que Leif Ove Andsnes n'arrive pas encore à traduire dans son jeu. Peut-être n'y arrivera-t-il jamais dans ce concerto. Ce n'est pas grave, il le joue déjà mieux que nombre de ses collègues, quels que soient leur âge et leur célébrité.

D'autant que l'Orchestre d'Oslo l'a « accompagné » d'une façon merveilleusement souple, avec des cordes soyeuses, justes et des bois dont on ne saurait rien dire puisqu'on ne les entendait presque pas dans le Grosses Festspielhaus, tant ils étaient couverts par les cordes et un piano qui, lui, sonnait trop et trop cuivré. Au grand complet, les cordes de cette formation sont un peu moins précises et belles de sonorité (encore que l'on a un peu honte d'écrire cela quand on est habitué aux orchestres parisiens). Dans Bruckner, au moins aura-t-on entendu « tout » l'orchestre dirigé par Mariss Jansons dans une *Septième Symphonie* impeccablement restituée mais qui n'aura pas décollé de terre. Tout y était pourtant : tempos justes, articulation sans faille, équilibre des pupitres, enthousiasme un peu naïf comme il se doit, sauf l'essentiel, qui vient ou ne vient pas sans qu'on sache pourquoi et sans lequel Bruckner tout d'un coup paraît si prosaïque. A moins que ce ne soit le critique, peu habitué des grands-messes de 11 heures...

Al. Lo.

Mélisande sans Pelléas

Salzbourg/Opéra. La distribution fait échouer l'œuvre de Debussy mise en scène par Robert Wilson

PELLÉAS ET MÉLISANDE, de Claude Debussy. Avec Dawn Upshaw (Mélisande), Russel Braun (Pelléas), Victor Braun (Golaud), Robert Lloyd (Arkel), Nadine Denize (Geneviève), un jeune soliste des Tölzer Knabenchors (Yniold), Frédéric Caton (le Médecin), le Chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne, l'Orchestre Philharmonia, Sylvain Cambreling (direction). Robert Wilson (mise en scène et lumière), Frida Parmeggiani (costumes), Holm Keller (dramaturgie). Grosses Festspielhaus, le 10 août, 18 heures.

Présenté à l'Opéra de Paris, en février, cette nouvelle production du drame lyrique de Debussy n'aurait pu voir le jour quand George Lavelli y présenta la sienne voici un peu plus de vingt ans. Le metteur en scène argentin dut passer sous les fourches Caudines de Mme de Tinan, héritière des droits de l'œuvre de Debussy. Ainsi va la loi qui accorde aux ayants droit... un droit moral sur des œuvres qui appartiennent à l'humanité et aux artistes qui s'en saisissent pour les faire vivre. C'est ainsi que l'admirable *Carmen Jones* d'Otto Preminger ne put être projeté en France tant que les héritiers de Bizet purent s'y opposer.

La mise en scène de Robert Wilson a, en effet, de quoi s'attirer les foudres des tenants du style troubadour. Aucun château, aucune grotte, aucune forêt, aucune fontaine, aucun accessoire, ne viennent caler dans l'espace et le temps le drame terriblement humain et banal de *Pelléas et Mélisande*.

PREMIER DEGRÉ

Comme le notait Gérard Condé, le lendemain de la première parisienne (*Le Monde* du 12 février), *« le parti d'une stylisation absolue, proche de la chorégraphie hiératique de quelque drame sacré oriental, peut soutenir l'attention jusqu'au bout et, surtout, l'augmenter d'acte en acte, car en donnant si peu de gestes à voir, en incitant le spectateur à imaginer ce que recouvrent les symboles choisis – la main, l'anneau, la lumière –, Wilson oblige à une écoute concentrée des mots et de la musique »*.

Ce qui fonctionnait à Paris échoue à Salzbourg. Trop large, la scène étire les images de Wilson. Trop grande, la salle dessert une distribution en deçà des exigences de ce réquisitoire contre l'opéra. Pour que l'auditeur puisse se concentrer sur les mots, encore faudrait-il qu'il les saisisse. Or, à l'exception notable de Dawn Upshaw – admirable Mélisande aussi bien chantante que diseuse accomplie –, du petit Ygnold – hélas ! trop souvent perdu dans le Festspielhaus –, le reste de la distribution est vraiment en dessous de ce que l'on est en droit d'attendre de n'importe quel théâtre.

Russel Braun, déjà pâlichon à Paris, ne passe qu'exceptionnellement la rampe vocalement. Nadine Denize chante d'une voix somptueuse, elle est peut-être la seule à avoir une vraie idée du style debussyste, mais on ne comprend pas du tout ce qu'elle chante. Arkel – un rôle en or et qui est plus facile à distribuer – est vraiment impossible la plupart du temps. Golaud, dès sa première intervention, fait peur. Pas pour de bonnes raisons : sa voix métallique, sans aucun centre de gravité, s'arrange un peu par la suite, mais de meilleurs Golaud, il y en a des quantités. Ce qu'on ne dira évidemment pas de Pelléas, qui exige une voix bien particulière, celle d'un baryton Martin, c'est-à-dire d'un ténor à l'aigu court ayant le timbre velouté d'un baryton. Mais surtout, ce qui empêche ce spectacle de fonctionner, c'est le déséquilibre entre la mise en scène dédramatisée à l'extrême de Robert Wilson – elle est l'antithèse de celle, inoubliable, de Peter Stein au Châtelet – et des chanteurs qui jouent le drame au premier degré. Pourtant admirable, la Mélisande de Dawn Upshaw est à cet égard trop directe, trop « nette ».

Reste la direction magistrale de Sylvain Cambreling. Elle mériterait d'être exposée au pavillon de Breteuil près du mètre-étalon. Cet ancien élève de Pierre Dervaux à l'Ecole normale a de son maître la technique époustouflante qui lui permet d'être avec ses chanteurs tout en laissant l'orchestre chanter sans retenue. Il trouve le compromis idéal entre la dimension symphonique de la partition et le fondu qui la distingue. Cambreling, c'est la transparente violence de Boulez plus la rumeur émouvante que l'on entend dans le légendaire enregistrement de Désormière (EMI). Succès d'estime.

Al. Lo.

LUNDI 11 AOÛT

TF 1

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Invités : Alphonse Boudard, Francis Perrin, Sim, Carlos, Pierre Bellemare, Christian Morin, Darie Boutboul, Amanda Lear, Thierry Roland (115 min). 733614

22.40

VOYAGE À BORD DU PALACE FLOTTANT DE SA MAJESTÉ
Documentaire (65 min). 1070324
23.45 Les Dessous de Palm Beach. Série O Mission traquenard.
0.35 F 1 magazine.
1.10 et 1.45, 2.50, 3.55 TF 1 nuit.

1.20 Cas de divorce. Série. 1.55 et 4.05, 4.40, 5.10 Histoires naturelles. 3.00 Cités à la dérive. Feuilleton. [1/8]. 5.05 Musique. (5 min).

France 2

20.55

JEUX SANS FRONTIÈRES
Divertissement présenté par Olivier Minne et Jean Riffel (125 min). 8859072
C'est Orléans qui défendra les couleurs de la France dans cette septième manche.

23.00

LE RETOUR DE DON CAMILLO ■
Film de Julien Duvivier, avec Fernandel, Gino Cervi (1952, N., 110 min). 7268898
0.50 Journal, Météo.
1.05 Tatort. Série. Dernière scène de ménage (85 min). 5431638

2.35 Pierre Bonnard. Documentaire. 3.25 Papy Pôle. Documentaire. Ou l'idée fixe du docteur Etienne. 4.15 24 heures d'infos. 4.25 Météo. 4.30 Belles années. Série. Petit tambour sarde (70 min).

France 3

20.45

COMMENT RÉUSSIR QUAND ON EST CON ET PLEURNICHARD
Film de Michel Audiard, avec Jean Carmet, Stéphane Audran (1974, 90 min). 398701
22.30 Journal, Météo.

22.45

LES VIOLONS DU BAL ■ ■
Film de Michel Drach, avec Marie-José Nat, Michel Drach (1973, 105 min). 9741237
0.30 Guelwaar ■ Film d'O. Sembene, avec Omar Seck (1991, 110 min). 8789693

2.20 Une semaine Jazz. Concert. BB King à Antibes (55 min).

Arte

20.45

LA PETITE APOCALYPSE ■ ■
Film de Constantin Costa-Gavras, avec Jiri Menzel, André Dussollier (1993, 110 min). 150904
Sur un ton de vaudeville grinçant, une satire implacable de la gauche malade et de l'air du temps qui a beaucoup gêné. Mise en scène remarquable.

22.35

▶ LE VISITEUR (AGANTUK) ■ ■ ■
Film de Satyajit Ray, avec Utpal Dutt, Mamata Shankar (1991, v.o., 115 min). 7891546
0.30 Court circuit. Courts métrages. La relève de la garde, de Udi Ben-Arie (1995) ; Countdow, de Marcell Kyrill-Gardelli (1995) ; Le paysagiste, de Dominique Lohié (1992) (30 min). 6497314
1.00 Tatouage ■ Film de José Bigas Luna, avec Carlos Ballesteros, Pilar Velasquez *(1976, rediff., 85 min).* 8081270

M 6

20.45

MICHEL STROGOFF ■
Film de Carmine Gallone, avec Curd Jürgens, Geneviève Page (1956, 125 min). 342411
En 1880, un courrier du tsar doit traverser les régions envahies par les Tartares pour porter un message dans Irkoutsk assiégée.

22.50

L'INVASION DES PIRANHAS
Film O d'Anthony M. Dawson, avec Lee Majors, Karen Black (1979, 100 min). 2880324
0.30 Un flic dans la mafia. Série. Le fils prodigue.
1.15 Jazz 6. The Tunes of Tommy Dorsey [2/2].

3.15 Fréquenstar. Magazine. Invitée : Carla Bruni (rediff.). 4.00 Movida opus 1. Documentaire. 4.55 Les Tribus du Nord. Documentaire (25 min).

Canal +

20.35

NEUF MOIS AUSSI
Film de Chris Colombus, avec Hugh Grant (1995, 95 min). 501817
Les affres d'une future paternité.
22.10 Flash d'information.
22.15 La Vie comme elle est... Court métrage.

22.30

LA VALISE ■
Film de Georges Lautner, avec Mireille Darc, Michel Constantin (1973, 97 min). 9816985
0.10 Le Douzième Juré Film de Heywood Gould (1994, v.o., 100 min). 5420367
1.50 Le Journal du hard.
2.00 Nuits brûlantes Film classé X de Burd Tranbaree *(1978, 90 min).* 9379812

Radio

France-Culture

21.10 XI[e] rencontres d'écrivains francophones. [1/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance.
22.40 Nocturne. Robert Murray Schafer, compositeur.

0.05 Du Jour au lendemain (rediff.). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

19.36 Festival de la Roque d'Anthéron. Concert donné le 31 juillet, au Parc de Florans, par le Collegium Musicum, dir. Michael Schonwandt.
21.00 Festival Pablo Casals. Concert donné en direct de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa.

0.00 Les Mots et les notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. *Après une lecture du Dante...*

22.40 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Des trains pas comme les autres. La Chine.
21.30 Les Belges du bout du monde.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Thalassa. Magazine (France 3 du 8/8/97).
23.30 Le Point. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Galères de femmes.
22.05 L'Epopée de la Croix-Rouge. [2/4].
23.00 Le Pétrole de la France. [4/5]. Les nouveaux paysans.

Histoire

21.00 et 22.00 Jean-Roch Coignet. Feuilleton [3/7].
23.00 Le Grand Secret ■ Film de Melvin Frank (1952, N., 120 min). 504031053

Paris Première

21.00 ▶ Le Mariage de Figaro. Téléfilm de Marcel Bluwal (145 min). 24560879
23.25 Les Documents du JTS.
0.00 Luther Allison. Concert (40 min). 5416015

France Supervision

20.45 *Golden Eighties* ■ Film de Chantal Akerman (1985, 95 min). 50660459
22.45 La Walkyrie. Opéra (225 min). 83422256

Ciné Cinéfil

20.30 Mademoiselle et son gang Film de Jean Boyer (1956, N., 90 min). 7008053
22.00 Ceux qui servent en mer ■ ■ Film de David Lean et Noel Coward (1942, N., v.o., 115 min). 9255411

Ciné Cinémas

20.30 Une étrange affaire ■ ■ Film de Pierre Granier-Deferre (1981, 100 min). 8268985
22.10 Le ciel peut attendre ■ ■ ■ Film de Ernst Lubitsch (1943, v.o., 110 min). 58350081

Festival

20.30 La loi, c'est la loi ■ Film de Christian-Jaque (1958, N., 95 min). 10755879
22.05 Le Dernier Mot. Téléfilm de Gilles Béhat (115 min). 27522430

Série Club

20.45 Edouard et ses filles.
21.45 et 1.30 Le comte Yoster, a bien l'honneur.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Two (50 min).

Canal Jimmy

20.25 New York Police Blues. La vie continue.
21.15 Souvenir. Elvis Presley : His' 68 Comeback Special. Concert enregistré à Los Angeles, le 3 décembre 1968 (80 min). 55049237
22.35 Chronique de la route.
22.40 Le Roman d'Elvis ■ Film de John Carpenter (1979, 115 min). 76922968
0.35 Elvis Presley. Concert enregistré en 1973 (80 min). 71550812

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. America, Nouveau-Mexique.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Fernand Cousteau, journaliste régional (60 min).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.00 Tous sur orbite.
20.10 La Belle au bois dormant. Téléfilm (90 min). 4251072
21.40 Santo Bugito.
22.05 Thunder Alley. Fugue en Harry mineur.
22.30 Planète Disney.
23.30 Sylvie et compagnie. *Sylvie est trop bonne.*
23.55 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Avec Nell Pilorgé.
20.55 L'Enfant partagé. Téléfilm de John Kent Harrison, avec Amanda Plummer (95 min). 505516898
23.00 Clair de lune.
23.45 Elles s'appellent toutes Sarajevo. De Michel Régnier (105 min).

Eurosport

20.00 Speedworld. Magazine.
22.00 Boxe. Poids lourds. Keith McKnight (EU) - Brian Scott (EU), à Lewiston (Idaho) (60 min). 322140
23.00 Eurogoals. Magazine.
0.00 Snooker. Ligue européenne 1997 (90 min).

Muzzik

21.00 Pelléas et Mélisande. Opéra en cinq actes de Claude Debussy enregistré à l'Opéra de Lyon (150 min). 501004527
23.30 Hommage à Charlie Parker. Concert enregistré lors du Festival Halle That Jazz, à la Grande Halle de la Villette à Paris, en 1989 (120 min). 500857879
1.30 Mozart en tournée. De Janos Darvas. Milan, l'apprentissage par le voyage (55 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MARDI 12 AOÛT

TF 1

15.25 Côte Ouest. Feuilleton.
17.10 21, Jump Street. Série.
18.00 Les Années fac. Série. Casting.
18.30 Ali Baba. Jeu. Invité : Eric Morena.
19.05 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45

***PROMIS... JURÉ !* ■**
Film de Jacques Monnet, avec Michel Morin, Roland Giraud (1987, 105 min). 214102
Une comédie où l'émotion et la tendresse s'allient à la dérision burlesque.
22.30 Ciné mardi.

22.35

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE
Film de Michel Colucci, avec Coluche (1977, 100 min). 8382102
0.15 Comme une intuition.
0.20 Les Dessous de Palm Beach. Série. O Chantage à la vidéo.
1.10 et 1.50, 2.25, 3.30, 4.10, 4.50 TF 1 nuit.

1.20 Reportages. Magazine (rediff.). 2.00 Cas de divorce. Série. 2.35 Cités à la dérive. Feuilleton. [2/8]. 3.40 et 4.20, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique (10 min).

France 2

15.25 C'est quoi ces petits boulots ? Téléfilm [2/4] (95 min). 5879763
17.00 Matt Houston. Série.
17.50 Kung Fu, la légende continue. Série.
18.45 Les Z'amours.
19.25 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !

20.55

RIO LOBO ■ ■
Film de Howard Hawks, avec John Wayne, Jennifer O'Neill (1970, 115 min). 6098021
Le dernier film de Hawks célèbre, une fois de plus, l'amitié virile. Ce western chaleureux fut son testament cinématographique.

22.55

LE ROCK DU BAGNE ■
Film de Richard Thorpe, avec Elvis Presley, Judy Tyler (1957, N., 95 min). 368218
Emprisonné parce qu'il a tué par accident, au cours d'une rixe, un jeune homme devient une star du rock.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Tatort. Série. Joyeux anniversaire, inspecteur.

2.15 Jeux sans frontières. Jeu (rediff.). 4.10 24 heures d'infos. 4.20 Météo. 4.25 Belles années. Série. Petit copiste florentin (65 min).

France 3

16.50 40°. Invités : Les Chevaliers du Fiel, Herbert Léonard, Dave, Los Del Sol.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.

20.45

FOOTBALL
Montpellier - Lyon. En direct. Coupe Intertoto : finale. Match aller (125 min). 557454
Dans les trois finales donnant accès à une place en UEFA, quatre clubs français sont encore en lice.
22.50 Journal, Météo.

23.20

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Magazine. Neuf jours en Equateur (50 min). 1704847
Sally Love chercheuse en entomologie pour le Museum National d'Histoire Naturelle Smithsonie à Washington, est partie pendant neuf jours, au sein d'une petite équipe, dans la forêt équatoriale, à la recherche de nouvelles espèces d'insectes.
0.10 Passion d'une vie. Haïti dans tous nos rêves
1.05 Une semaine Jazz. Concert. Wynton Marsalis à Marciac (65 min). 5335400

La Cinquième

18.00 Raconte-moi la France. La Gironde (rediff.).
18.30 Le Monde des animaux. Babouins machos.

Arte

19.00 D'un pôle à l'autre. [4/18]
19.30 7 1/2. Magazine. En attendant la paix.
19.55 Les Animaux : futurs donneurs d'organes ? Documentaire.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LES ENFANTS MARCHANDISE
L'exploitation des mineurs en Asie. Documentaire (1996, 50 min). 3002582
Plus d'un million d'enfants se prostituent dans le monde. Mais le théâtre principal de ce commerce du sexe reste les pays pauvres d'Asie. Ainsi, à Bombay, plus de 10 000 enfants sont victimes de cet esclavage sexuel.

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : ▶ LE CINÉMA INDIEN
21.40 Bollywood. Documentaire de Paul Sen (1989, 115 min). 8389164
L'Inde possède la première industrie cinématographique mondiale. Bollywood, à Bombay, en est le fer de lance commercial. Un documentaire sur soixante-quinze ans de cinéma indien, son économie florissante et ses conséquences sur la société indienne aujourd'hui.
23.35 Un ennemi du peuple (Ganashatru) ■ Film de Satyajit Ray, avec Soumitra Chatterjee (1989, v.o., 100 min). 3168657
1.15 Elvis For Ever. Du fan club à la religion, documentaire (rediff., 45 min). 4608139
2.00 Court circuit (rediff., 45 min). 6085855

M 6

17.30 Croc-Blanc. Série. Premier rôle.
18.00 Highlander. Série.
19.00 Les Anges de la ville. Série. Contre coup.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E=M 6 junior. Magazine. Le sauvetage des animaux.

20.45

LES NOUVELLES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS
Série, avec Matthew Porretta, Anna Galvin, Richard Ashton (110 min). 570270
L'attaque des Vikings. Miracle à Avalon.

22.35

DOUTE CRUEL
Téléfilm [1/2] Δ d'Yves Simoneau, avec Blythe Danner, Adam Baldwin (95 min). 6302657
0.10 Les Documents de Zone interdite. Magazine. Je change de vie (rediff.).

2.20 Fréquenstar. Invité : Alain Souchon (rediff.). 3.05 Turbo. Magazine (rediff.). 3.55 Mister Biz, best of. Magazine. Le business caché des stars (rediff.). 4.20 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 4.50 L'Ile aux plongeuses nues. Documentaire (45 min).

Canal +

17.35 Le Dessin Animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Les Muppets.
19.05 Les Conquérants du feu Série.
19.50 Flash d'information
19.57 Le Zapping Magazine.
20.00 10 années formidables.

20.35

LA PETITE PRINCESSE
Film d'Alfonso Cuaron, avec Eleanor Bron (1995, 90 min). 150541
Nouvelle version douceâtre et larmoyante d'un livre classique pour enfants.
22.05 Flash d'information.
22.10 La Vie comme elle est...

22.25

ASSASSINS
Film de Richard Donner, avec Sylvester Stallone, Antonio Banderas (1995, v.o., 127 min). 9532589
0.35 Au beau milieu de l'hiver ■ Film de Kenneth Branagh (1995, N., v.o., 95 min). 7993787
2.10 La Croisette s'amuse. Documentaire de Sophie Druet (50 min). 7782329

Radio

France-Culture

20.50 Du Jazz pour tout bagage. [2/5].
21.10 XI[e] rencontres d'écrivains francophones. [2/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance.
22.40 Nocturne. Thierry Robin.

0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Le Viol de Lucrèce (opéra en 2 actes, livret de Ronald Duncan), de Britten, Sara Fulgoni (Lucrèce), Ian Caley (Le chœur d'hommes), Kathryn Harries (Le chœur de femmes).
22.30 Concert (Rediff.). Festival de Flandres. Donné le 30 juillet, en l'église Sainte-Anne à Bruges, en Belgique, par le Concordia Consort of Viols, dir. Mark Levy.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Concert enregistré le 17 avril 1996, à la salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Kurt Sanderling, Anne Gastinel, violoncelle. Symphonie n° 39, de Haydn ; Concerto pour violoncelle op. 129, de R. Schumann ; Symphonie n° 3 op. 90, de Brahms ; Ballades et lieder sur des poèmes de Goethe, de Lœwe, Fischer-Dieskau, baryton, Demus, piano.

22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Gens de Mogador. Téléfilm [6/6] de Robert Mazoyer (105 min). 91745305
21.45 Télétourisme.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Strip Tease.
23.30 Les Grandes Enigmes de la science.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [14/32].
20.35 Histoires oubliées de l'aviation. [2/6].
21.30 Dubout.
22.20 ▶ Les Documentaristes. Jean Rouch, premier film : 1947-1991.
22.50 Galères de femmes.
0.20 L'Epopée de la Croix-Rouge. [2/4] (55 min).

Histoire

21.00 Mille et une vies. Dumas le romantique ; Jean Cocteau, mensonges et vérités.
23.00 De l'actualité à l'histoire. Magazine.
0.00 Il était une fois le Monde : Quand la Chine s'éveillera. [4/4] (60 min).

Paris Première

20.05 et 0.05 Courts particuliers.
21.00 Montgomery Clift.
21.55 Les Documents du JTS.
22.25 Le Curé de Tours. Téléfilm de Gabriel Axel, avec Jean Carmet, Michel Bouquet (100 min). 71445102

France Supervision

19.15 Performances d'acteurs 1995.
20.45 Francofolies 1997 : Bratsch, Yuba, Têtes raides, Kidjo. Concert (90 min). 84624831
22.15 Golden Eighties ■ Film de Chantal Akerman (1985, 95 min). 50807980
0.05 La Walkyrie. Opéra en trois actes de Richard Wagner. Solistes : Robert Hale, Robert Tear (225 min). 93067232

Ciné Cinéfil

20.30 Amok ■ ■ Film de Fédor Ozep (1934, N., 85 min). 18118893
21.55 L'Aventurier ■ Film de Marcel L'Herbier (1934, N., 95 min). 67835454
23.30 L'Inconnue des cinq cités ■ Film de Romolo Marcellini et Montgomery Tully (1952, N., v.o., 95 min). 17714218

Ciné Cinémas

20.30 Mohamed Bertrand-Duval Film d'Alex Métayer (1991, 85 min). 16110251
21.55 Série noire pour une nuit blanche ■ Film de John Landis (1984, v.o., 115 min). 67857876
23.50 Deux drôles d'oiseaux Film de Randa Haines (1993, 125 min). 70903589

Festival

20.00 Le Goûter chez Niels.
20.30 Des mouettes dans la tête. Téléfilm de Bernard Malaterre, avec Thomas Ginoul, Frédéric Savall (95 min). 10715251
22.05 T'es grand et puis t'oublies. Téléfilm de Serge Moati (115 min). 27599102

Série Club

20.15 Les Arpents verts.
20.45 L'Age de cristal. Installation interstellaire.
21.35 Le comte Yoster, a bien l'honneur. Serviteur de deux maîtres.
22.30 Alfred Hitchcock présente. N'écrivez jamais.
23.00 Edouard et ses filles.
0.00 Le Saint (50 min).

Canal Jimmy

20.25 On l'appelait le King.
22.00 Sinatra.
22.45 Portrait. Magazine.
22.50 Des agents très spéciaux. Une étrange école.
23.40 Star Trek : la nouvelle génération. Contagion (v.o.).
0.30 Vélo. Magazine.
1.00 L'Homme invisible. L'arroseur arrosé.
1.25 Destination séries. Magazine (25 min).

Disney Channel

20.10 Horizons sans frontières ■ Film de Fred Zinnemann (1961, 130 min). 5133003
22.20 Honey West.
22.45 Richard Diamond.
23.10 Juste pour rire.
0.10 Sylvie et compagnie. Ethique et toc (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Invité : Philippe Couderc.
20.55 Le Combat d'une femme. Téléfilm de Michael Katleman, avec Patty Duke (95 min). 505576270
23.00 Clair de lune. Le torchon brûle.
23.45 Cités et Merveilles. Marrakech (45 min).

Eurosport

20.00 Voitures de tourisme. Championnat britannique.
21.00 Boxe. Poids lourds. Terrence Lewis (EU) - Levi Billups (EU). Jesse Ferguson (EU) - Thomas Williams (EU), à Worley (Etats-Unis).
22.00 Football. Match amical. Corée du Sud - Brésil à Séoul (Corée du Sud).
0.00 Equitation. Le « Horse Show », à Dublin (Irlande, 60 min).

Voyage

20.35 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. America, Sud Dakota.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Claude Pavard, photographe-cinéaste (60 min).

Muzzik

20.10 et 1.45 L'Invité. Gaby Casadesus.
21.00 Moussorgski et Janacek. Concert. Interprété par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly (70 min). 501284831
22.10 Sviatoslav Richter au Barbican Center 2. Concert (60 min). 505158812
23.10 Best of jazz 3. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1994 (60 min). 506871305

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Scaramouche. Film de George Sidney (1952, 120 min). Avec Stewart Granger. *Aventures.*
22.30 La Force de vaincre. Film de Richard Fleischer (1983, 105 min). Avec Dennis Quaid. *Comédie dramatique.*
0.40 Normandie-Niemen. Film de Jean Dréville (1959, N., 115 min). Avec Pierre Trabaud. *Guerre.*

TMC

20.35 Diane de Poitiers. Film de David Miller (1955, 115 min). Avec Lana Turner. *Drame.*

TSR

20.35 Papy fait de la Résistance. Film de Jean-Marie Poiré (1983, 105 min). Avec Christian Clavier, Martin Lamotte. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 12 AOÛT 1997

L'obésité touche désormais 15 % à 20 % des adultes d'âge moyen en Europe

La maladie s'étend aussi dans les pays du Sud et pose de graves problèmes économiques

C'EST UNE MISE EN GARDE solennelle en forme de cri d'alarme que lance dans le dernier numéro de l'hebdomadaire britannique *The Lancet* (daté du 9 août), le professeur Per Björntorp (université de Göteborg, Suède). Au vu des dernières données épidémiologiques disponibles, recueillies notamment par l'Organisation mondiale de la santé, il apparaît que l'on assiste depuis quelques années à une progression notable du nombre de personnes souffrant d'obésité.

Initialement observé aux Etats-Unis, ce phénomène touche aujourd'hui différentes régions du monde, non seulement les pays industrialisés, mais aussi certains pays en voie de développement. Compte tenu des multiples conséquences médicales liées à l'obésité, une telle situation fragilise dangereusement les systèmes de protection sociale et devrait, selon le professeur Björntorp, être au plus vite considérée comme une urgence de santé publique, l'obésité n'étant nullement – contrairement à certains clichés – une fatalité.

Médicalement, on parle d'obésité lorsque l'« indice » de « masse corporelle » (le produit de la division du poids exprimé en kilogrammes par le carré de la taille exprimée en mètre) est supérieur à 30. On peut ainsi considérer comme obèse un homme de 1 m 80 pesant plus de 100 kilos ou une femme de 1 m 60 pesant plus de 75 kilos. On estime actuellement que la proportion moyenne des obèses se situe, en Europe, entre 15 et 20 % chez les adultes d'âge moyen. La situation est moins grave dans les pays d'Europe du Nord (où cette proportion est de 10 %) que dans ceux d'Europe de l'Est, où la proportion d'obèses peut atteindre 40 à 50 % dans la population féminine.

« Les données disponibles signifient, rapporte le professeur Björntorp, *que des pays comme le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne, comptent chacun entre 5 et 10 millions d'obèses dont l'état de santé nécessite des soins médicaux. Un problème médical de cette ampleur dépasse probablement les capacités des systèmes de soins, y compris des meilleurs.* » La situation est plus dramatique encore aux Etats-Unis, notamment dans les communautés d'origine africaine et hispanique. La fréquence de l'obésité s'accroît également en Amérique du Sud, aux Caraïbes ou encore en Asie du Sud-Est. Chez les aborigènes d'Australie et en Polynésie, ces taux peuvent atteindre les 80 %. La Chine n'est pas épargnée par ce phénomène qui commence, dans ce pays aussi, à prendre d'inquiétantes proportions.

La médecine clinique et l'épidémiologie ont amplement démontré que l'obésité constitue un danger dans la mesure où elle augmente de manière massive le risque d'apparition de diverses complications liées au diabète, à l'hypertension artérielle, aux affections cardio-neuro-vasculaires. *« Le coût économique de l'obésité, au regard des estimations les plus prudentes, équivaut entre 3 et 8 % du total des dépenses de soins dans des pays comme la Finlande, les Pays-Bas, la France, les Etats-Unis, l'Australie et la Suède, c'est-à-dire au moins autant en proportion que les dépenses pour les cancers et le sida*, estime le professeur Björntorp. *La prévention de l'obésité doit par conséquent être placée au rang des grandes priorités nationales des programmes de santé publique. Un autre symptôme inquiétant, véritable signal d'alarme sanitaire, réside dans l'augmentation de l'incidence de l'obésité – et des complications médicales qui y sont associées – dès le plus jeune âge.* »

> Le traitement de l'excès de poids ne renvoie pas qu'à des initiatives individuelles mais à la mise en œuvre d'une politique associant notamment les cantines scolaires

L'augmentation de la fréquence de l'obésité infantile dans les pays industrialisés est très forte. Elle est passée en France de 2,5 à 3,5 % entre 1980 et 1986, aux Etats-Unis de 15 à 24 % entre 1973 et 1984, en Grande-Bretagne de 8,2 à 12 % entre 1972 et 1981, expliquaient l'an dernier les spécialistes de la revue *Médecine et Enfance*. La comparaison de l'évolution des données nationales de six pays concernant l'obésité infantile montre de façon très claire qu'au cours des dix dernières années la prévalence de l'obésité a augmenté aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, en Malaisie, à Singapour et en France dans des proportions allant de 17 à 65 %. Globalement, en Europe, l'évolution de ce phénomène est telle que cette pathologie prend des proportions préoccupantes en termes de santé publique et pose des questions pratiques urgentes concernant la conduite à tenir au niveau individuel : comment modifier l'environnement ? Comment faire augmenter la dépense énergétique ? Comment réguler la consommation alimentaire ?

Contrairement à certaines idées trop répandues, l'obésité ne renvoie pas qu'à des initiatives thérapeutiques individuelles basées sur des prescriptions médicamenteuses standardisées à visée anorexigène, accompagnées de vagues recommandations diététiques. Ces prescriptions parfois dangereuses sont en effet, à terme, rarement efficaces. La situation actuelle impose en revanche une prise en compte du rapport entre les dépenses physiques d'un individu et ses apports caloriques ainsi que la mise en œuvre d'une politique associant, comme le réclame le profession Björntorp, l'action des pouvoirs publics *via* notamment les cantines scolaires. En France, cette priorité ne rencontre malheureusement guère d'échos au sein des différentes administrations, professions ou communautés pourtant directement concernées par la santé de la population et, en son sein, des plus jeunes.

Jean-Yves Nau

Violents combats dans la capitale du Tadjikistan

Plusieurs clans gouvernementaux s'affrontent

MOSCOU
de notre correspondante

Douchanbé, la capitale du Tadjikistan, s'apprêtait à recevoir dans quelques jours, pour la première fois depuis le début de la guerre civile en 1992, une délégation de l'opposition islamiste, en application d'un accord de paix finalisé en grande pompe le 27 juin à Moscou (*Le Monde* du 1er juillet). Mais tout est une nouvelle fois remis : la ville a été secouée, samedi 9 et dimanche 10 août, par de violents combats à l'artillerie, d'abord dans un quartier du nord, puis aux entrées ouest et sud de la ville.

Des rivalités entre groupes armés du camp gouvernemental, celui des vainqueurs de la guerre civile, ont dégénéré en conflit ouvert, faisant des dizaines de morts (le ministère de l'Intérieur tadjik ne reconnaissait, lundi matin, que la mort d'un de ses soldats), pour le contrôle de la capitale et de ses trafics, de drogue notamment. Le président Emomali Rakhmonov, maintenu au pouvoir par l'armée russe qui a près de 25 000 hommes au Tadjikistan, ne contrôlait déjà pratiquement plus les provinces de ce pays exsangue qui comptait cinq millions d'habitants avant l'exil, vers l'Afghanistan et les pays de la CEI, de près d'un quart de sa population.

Dimanche, M. Rakhmonov avait gardé le contrôle de sa capitale, avec des blindés russes protégeant son palais. Mais rien n'indique que les Russes, présents sous couvert d'une « force de paix de la CEI », aient l'intention d'intervenir dans les combats. Les islamistes, en partie revenus clandestinement à Douchanbé, se sont aussi gardés d'intervenir, espérant reprendre le « processus de paix » avec les vainqueurs des nouveaux affrontements. Ces échanges de coups de feux ont opposé des commandants de l'ex-Front populaire, formé de ressortissants d'une seule des régions du pays, celle de Kouliab dans le sud.

Parmi eux, les fidèles du président Rakhmonov, dont le chef de sa garde, Gaafar Mirzoev, avait repoussé, dimanche soir, les « rebelles », dont le chef du Comité des douanes Yaqoub Salimov. Mais ce dernier a fait alliance avec « l'homme fort » du sud du pays, basé à Kourgan-Tioubé, le colonel Makhmoud Khoudoberdiev. D'ethnie ouzbèque, il commande l'embryon de l'armée tadjique le mieux organisé et le mieux équipé.

COMPLEXE D'ALUMINIUM

Ses relations avec le président Rakhmonov étaient de plus en plus tendues : il venait de l'accuser d'avoir voulu l'assassiner. A deux reprises depuis un an, il avait fait route vers Douchanbé, prenant au passage le contrôle de la région stratégique de Gissar. Celle-ci sépare Douchanbé de l'Ouzbékistan voisin et contrôle à la fois les voies qui y mènent et un complexe d'aluminium, une des seules sources de revenus du pays.

Dimanche soir, alors que selon la télévision russe des bandes de pillards étaient entrées en action dans le centre de Douchanbé, la population s'attendait à une poursuite des combats aux entrées de la ville. Lundi matin, toutefois, la situation paraissait normale. Selon l'AFP, la plupart des commerces étaient ouverts, les transports en commun fonctionnaient, et la police patrouillait dans les rues dans le calme.

Sophie Shihab

Chute à Tokyo, repli à Paris

POUR LA DEUXIÈME séance consécutive, les valeurs françaises abandonnaient un terrain sensible, lundi 11 août, à la Bourse de Paris. En recul de 1,07 % au début des transactions, le CAC 40 perdait à la mi-journée 0,47 % à 2 982,27 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo a dévissé, abandonnant 3,98 % à 18 824,18 points *(lire page 10)*. C'est la première fois depuis le 30 avril que le marché japonais passe sous le niveau des 19 000 points. Cette glissade s'est effectuée dans le sillage de celle du dollar contre le yen ainsi que du net recul de Wall Street vendredi (1,91 %).

Sur le front des changes, le dollar remontait face au franc et au deutschemark. A Paris, le billet vert s'échangeait à 6,2395 francs et à 1,8517 deutschemark contre respectivement 6,2266 francs et 1,8473 deutschemark au cours des échanges interbancaires de la veille du week-end. A Tokyo, la devise américaine s'échangeait autour des 115 yens contre 118 yens en clôture vendredi. Le marché obligataire français qui avait ouvert en nette baisse (– 22 centièmes) se reprenait peu après la mi-journée. Le contrat notionnel du Matif gagnait 2 centièmes à 129,36 points.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	11/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	200984	170087622
Total	229828	137618444
Elf Aquitaine	194062	130960665
Axa	272595	112722664
Carrefour	23628	93845490
L'Oreal	29895	71240437
LVMH Moet Hen.	46702	70225713
Michelin	186888	67372330,60
Rhone Poulenc A	255456	62823804,10
Societe Generale	73143	58964613

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 11 août, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18824,18	– 3,98	– 2,77
Honk Kong index	16460,47	– 1,12	+ 22,37

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

18824,18 — 13 mai — 25 juin — 11 août

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/08	Var. en % 08/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2982,69	– 0,45	+ 28,80
Londres FT 100	5004,80	– 0,53	+ 21,52
Zurich	—	—	—
Milan MIB 30	21951	– 0,15	+ 37,50
Francfort Dax 30	4335,28	– 0,43	—
Bruxelles	14535	– 0,25	+ 37,50
Suisse SBS	—	—	—
Madrid Ibex 35	6761,29	– 0,32	+ 31,17
Amsterdam CBS	662	– 1,58	—

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 08/08	% 07/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,1900	– 0,06	326	350
Écu	6,6330	– 0,12	—	—
États-Unis (1 usd)	6,2740	– 1,02	6,0500	6,6500
Belgique (100 F)	16,3280	– 0,07	15,7700	16,8780
Pays-Bas (100 fl)	299,2600	– 0,06	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4545	+ 0,17	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,5100	– 0,06	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,9895	– 0,75	8,6600	9,5000
Gde-Bretagne (1 L)	9,8860	– 2,15	9,5400	10,3900
Grèce (100 drach.)	2,1540	– 0,21	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	78,5700	+ 0,08	73,5000	83,5000
Suisse (100 F)	412,2200	– 0,47	400	424
Norvège (100 k)	82,0700	—	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9190	– 0,06	46,3500	49,4600
Espagne (100 pes.)	3,9965	+ 0,86	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.	3,3300	+ 0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,5130	– 1,29	4,3000	4,9000
Japon (100 yens)	5,3387	– 0,24	5,1100	5,4680

PARITÉS DU DOLLAR	11/08
FRANCFORT : USD/DM	1,8464
TOKYO : USD/Yens	114,7800

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 08/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,17	5,66
Allemagne	3,05	5,66
Grande-Bretagne	7	6,99
Italie	7	6,64
Japon	0,45	2,35
États-Unis	5,50	6,24

MATIF

Échéances 08/08	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 97	142540	129,34
Déc. 97	170	98,34
Mars 98	2	97,48

Tirage du *Monde* daté dimanche 10-lundi 11 août 1997 : 545 288 exemplaires 3

Les plages du Calvados à nouveau autorisées à la baignade

LA PRÉFECTURE du Calvados a levé, dimanche 10 août, les interdictions de baignade et d'activités nautiques sur les plages situées entre Houlgate et Honfleur, prononcées après une mini-*« marée noire »* provoquée dans le port du Havre (*Le Monde* daté 10-11 août). L'interdiction a été maintenue au nord de l'estuaire de la Seine, sur les plages du Havre et de Sainte-Adresse (Seine-Maritime), dont le nettoyage n'était pas achevé lundi matin 11 août. La pêche à pied demeure proscrite, elle, sur tout le littoral du Calvados. Une cellule d'évaluation écologique et économique de la pollution devait être mise en place lundi.

DÉPÊCHES

■ **CORSE :** l'organisation nationaliste corse A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-Canal historique, a insisté dimanche 10 août, lors de la clôture des « Journées nationalistes de Corte », sur *« le vœu de ses militants d'entamer le processus de paix et le mener à son terme »*. *« Un réel désir de dialogue »* règne au sein du mouvement nationaliste, a déclaré l'un des responsables, Paul Quastana, en clôture des journées internationales réunissant des représentants d'Herri Batasuna, du Sinn Fein et de Sardegna Nazione.

■ **THAÏLANDE :** les donateurs internationaux, réunis lundi 11 août à Tokyo sous l'égide du Fonds monétaire international, ont choisi d'apporter à Bangkok 16 milliards de dollars de prêts. La Thaïlande est secouée depuis le début de juillet par une grave crise financière se traduisant par la chute de la monnaie nationale, le baht, et des attaques répétées contre plusieurs devises de la région, notamment le ringgit malaisien. Celui-ci est tombé, lundi 11 août, à son plus bas niveau vis-à-vis du dollar depuis quarante mois.